

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

RACINES CITOYENNES

**Le rôle des initiatives citoyennes dans
la gouvernance urbaine des changements climatiques : Le cas de Montréal**

Par

Alexandra NADEAU

B.A. en géographie et environnement, Université McGill

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès science, M. Sc

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

JUIN 2018

© Alexandra NADEAU, 2018

Ce mémoire intitulé

RACINES CITOYENNES

**Le rôle des initiatives citoyennes dans
la gouvernance urbaine des changements climatiques : Le cas de Montréal**

et présenté par

Alexandra NADEAU

a été évalué par un jury composé de

Mme Claire POITRAS, directrice de recherche, INRS-UCS

Mme Geneviève CLOUTIER, codirectrice, Université Laval

Mme Sophie VAN NESTE, examinatrice interne, INRS-UCS

Mme Laurence BHERER, examinatrice externe, Université de Montréal

À la mémoire d'Alexander Aylett,

Et en porte-voix des révolutions locales qui se développent en rhizome, tranquillement...

RÉSUMÉ

Alors que les changements climatiques représentent un enjeu à l'échelle mondiale, les villes sont de plus en plus reconnues comme étant les espaces responsables d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, tout en étant des lieux où des solutions innovantes peuvent émerger pour répondre à cette problématique. Au sein des villes, des citoyens mettent sur pied de manière indépendante des initiatives et des actions variées reliées à l'environnement, tel des projets de verdissement, d'agriculture urbaine ou encore d'énergie alternative. Ce mémoire de maîtrise s'intéresse aux raisons et contextes de mise en place de ces initiatives, ainsi qu'aux rôles qu'elles jouent auprès d'autres acteurs urbains, soit les citoyens et les autorités municipales.

Grâce à la réalisation d'entretiens menés avec des citoyens et un élu ayant mis en place des initiatives reliées à l'enjeu climatique, cette recherche se base sur une étude de cas de huit initiatives ayant pris place dans l'arrondissement montréalais de Rosemont-La Petite-Patrie.

L'objectif est ainsi d'explorer comment les citoyens réalisent par eux-mêmes des initiatives concrètes et ce qu'elles représentent dans le champ de la gouvernance urbaine climatique et dans une perspective de transition sociotechnique vers des villes plus durables. Les conclusions de ce mémoire permettent de dire que les initiatives citoyennes à visée environnementale dans Rosemont-La Petite-Patrie jouent un rôle pour: 1) démontrer des expérimentations et alternatives écologiques possibles dans l'espace urbain, 2) créer des milieux de vie par et pour les citoyens, 3) mobiliser et faire participer de citoyens en s'ancrant à l'échelle locale et en matérialisant des impacts concrets, immédiats et de proximité et 4) se rapprocher des institutions et établir des liens et partenariats entre les citoyens et les autorités municipales pour gérer et planifier la ville.

Mots-clés : Initiatives citoyennes; gouvernance urbaine; changements climatiques; partenariats; rôle citoyen; expérimentations urbaines; initiatives grassroots; Rosemont-La Petite-Patrie

ABSTRACT

While climate change is a global issue, cities are increasingly recognized as the areas responsible for a large share of greenhouse gas emissions, while at the same time being places where innovative solutions can emerge to address this issue. Within the cities, citizens independently set up initiatives and actions related to the environment, either greening, urban agriculture or alternative energy projects. This master's thesis examines the reasons and contexts for implementing these initiatives, as well as the roles they play with other urban actors, namely citizens and municipal authorities.

Through interviews with citizens and elected officials who have implemented initiatives related to the climate issue, this research is based on a Montreal case study of eight initiatives taking place in the borough of Rosemont-La Petite-Patrie.

The objective is to explore how citizens themselves carry out concrete initiatives and what they represent in the field of urban climate governance and in the perspective of sociotechnical transitions towards more sustainable cities. The conclusions of this thesis make it possible to say that environmental initiatives in Rosemont-La Petite-Patrie play a role in: 1) demonstrating possible ecological experiments and alternatives in the urban space, 2) creating living environments made by and for citizens, 3) mobilizing and involving citizens by gaining local roots and realizing tangible, immediate and local impacts and 4) getting closer to institutions and establishing links and partnerships between citizens and municipal authorities to manage and plan the city.

Keywords: Citizen initiatives; urban climate governance; climate change; partnerships; Citizen role, urban experiments, grassroots initiative; Rosemont-La Petite-Patrie

REMERCIEMENTS

Je désire offrir mes plus chers remerciements à Alexander Aylett, qui nous a malheureusement quitté beaucoup trop tôt en 2016. Alex a guidé de manière exceptionnelle mes premiers pas dans l'aventure de la maîtrise en études urbaines. Son soutien, ses savoirs et nos échanges auront été très précieux pour moi afin d'établir les bases de cette recherche ainsi que pour me guider et m'inspirer dans mes divers parcours.

J'aimerais ensuite remercier Claire Poitras et Geneviève Cloutier, mes co-directrices, qui ont généreusement accepté de prendre le relais de ma direction de mémoire. Je les remercie pour leurs judicieux conseils, les riches conversations, leur écoute et leur présence. Elles m'ont permis d'approfondir mes réflexions et me guider avec brio dans la rédaction de ce mémoire.

Je remercie mes collègues de la maîtrise avec qui j'ai tissé des amitiés importantes et réalisé divers projets. Que ce soit lors d'événements académiques, de voyage d'études à Mexico, de travaux d'équipe, d'activités du Comité Vert ou de 5 à 7, je retiens de beaux souvenirs avec vous toutes et tous lors de ce passage à l'INRS. Un merci spécial à celles et ceux qui m'ont épaulée tout au long des mois de rédaction du mémoire et lors de séances collectives d'écriture entre notre bureau à l'INRS, les bibliothèques et les cafés de Montréal et les « Pomodoro » itinérants entre la Beauce et la Gaspésie.

Un merci spécial à ma famille et mes ami.es qui ont été présents tout au long de ma maîtrise, qui m'ont encouragée et qui ont prêté oreille à mes doutes et mes questionnements et qui ont su me donner de l'énergie et du support jusqu'au bout.

Je remercie évidemment les participants à cette recherche, qui ont généreusement pris de leur temps, m'ont fait confiance et m'ont offert leurs témoignages, sans quoi ce projet n'existerait pas.

Un merci au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, pour m'avoir permis de financer cette recherche.

Une bonne idée ou un projet innovant peut changer le cours des choses, en transition vers un présent plus équilibré et cohérent. Un merci à ce grain de folie qui me permet de toujours y croire.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures	ix
Liste des abréviations et des sigles.....	x
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Problématique et recension des écrits.....	4
1.1 Gouvernance multi-niveaux.....	4
1.2 Gouvernance de réseaux transnationaux de ville.....	6
1.3 Gouvernance au sein des villes: gouvernance intra-urbaine.....	8
1.3.1 <i>De multiples acteurs mobilisés.....</i>	<i>10</i>
1.4 La société civile dans la gouvernance urbaine climatique.....	11
1.4.1 <i>Une participation institutionnalisée.....</i>	<i>12</i>
1.4.2 <i>Une action en dehors des institutions.....</i>	<i>14</i>
1.5 Objectifs et pertinence de la recherche.....	24
1.6 Questions de recherche.....	25
Chapitre 2 : Méthodologie et cadre de recherche.....	27
2.1 Un cadre théorique hybride.....	27
2.1.1 <i>Gouvernance urbaine climatique.....</i>	<i>28</i>
2.1.2 <i>Le cadre des expérimentations.....</i>	<i>29</i>
2.1.3 <i>Niches et innovations «grassroots».....</i>	<i>31</i>
2.2 Outils méthodologiques.....	35
2.2.1 <i>Le cas de Rosemont-La Petite-Patrie.....</i>	<i>35</i>
2.2.2 <i>Entretiens semi-dirigés.....</i>	<i>36</i>
2.2.3 <i>Recherche documentaire.....</i>	<i>39</i>
2.2.4 <i>Traitement des données.....</i>	<i>40</i>
2.3 Considérations éthiques.....	42
Chapitre 3 : Présentation et analyse des résultats.....	44
3.1 Rosemont-La Petite-Patrie, Montréal et politiques publiques.....	44
3.1.1 <i>Des engagements environnementaux à l'échelle de la Ville.....</i>	<i>46</i>
3.1.2 <i>Rosemont-La Petite-Patrie : un arrondissement vert.....</i>	<i>48</i>
3.1.3 <i>Les initiatives environnementales de RPP.....</i>	<i>50</i>
3.2 L'espace Ex.....	55
3.3 Les Jardins Cra-Terre.....	59
3.4 Le Parc Sans Nom	62
3.5 Parc Ken Saro Wiwa.....	64
3.6 La Pépinière anarchiste.....	68
3.7 Solon.....	69
3.8 Le Parc des Gorilles.....	73
3.9 Le Fridge.....	77
3.10 Synthèse des cas d'étude.....	78
3.11 Le rapport à l'espace du quartier.....	81
3.11.1 <i>Des actions inspirées d'un espace urbain défini.....</i>	<i>81</i>
3.11.2 <i>Une mobilisation citoyenne locale.....</i>	<i>82</i>
3.11.3 <i>Des impacts perceptibles localement.....</i>	<i>83</i>
3.11.4 <i>L'animation du milieu au-delà du motif environnemental.....</i>	<i>84</i>
3.11.5 <i>Une animation axée sur la participation, le projet collectif, la communauté...86</i>	<i>86</i>

3.12 Le rapport au changement et à la transformation.....	89
3.12.1 <i>Des transformations à durée variable</i>	90
3.12.2 <i>Une transformation spatiale spécifique</i>	92
3.12.3 <i>Des transformations multi-scalaires limitées</i>	93
3.12.4 <i>D'une transformation localisée à la gouvernance urbaine climatique</i>	95
3.12.5 <i>Des changements de l'ordre climatique limités</i>	97
3.13 Le rapprochement graduel des actions citoyennes et des institutions.....	99
3.13.1 <i>La coordination entre citoyens expérimentateurs</i>	99
3.13.2 <i>La diffusion comme indicateur de coordination entre citoyens</i>	100
3.13.3 <i>Devenir un organisme en bonne et due forme</i>	101
3.13.4 <i>La coordination vers l'extérieur : avec les autres acteurs et institutions</i>	102
Chapitre 4 : Retour théorique	108
4.1 Des initiatives citoyennes en guise de démonstration des changements attendus....	109
4.2 L'échelle de la vie quotidienne comme échelle mobilisatrice.....	112
4.2.1 <i>Une mobilisation ancrée dans une appropriation urbaine</i>	114
4.2.2 <i>Des initiatives symboles d'un mouvement social ?</i>	115
4.3 Un ajustement des manières de faire dans une certaine continuité.....	116
4.3.1 <i>Une tendance collaboratrice</i>	117
4.3.2 <i>Un potentiel de transformation incertain</i>	118
4.3.3 <i>Des partenariats différents pour un objectif commun</i>	120
4.4 Des initiatives comme créneau d'innovation locale.....	121
4.4.1 <i>De la perception du succès des niches</i>	122
4.4.2 <i>De la niche à la transition</i>	123
Conclusion générale	128
Bibliographie	133
Annexe 1	149
Annexe 2	151
Annexe 3	153
Annexe 4	155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Initiatives citoyennes sélectionnées.....	38
Tableau 3.1 : Facteurs favorisant et limitant l'émergence ou le maintien des initiatives...	78

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Quatre phases de la transition sociotechnique.....	19
Figure 2.1 Synthèse et adaptation du cycle des expérimentations.....	31
Figure 2.2 Concepts du cadre théorique.....	33
Figure 3.1 RPP sur l'île de Montréal.....	49
Figure 3.2 Délimitation de RPP.....	50
Figure 3.3 Initiatives citoyennes dans RPP de verdissement.....	53
Figure 3.4 Initiatives citoyennes sélectionnées dans RPP.....	55
Figure 3.5 L'Espace Ex.....	56
Figure 3.6 Les Jardins Cra-Terre.....	60
Figure 3.7 Parc Ken Saro Wiwa.....	64
Figure 3.8 Parc Ken Saro Wiwa II.....	65
Figure 3.9 Parc Ken Saro Wiwa III.....	66
Figure 3.10 Bannières de Solon.....	70
Figure 3.11 Le Parc des Gorilles, avant et après la destruction.....	74

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

C40	Cities Climate Leadership Group
CÉRSÉ	Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté du Collège Rosemont
CIRODD	Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable
CRE	Comité régional de l'environnement
FAQDD	Fonds d'action québécois pour l'environnement
ICLEI	Conseil international pour les initiatives écologiques locales
OBNL	Organisation à but non lucratif
OSBL	Organisation sans but lucratif
PDD	Plan de développement durable
PDUES	Plan de développement urbain économique et social
PSDD	Plan stratégique de développement durable
RPP	Rosemont-La Petite-Patrie
RTV	Réseaux transnationaux de villes
SNM	«Strategic niche management»
SODER	Société de développement environnemental de Rosemont
TIESS	Territoires innovants en économie sociale et solidaire
UdeM	Université de Montréal

INTRODUCTION

Bien que les changements climatiques représentent un enjeu à l'échelle de la planète, les villes comme entités géographiques et politiques sont de plus en plus reconnues comme ayant un rôle primordial à jouer dans cette problématique. L'Accord de Paris sur le climat de 2015 est la première entente internationale à reconnaître l'importance de l'action des villes, des autorités locales, de la société civile et du secteur privé dans la lutte aux changements climatiques (Commission européenne 2017). Plusieurs maires étaient présents à cette rencontre afin de joindre leurs voix aux élus nationaux et depuis, d'autres ententes ont été conclues pour souligner l'engagement des villes dans cet enjeu, comme la Déclaration de Montréal de 2017 (Maire de Montréal 2017).

Dans une ère marquée par une urbanisation grandissante où plus de la moitié de la population mondiale se concentre dans les villes, les espaces urbains apparaissent comme des lieux déterminants pour le futur de plusieurs enjeux (ONU 2014). Par leur concentration d'activités économiques et de population ainsi que par la consommation de ressources qui y est faite, les villes sont identifiées comme étant responsables d'une grande part des émissions mondiales de gaz à effet de serre (Bulkeley 2005; Bulkeley et Castan Broto 2012; Boyd et Juhola 2015; Hoornweg et al. 2011; Schroeder, Burch et Rayner 2013). Elles sont aussi très susceptibles d'être affectées par les impacts liés aux changements climatiques (Giest et Howlett 2013). Néanmoins, ces espaces représentent des lieux-clés pour répondre aux défis posés par l'enjeu climatique. En effet, divers acteurs locaux collaborent et y mettent en place des solutions concrètes et innovantes afin d'atténuer leurs impacts sur le climat, pour s'adapter aux variations de celui-ci ou encore pour matérialiser des actions pour une transition écologique (Aylett 2015; Betsill et Bulkeley 2006; Bulkeley et Castán Broto 2012; Cloutier, Papin et Bizier 2018; Gore, Robinson et Stren 2012 ; Hopkins 2008).

Les autorités municipales font partie des acteurs urbains qui ont fait l'objet des premières recherches dans la gouvernance urbaine des changements climatiques. Elles ont d'abord mis de l'avant des mesures d'efficacité énergétique puis des mesures d'atténuation («mitigation») visant à réduire le taux d'émissions de gaz à effet de serre ou à augmenter la capacité urbaine d'absorber ces émissions. Une tendance se dessine ensuite pour mettre en place des mesures d'adaptation face aux changements climatiques où les efforts sont davantage orientés pour s'ajuster aux effets des changements climatiques plutôt que pour tenter de remédier à cet enjeu

(Aylett 2015; Bulkeley 2010; Burch 2010; Visbeck 2008). Des recherches proposent finalement une autre approche, celle de la théorie de la transformation ou de la transition, où les manières de répondre aux changements climatiques sont remises en question et où des changements plus profonds ou des alternatives aux systèmes actuels sont proposés (Hopkins 2008; O'Brien 2012; Pelling 2011).

Un nombre grandissant d'initiatives de tous types voit ainsi le jour dans les villes afin de répondre aux défis amenés par les changements climatiques, autant par la conception et la réalisation de projets divers que par la mise en place de nouvelles politiques publiques ou de réglementations (Bulkeley et Castán Broto 2012). Par ailleurs, il demeure un défi de taille en matière d'évaluation et d'impact des actions entreprises au sein des villes car plusieurs de ces actions sont souvent invisibles et certaines ne sont pas prises en compte dans les objectifs formels des villes (Robinson et Gore 2011). En outre, les réponses urbaines sont multiples et constamment en train d'évoluer (Aylett 2015a).

Si les autorités municipales sont l'un des acteurs clés interpellés par la question urbaine climatique, elles ne sont toutefois pas les seules. En effet, dans la gouvernance urbaine climatique, une multitude d'acteurs agissent à divers niveaux et ont différents pouvoirs pour porter des gestes significatifs ou non (Farla et al. 2012). Si les autorités municipales mettent en place des initiatives d'atténuation ou d'adaptation face aux changements climatiques, des citoyens se mobilisent pour engranger une transformation ou une transition plus profonde du système actuel.

Ce mémoire porte son regard sur les acteurs citoyens qui agissent dans la ville pour mettre en place des initiatives concrètes en lien avec l'environnement (Smith 2012). Plus précisément, le but est de comprendre quel est le rôle des initiatives citoyennes dans la gouvernance urbaine des changements climatiques. Pour ce faire, ce projet de recherche se concentre sur le contexte montréalais en réalisant une étude de cas d'initiatives ayant pris forme dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et à ses abords. Au total, huit initiatives citoyennes ont été ciblées pour la réalisation de cette étude. Autrement dit, ce mémoire tente de démontrer comment des initiatives ultra-locales s'arriment à des problématiques globales en offrant des solutions innovantes, réalistes et stimulantes face aux changements climatiques. Il tente ainsi de démontrer le potentiel d'influence de telles « micro-révolutions » par leur effet multiplicateur et domino.

Le chapitre 1 présente la problématique de recherche et la recension des écrits sur la gouvernance urbaine des changements climatiques. Une attention spéciale est mise sur le citoyen comme acteur de changement. Ce chapitre observe les différentes limites et opportunités associées aux initiatives mises en place par la société civile dans cette problématique. On y retrouve également les objectifs et les questions de recherche.

Le chapitre 2 aborde l'approche méthodologique, ainsi que les concepts mobilisés dans le cadre de ce mémoire. Les concepts de gouvernance urbaine climatique, d'expérimentation, d'innovations «grassroots» et de niche d'innovation sociale y sont présentés. L'approche qualitative est ensuite décrite, alliant entretiens semi-dirigés, analyse documentaire et triangulation des données. La méthode de traitement des informations ainsi que les considérations éthiques y sont aussi détaillées.

Le chapitre 3 se plonge directement dans les données obtenues et présente leur analyse. La présentation de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie y est faite, en mettant l'accent sur les divers plans mis en place en lien avec l'environnement et la thématique des changements climatiques. Ensuite, les huit initiatives citoyennes retenues sont présentées en mettant l'accent sur leur contexte d'émergence et de maintien. Finalement, une analyse thématique du discours des participants en lien avec les questions de recherche est faite dans le but de comparer leurs perceptions sur leurs rôles à jouer à divers niveaux.

Le chapitre 4 poursuit la réflexion et se veut une discussion alliant l'interprétation des données et leur mise en relation avec d'autres recherches qui ont abordé les mêmes enjeux.

Le rôle de la société civile dans l'enjeu des changements climatiques peut être abordé de multiples manières. Ce mémoire propose d'observer le potentiel que revêtent des actions concrètes et directes dans l'espace urbain initiées et réalisées par des citoyens. Cette recherche vise ainsi à comprendre comment ces initiatives citoyennes constituent des expérimentations ayant un effet pour amener certains changements et transitions dans la gouvernance climatique locale.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS : LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA GOUVERNANCE URBAINE CLIMATIQUE

Ce premier chapitre présente le contexte et le champ de recherche dans lequel s'inscrit ce mémoire. Au cœur de la thématique du rôle des villes dans l'enjeu des changements climatiques réside un aspect fondamental quant à la gouvernance urbaine du climat («urban climate governance»). Celle-ci peut être définie comme «the ways in which public, private, and civil society actors and institutions articulate climate goals, exercise influence and authority, and manage urban climate planning and implementation processes» (Anguelovski et Carmin 2011, 169). La gouvernance urbaine des changements climatiques donne lieu à une interaction complexe entre les aspects urbains sociaux, matériels, économiques, techniques et politiques et invite à repenser aux rôles des différentes sphères d'autorité dans la ville (Bulkeley 2010; Burch et al. 2014; Newig, Vob et Monstad 2007).

Diverses modalités de gouvernance et de politiques urbaines prennent ainsi forme. Ce chapitre offre un survol de la littérature sur la gouvernance multi-niveaux («multilevel governance»), sur les réseaux transnationaux de municipalités («transnational municipality networks») et sur la gouvernance intra-urbaine. Il aborde également des notions reliées à la théorie des transitions sociotechniques. Si les réponses urbaines face aux changements climatiques sont nombreuses et diverses, les acteurs impliqués dans cette question le sont aussi. La recension des écrits vise à mettre en lumière les recherches qui se sont intéressées particulièrement au rôle et moyens d'actions de la société civile dans la gouvernance de la question climatique au sein des villes.

Pour terminer ce chapitre, l'objet de la recherche ainsi que les différents objectifs sont présentés puis la question et les sous questions sont posées afin de comprendre l'orientation de ce mémoire.

1.1 Gouvernance et perspective multi-niveaux

Alors qu'ils dominaient tous les dossiers et qu'ils mobilisaient l'attention des chercheurs jusqu'à récemment, les gouvernements nationaux ne sont plus nécessairement les acteurs centraux et prédominants dans la prise de décision quant aux problématiques climatiques et de gestion des

ressources (Agnew 2014). En effet, d'autres paliers de gouvernements sont appelés à prendre l'initiative et à exercer un certain contrôle pour répondre à ces enjeux qui nécessitent une réponse et une action à tous les niveaux (Armitage et al. 2009; Jonas et Bridges 2003; Schreurs 2010). Un pan important de la recherche sur la gouvernance urbaine des changements climatiques s'intéresse à la gouvernance multi-niveaux, où l'interaction et les dynamiques entre divers paliers de pouvoirs et de gouvernements engendrent des opportunités et contraintes pour leurs démarches respectives envers le climat (Betsill et Bulkeley 2006; Bulkeley 2010; Schroeder, Burch et Rayner 2013). La gouvernance multi-niveaux invite à repenser les configurations établies des sphères et échelles d'autorité et à décentraliser des pouvoirs et responsabilités vers des échelles plus régionales et locales (Bulkeley 2005; Burch et al. 2014). Certains auteurs suggèrent qu'une gouvernance collaborative entre les niveaux politiques permet aux divers acteurs qui s'y trouvent de jouer des rôles complémentaires et d'innover dans leurs actions en matière de climat (Bulkeley 2010; Schroeder, Burch et Rayner 2013; Scanu et Cloutier 2015).

Suivant cette lecture des niveaux institutionnels, les villes sont dans une situation où elles peuvent démontrer un leadership et mettre de l'avant des politiques et plans pour répondre aux défis climatiques (Gore, Robinson et Stren 2009; Scanu et Cloutier 2015). Toutefois, elles s'imbriquent dans un contexte où les paliers politiques régionaux, provinciaux et nationaux peuvent limiter leur pouvoir d'action en matière de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. De fait, les villes n'ont pas nécessairement toutes les compétences ou les ressources financières pour agir sur la question climatique (Burch et al. 2014). Le pouvoir d'action des villes dépend de paramètres déterminés par d'autres paliers politiques supérieurs et certains auteurs suggèrent qu'elles devraient être plus autonomes dans la question climatique et profiter de cet enjeu pour faire des revendications politiques (Bulkeley 2010; Gore, Robinson et Stren 2012).

Cette perspective de gouvernance multi-niveaux est également mobilisée dans le champ théorique des transitions sociotechniques vers des systèmes plus soutenables («sustainability transitions»). Ce champ s'intéresse aux changements systémiques qui doivent s'opérer afin de répondre à l'enjeu climatique (Farla et al. 2012; Rotmans et al. 2001). La transition y est définie comme l'innovation et le passage d'un système sociotechnique à un autre (Geels 2005), chaque système étant caractérisé entre autres par des référents culturels, des réglementations, des technologies, des pratiques et des manières de gérer et d'alimenter certains réseaux (Loorbach 2007). Ces systèmes témoignent d'une certaine résistance au changement en raison de

mécanismes et manières de faire qui y sont ancrés. Ceci fait en sorte que les transitions relèvent souvent de processus prenant place sur une longue durée.

La perspective multi-niveaux démontre comment un changement peut s'opérer au sein de ces systèmes. L'interaction et l'influence entre les niveaux d'action de l'échelle micro, méso et macro y sont étudiées, jetant un éclairage sur les dynamiques entre les acteurs oeuvrant à l'échelle locale et aux niveaux plus systémiques (Berkhout, Smith et Sterling 2004; Geels et Schot 2007; Lawhon et Murphy 2011; Loorbach 2007; Rip et Kemp 1998; Seyfang et Haxeltine 2012; Verbong et Loorbach 2012). Trois niveaux, interagissent et composent les systèmes en ordre croissant: les niches, le régime et le paysage. Plusieurs phases entrent dans la séquence vers une transition du système sociotechnique en place (Audet 2015; Geels 2005). Cette séquence sert de base pour comprendre l'interaction entre les divers niveaux du système et ne prétend pas être linéaire ou limitée ou fixée à ces catégories (Lawhon et Murphy 2011). Si les écrits ont davantage porté sur la transition plus technique, d'autres se sont plutôt intéressés à l'aspect social de ces transitions (Seyfang et Smith 2007).

Dans cette perspective multi-niveaux des transitions sociotechniques, la société civile s'inscrit ici comme un acteur oeuvrant à l'échelle la plus petite, soit au niveau local ou de l'ordre de la niche d'innovation. Ses façons d'y intervenir sont multiples et entrent en interaction avec les diverses composantes du système sociotechnique : elles laissent entrevoir un potentiel intéressant d'action et de transformation, voire d'innovation et d'alternatives, en vue d'une transition vers des systèmes à plus faible impact carbone (Hargreaves et al. 2011; Hess 2007; Lovell 2007; Seyfang et Haxeltine 2012; Smith 2012). Le rôle à jouer de la société civile et son potentiel d'influence dans cet enjeu sont complexes et font l'objet de plusieurs recherches. Une plus grande attention y sera portée plus loin dans ce chapitre.

La perspective de gouvernance multi-niveaux de la gouvernance climatique ainsi que celle associée à la transition sociotechnique permettent de mettre en relation divers acteurs et diverses échelles de pouvoir. Cette approche horizontale met en lumière les interactions et influences qui ont cours pour répondre à l'enjeu climatique (Burch et al. 2014; Hooghe et Marks 2003). Cette perspective horizontale est également adoptée pour saisir les rapports des villes entre elles, à l'échelle internationale.

1.2 Gouvernance de réseaux transnationaux des villes

Dans un contexte de gouvernance multi-niveaux des changements climatiques, des auteurs se sont intéressés à la gouvernance de réseaux transnationaux de villes (RTV) («transnational municipal networks»). Alors que les gouvernements des villes sont limités par d'autres niveaux de gouvernement, cette forme de gouvernance permet aux villes de créer des réseaux entre elles pour collaborer et échanger sur des solutions, des engagements et des politiques publiques sur la question climatique (Lee et Van de Meene 2012). La première vague de réseaux entre les villes apparaît au cours des années 1990. Au fil des années, les villes qui prennent part à ces réseaux se diversifient ainsi que les types d'acteurs y étant impliqués. Parmi ces derniers, on peut penser au Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI), le Cities Climate Leadership Group (C40) ou encore la Convention des maires pour le climat et l'énergie (Giest et Howlett 2013).

Les villes qui font partie des RTV sont autonomes et libres d'adhésion. Les décisions y sont prises et mises en place par les villes membres et ces réseaux s'autogouvernent grâce à la structure horizontale et polycentrique qui les définit (Kern et Bulkeley 2009). Ces partenariats entre les villes leur permettent de dégager des ressources et d'échanger des connaissances dans le but de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ils créent de nouveaux espaces d'autorité politique, qui s'éloignent des manières verticales de gouverner régies par l'interaction entre divers paliers politiques (Betsill et Bulkeley 2004; Bulkeley 2010; Lee et Van de Meene 2012). Ils offrent ainsi une manière alternative, flexible et parfois plus audacieuse de gouverner la question climatique urbaine.

Les RTV qui prennent ancrage dans des régions spécifiques et qui sont supportés par les gouvernements nationaux sont les plus susceptibles d'avoir des impacts positifs sur le climat. Plusieurs motivations expliquent que les villes rejoignent ce type de réseau. Parmi ces raisons, on peut mentionner l'intention d'améliorer la réputation de la ville par rapport à son engagement dans l'action climatique, d'accepter de prendre le risque d'investir économiquement sur le long terme pour se préparer aux changements climatiques et l'opportunité de pouvoir prendre des initiatives au niveau local sans être limité par les paliers politiques supérieurs (Bulkeley 2005; Giest et Howlett 2013).

Les RTV représentent une façon locale de répondre à un enjeu qui dépasse les frontières des

villes ou même des pays (Lee et Van de Meene 2012). La portée de tels réseaux par rapport à la question climatique et les décisions politiques et plans adoptés subséquemment à l'échelle locale demeure toutefois peu claires, d'autant plus que les villes qui composent ces réseaux ont des accords non-contraignants et volontaires.

Ainsi, les RTV mettent de l'avant les autorités municipales comme des actrices leaders dans la question climatique. Les recherches sur ce sujet n'abordent pas nécessairement la place de la société civile dans cette forme de gouvernance. On observe toutefois des réseaux transnationaux d'organisation de la société civile qui se mobilisent pour répondre à la question climatique, comme ce qui s'observe par exemple avec le mouvement des villes en transition (Nicolosi et Feola 2016). Ces projets initiés par des citoyens agissent comme alternatives ou compléments aux réseaux mondialisés d'actions en lien avec le climat ou de la gestion des ressources. Ils participent à offrir une réponse à des enjeux transfrontaliers par la mobilisation d'autres moyens à une plus petite échelle d'action (Batliwala 2002; Dupuits et Pflieger 2017). Certains auteurs discutent de l'émergence d'une nouvelle société civile mondiale où divers groupes citoyens sur l'ensemble du globe échangent des informations, se mobilisent et agissent sur des thématiques environnementales (Rohrschneider et Dalton 2002). Ces réseaux de communautés citoyennes représentant une forme de mouvement social s'insèrent dans une gouvernance transnationale de la question climatique et s'adaptent ou confrontent les réseaux et modes de gouvernance environnementaux existants (Ford 2006).

1.3 Gouvernance au sein des villes : la gouvernance intra-urbaine

Si les villes participent à des formes de gouvernance multi-niveaux et de partenariats transnationaux pour répondre à la question des changements climatiques, il convient également d'examiner comment se déroule la gouvernance au sein même des villes, alors que s'y observent aussi des dynamiques entre acteurs variés qui sont confrontés à diverses opportunités et défis (Aylett 2015a; Bulkeley 2010; Sippel et Jensen 2009). Au même titre que la question des changements climatiques invite à une reconfiguration de la gouvernance entre divers paliers de gouvernements, elle invite aussi à revoir la gouvernance qui s'opère au sein même des villes afin de répondre de manière adéquate à la problématique climatique.

Comme il vient d'en être question, le pouvoir d'action des autorités municipales demeure limité en raison d'éléments propres à la gouvernance multi-niveaux dans laquelle elles s'insèrent: limites juridiques, manque d'appui financier de paliers politiques supérieurs et manque de coordination entre ces divers paliers (Dilling 2007; Moser et Ekstrom 2010). Cela dit, des facteurs internes posent également des limites à l'efficacité de la gouvernance urbaine climatique : capacités municipales institutionnelles limitées, manque de ressources humaines et financières, dynamiques municipales en vase clos, marginalisation des services municipaux reliés à l'environnement, nature inter-sectorielle des politiques environnementales qui rendent plus difficile leur coordination, manque de leadership pour mettre de l'avant des politiques publiques et scepticisme de l'importance des villes dans la question climatique en sont de bons exemples (Aylett 2015a; Betsill et Bulkeley 2006; Burch 2010; Burch et al. 2014). Les pouvoirs municipaux ont également un impact restreint pour réduire les émissions urbaines alors qu'ils ont sous leur contrôle un très faible pourcentage de ces émissions. Cette marge de manœuvre restreinte invite à inclure d'autres acteurs de la ville pour traiter de cet enjeu (Aylett 2013).

Malgré ces limites, l'échelle urbaine demeure tout de même un terrain propice pour mettre de l'avant des actions concrètes et des expérimentations de gouvernance pour relever les défis climatiques (Betsill et Bulkeley 2006; Bulkeley et Castán Broto 2012; Cloutier et al. 2015; Smedby 2016). Ce sont ces actions et réponses qui nous intéressent ici.

Pour répondre aux défis posés par l'enjeu des changements climatiques, diverses formes de gouvernance peuvent se mettre en place (Kettle 2000). Par exemple, les villes peuvent miser sur 1) l'auto-gouvernance («self-governing») qui consiste à la gestion des activités municipales par la mise en place d'actions concrètes auto-déterminées, 2) la gouvernance habilitante («governing through enabling») qui cherche à encourager l'intervention de partenariats public/privés, 3) la gouvernance par fourniture («governing by provision») qui consiste à offrir des services ou des infrastructures ayant un impact positif sur l'environnement et 4) la gouvernance par l'autorité («governing by authority»), qui repose sur l'usage d'une réglementation pour encadrer ou faire adopter des comportements relatifs à l'environnement (Scanu et Cloutier 2015).

De nouvelles formes de gouvernance peuvent également émerger, qui soient plus relationnelles, horizontales et collaboratives et qui offrent ainsi une façon de répondre aux enjeux climatiques (Armitage et al. 2009; Folke et al. 2005; Walker et al. 2004). Les autorités

municipales peuvent mettre en place une gouvernance adaptative («adaptive governance»), qui fait interagir des institutions formelles et informelles dans la prise de décisions et dans l'élaboration de politiques publiques dans le but de pouvoir réagir aux incertitudes amenées par les changements climatiques (Boyd et Juhola 2015). Les Villes peuvent aussi faire davantage de collaboration pour coordonner des programmes et politiques en lien avec les changements climatiques (Aylett 2015a).

Bien que les acteurs municipaux prennent beaucoup d'initiatives pour mettre de l'avant des plans pour répondre à la question climatique, de plus en plus de recherches s'intéressent aux rôles des acteurs qui opèrent en dehors des structures municipales afin de mener des transformations en profondeur du système actuel pour faire face aux défis posés par les changements climatiques (Aylett 2013; Aylett 2015b; Scanu et Cloutier 2015; Seyfang et Haxeltine 2012; Cloutier, Papin et Bizier 2018). De nouveaux réseaux et des partenariats émergent au sein des villes et donnent lieu à des façons inédites de gouverner la question des changements climatiques en faisant interagir divers acteurs pour mobiliser des ressources et des compétences dans le but d'atténuer les impacts urbains sur les changements climatiques ou pour s'y adapter (Schroeder, Burch et Rayner 2013). Face au pouvoir d'action limité des autorités municipales sur la question climatique, le support, l'intégration et l'interaction avec d'autres acteurs urbains est souhaitable (Burch et al. 2014; Wamsler 2016).

1.3.1 De multiples acteurs mobilisés

Dans cette gouvernance intra-urbaine, plusieurs acteurs sont impliqués à divers niveaux et chacun d'entre eux présente ses propres manières et opportunités de répondre à l'enjeu des changements climatiques en déployant certaines ressources et en faisant appel à diverses capacités : financières, réglementaires, humaines, etc. (Farla et al. 2012). Il est important de comprendre comment, pourquoi et avec quelles implications ces acteurs tentent de prendre part à la gouvernance climatique urbaine (Bulkeley 2010). Ces acteurs peuvent être répertoriés comme suit (Aylett 2014; Bulkeley et Castán Broto 2012; Seyfang et Haxeltine 2012) :

- *Les autorités municipales et les acteurs du secteur public.* Ils ont été abordés ci-haut et représentent des acteurs institutionnels faisant partie de l'administration municipale menant diverses initiatives dans la question climatique, comme la mise en place de réglementations, de lois ou de politiques publiques.

- *Le secteur privé.* Des acteurs du secteur privé, comme les entreprises, sont impliqués dans la question de la gouvernance urbaine climatique par les investissements réalisés ou la mise en place d'innovations technologiques et techniques, notamment.
- *Les organismes non-gouvernementaux.* Ce sont des acteurs sans but lucratif, qui agissent en dehors des structures institutionnelles, des entreprises ou gouvernements. Ils travaillent notamment au regroupement des ressources et à l'identification d'objectifs communs pour intervenir dans certains domaines spécifiques.
- *Les organisations de la communauté.* Ces organisations communautaires («community-based organisations») incluent les groupes «grassroots» et les associations de quartier et agissent en dehors des structures institutionnelles. On y retrouve la société civile qui peut être définie comme «an arena that encompasses the collective activities by which associations of people develop and assert shared values, identities and interests, without direct recourse to market transactions or the authority of the state in the first instance» (Smith 2012, 3).

D'autres acteurs, tels les gouvernements nationaux ou régionaux/provinciaux, les organisations scientifiques ou communautés académiques, ainsi que les organisations internationales sont aussi importants dans la question de la gouvernance climatique (Bulkeley et Castán Broto 2012), mais cette recension des écrits ne s'attardera pas à ceux-ci puisque l'intérêt de ce mémoire porte davantage sur les acteurs à l'échelle locale et, plus spécifiquement, sur la société civile et les autorités municipales.

1.4 La société civile dans la gouvernance urbaine des changements climatiques

Inclure la participation de la société civile et des communautés dans la gouvernance urbaine climatique s'impose désormais comme un réflexe naturel au sein des recherches académiques. Ceci s'explique notamment par le fait que les citoyens représentent les premiers témoins du changement de leur milieu. Aussi, le potentiel des savoirs locaux qui peuvent être dégagés de ces acteurs est de mieux en mieux saisi (Berkes, Colding et Folke 2003; Ross et al. 2015). Différents modèles de participation citoyenne se sont mis en place au fil des dernières décennies et offrent divers degrés d'implications et de pouvoirs à la société civile, allant des partenariats aux consultations publiques et séances d'informations, en passant par les référendums et les assemblées populaires (Arnstein 1969). Depuis les années 1960, on observe d'ailleurs une transition d'une planification urbaine plus rationnelle et verticale de la ville vers

une planification et une administration de la ville plus collaborative (Bacqué et Gauthier 2011).

La prochaine section de la recension des écrits se concentre davantage sur les formes que peut prendre l'implication de la société civile dans la gouvernance urbaine des changements climatiques. La place de la société civile dans les structures formelles sera d'abord traitée puis l'attention sera portée sur des formes de participation citoyenne par des mécanismes d'actions non-institutionnalisés. Dans cette optique, une recension des écrits sur les initiatives venant des communautés, des innovations «grassroots», des expériences urbaines et des partenariats et réseaux sera faite. Les sous-sections sont articulées de manière à donner une idée générale des concepts avancés et à démontrer leurs opportunités et limites telles qu'identifiées dans les travaux de recherche.

1.4.1 Une participation institutionnalisée

Les gouvernements locaux et le monde de la recherche s'intéressent de plus en plus au rôle de la société civile dans la gouvernance urbaine des changements climatiques et dans l'identification des réponses des villes face à cet enjeu (Armitage et al. 2009; Ayers et Forsyth 2009; Berkes, Colding et Folke 2003; Smith 2012; Visbeck 2008; Wamsler 2016). Une grande attention a été portée sur la mise en place de politiques publiques. La société civile peut par exemple participer à concevoir des politiques en lien avec l'environnement et mettre en place des plans d'atténuation (ou d'adaptation) face au climat (Aylett 2014; Ross et al. 2015). Des chercheurs se sont aussi intéressés à la participation et à la place des citoyens dans les structures institutionnelles existantes de prises de décision (Bulkeley et Castán Broto 2012; Cohen et Arato 1992).

La participation publique ainsi que la démocratie participative ont fait l'objet de plusieurs définitions et ont pris diverses formes au fil des décennies (Bherer et Breux 2002). Au tournant des années 1970, cette participation s'est matérialisée par la réalisation de projets et d'actions concrètes de la communauté, visant à lui donner un sentiment de pouvoir et de contrôle. Puis, au cours des années 1980 et 1990, on observe une instrumentalisation de cette participation alors que les citoyens sont davantage informés des décisions de l'État ou consultés sur celles-ci (Aylett 2013). Plus récemment, cette façon dichotomique de placer l'État et la société civile comme deux entités distinctes dans la prise de décision se transforme pour laisser place à une plus grande collaboration ou partenariats entre eux, pouvant propulser la mise en place de

projets innovants et influant sur les systèmes en place (Armitage et al. 2015; Pelling, O'Brien et Matyas 2015). Des projets environnementaux menés par la communauté s'inscrivent dans cette dernière tendance et invitent à donner un nouveau sens à la participation publique et aux acteurs y étant impliqués.

Diverses formes de gouvernance collaborative entre les citoyens et les Villes peuvent être mises en place, comme la co-création, la co-production, la planification collaborative, la gouvernance participative ou encore la co-gestion adaptative (Ansell et Gash 2008; Baird, Plummer et Pickering 2014; Bremer 2015). Ces formes de gouvernance donnent lieu à des interactions entre les citoyens et la Ville, où chacun de ces acteurs a le potentiel de renforcer ou de nuire aux stratégies d'adaptation climatique mises de l'avant par l'un et l'autre (Gausset et Hoff 2013; Wamsler 2016). Des alternatives de gouvernance environnementale coopérative doivent être explorées pour préconiser une collaboration entre divers acteurs et inviter à considérer la société civile comme des partenaires légitimes dans la gouvernance des changements climatiques (Castán Broto et al. 2015).

Des recherches sur la gouvernance de l'environnement visent à expliquer l'effet de cet enjeu sur la transformation institutionnelle. Dans la plupart des cas, l'État a montré un intérêt à supporter des initiatives et des améliorations environnementales en réaction aux limites écologiques de la planète et cela a mené à des réformes dans les structures politiques et économiques en place (Davidson et Fricke 2010). Par leurs interventions, les parties prenantes se renforcent ainsi mutuellement. D'une part, la force combinée de l'État et des initiatives citoyennes peut permettre aux initiatives sociales de prendre une ampleur et de transformer les systèmes urbains, notamment en permettant aux municipalités de mettre de l'avant des politiques plus ambitieuses en matière de changements climatiques (Aylett 2013). D'autre part, ces partenariats horizontaux entre l'État et la société civile peuvent permettre aux autorités municipales d'augmenter leurs capacités d'intervention (Bulkeley et Castán Broto 2012).

Des organisations intermédiaires peuvent également établir un pont entre la société civile et l'État afin de permettre aux groupes locaux d'avoir accès à des ressources, des conseils et des réseaux (Smith 2012). Certains auteurs s'intéressent au rôle de ces acteurs intermédiaires qui lient divers partis impliqués dans la gouvernance des changements climatiques permettant à de nouveaux modes de gouvernance d'émerger: «As traditional boundaries between actor groups are being eroded or redefined, intermediaries would appear to play an important role in

communicating across cultures of compliance (state), of competition (market), and of collaboration (civil society)» (Moss 2009, 1492).

Les processus de consultation de la société civile mis en place par les gouvernements locaux sont un outil pour encourager la participation des citoyens dans les processus de conception de politiques pour le climat. Toutefois, ces consultations n'ont pas nécessairement d'écho lorsque vient le temps de mettre en application des plans pour le climat (Aylett 2014). Bien qu'une tendance s'observe pour inclure la société civile dans la prise de décisions et l'élaboration de politiques publiques en lien avec le climat, il demeure difficile de dire quel effet réel a cette participation au sein des institutions politiques. Il semble même que le nombre grandissant de dispositifs de participation puisse constituer une fragmentation et puisse être contreproductif pour l'implication citoyenne (Bherer et Breux 2002). Dans le même sens, il est désormais reconnu que plusieurs processus permettent aux citoyens d'être sensibilisés ou informés, mais pas de participer réellement aux décisions (Arnstein 1969; Aylett 2013; De Souza 2006; Wamsler 2016). En outre, il y a un risque à ce que les gouvernements délèguent leurs responsabilités et se reposent sur les citoyens pour agir (Aylett 2013; Castán Broto et al. 2015).

Comprendre la gouvernance urbaine des changements climatiques va au-delà de l'analyse des politiques publiques, discours ou stratégies avancés par les autorités municipales (Bulkeley et Castán Broto 2012). En dehors des modes de participation associés aux structures politiques traditionnelles et au-delà de la mise en œuvre de réglementations et politiques publiques, la société civile peut « prendre action » de diverses manières afin de réduire l'impact des villes sur les changements climatiques (Aylett 2013; Loorbach 2007; O'Brien 2012). Si certains auteurs voient en ces interventions des réponses à une capacité municipale limitée dans la question climatique, d'autres au contraire croient qu'elles s'insèrent dans la gouvernance contemporaine caractérisée par les multiples et diverses réponses possibles propres à cet enjeu (Kivimaa et al. 2015; Wamsler 2016).

1.4.2 Une action en dehors des institutions

La société civile peut être associée à un espace de contestation et de réflexion, d'où peuvent émerger des solutions alternatives, indépendamment de l'état ou du marché (De Souza 2006; Smith 2012). Elle peut agir comme agent de changement et tenter d'avoir un impact signifiant

dans les transitions vers des villes à plus faibles émissions de carbone grâce à la mise en place rapide de projets et en raison de sa plus grande tolérance au risque comparativement aux gouvernements (Aylett 2013; Folke et al. 2005 ; Forsyth 2014; Schroeder, Burch et Rayner 2013). Whitehead (2013) explique que la société civile dans la question climatique se révèle être davantage une forme de contrepoids dans les structures de pouvoirs urbains établis. Dans ce contexte, une distance entre elle et les structures formelles est souhaitable. Il conçoit ainsi les initiatives locales qui sont davantage basées sur la participation des citoyens comme étant de bonnes manières de s'éloigner des agendas gouvernementaux néolibéraux d'adaptation face aux changements climatiques (Whitehead 2013).

Plusieurs activités figurent dans les répertoires d'actions de la société civile en ce qui a trait aux problématiques environnementales: innovations «grassroots», initiatives menées par la communauté, lobby, manifestations, boycotts, actions directes, etc. (Smith 2012). Elle peut par exemple participer à la création de réseaux d'actions plus informels offrant une alternative en termes de gouvernance climatique (Olsson et al. 2006). Elle peut aussi concevoir ses propres programmes d'action (Aylett 2014; Cloutier et al. 2015; Hoffmann 2011; Ross et al. 2015).

Un volet de la recherche plus axé sur l'étude des mouvements sociaux s'est également intéressé à la société civile dans un contexte de transitions durables (Seyfang et al. 2010) et à l'étude d'initiatives citoyennes mises en place dans le but de construire et de vivre des alternatives sociales et économiques concrètes (Nicolosi et Feola 2016).

Dans une optique de planification urbaine, les méthodes d'action de la société civile dans la ville peuvent également se rapprocher de l'urbanisme tactique ou du «Do it yourself urbanisme - DIY» (Iveson 2013). Mû par une volonté de transformer des espaces urbains sous-utilisés, l'urbanisme tactique consiste à mettre en place des projets dans un court terme, à une échelle très localisée. Ces projets tactiques mettent de l'avant des changements locaux répondants à des besoins du même ordre. Les caractéristiques distinctives des projets d'urbanisme tactique ou DIY sont qu'ils nécessitent peu d'investissements financiers, se réalisent rapidement et varient en termes de légalité ou d'autorisation (Lydon 2012). Selon la perspective de l'urbanisme tactique, les actions menées par les individus et les groupes répondent à une approche graduelle de transformation urbaine. Celle-ci commence par la mise en place de petites actions en espérant des changements plus permanents, autorisés, plus profonds et à plus grande échelle (Benner 2013). Les alternatives promues par l'urbanisme tactique ou DIY rendent

visibles des enjeux qui peuvent être oubliés ou ignorés des pouvoirs publics.

1.4.2.1 Des initiatives de la communauté

Bien que l'enjeu des changements climatiques se déploie à une échelle mondiale, les impacts reliés aux variations climatiques sont ressentis par des populations à l'échelle locale (Ayers 2011). Face à cette situation, des initiatives venant des communautés («community-based activities») sont entreprises et représentent une forme de participation citoyenne pour répondre à l'enjeu climatique (Middlemiss et Parrish 2010; Rogers et al. 2012).

L'adaptation venant des communautés («community-based adaptation») (CBA) fait l'objet d'un champ de recherche qui explore comment les initiatives qui viennent de la base peuvent permettre une gouvernance plus adaptative face aux enjeux climatiques (Forsyth 2014; Reid 2015). Ce champ cherche à comprendre comment inclure les priorités, besoins et savoirs des communautés dans la mise en place de politiques publiques et d'actions pour s'adapter aux changements climatiques. On s'y intéresse afin de comprendre comment des initiatives venant des communautés et s'inscrivant dans un espace local délimité peuvent avoir un impact sur un plus grand nombre de personnes ou sur des échelles ou niveaux d'actions plus haut ou systémiques (Ayers et Forsyth 2009; Reid et Schipper 2014 ; Rogers et al. 2012 ; Walker et al. 2004). L'amplification («scaling up») de ces CBA peut être de nature 1) fonctionnelle (élargissement des fonctions des activités), 2) organisationnelle (amplification des ressources à la base de l'initiative de la communauté), 3) quantitative (plus grande étendue géographique et augmentation du nombre de personnes intégrées) ou 4) politique (intégration au sein des structures politiques) (Uvin et Miller 1996).

La communauté est un concept qui fait l'objet de plusieurs interprétations (Reid et Schipper 2014). Walker (2011) présente six manières différentes mais inter-reliées de la définir en lien avec la gouvernance du climat. La communauté peut d'abord être définie comme un **acteur** (1) ayant un pouvoir d'action et d'interaction. Elle peut aussi être vue comme une **échelle** (2), basée sur sa position entre les individus et les gouvernements locaux. Cela lui donne une indépendance d'action qui s'inscrit hors des institutions. La communauté comme échelle revêt ainsi un rôle d'intermédiaire qui lui permet de mettre de l'avant des manières alternatives de faire pour atténuer les impacts climatiques des villes. La communauté peut aussi être définie comme un **espace** (3) basé sur un sentiment d'appartenance à un territoire spécifique. Cette

communauté permet d'ancrer les initiatives climatiques localement, de réduire la résistance des individus face au changement et de favoriser une plus grande appropriation des projets proposés. La communauté peut aussi être définie comme un **réseau** (4) basé sur des liens sociaux plutôt que sur un ancrage territorial. Par ailleurs, la communauté peut être comprise comme un **processus** (5) basé sur une manière différente d'agir qui sollicite la participation et le consensus populaire. Dans la question climatique, cette caractéristique peut mener à des changements quant aux comportements des individus car la communauté s'implique localement, vient créer un sentiment de projet commun et permet un échange d'information et de conseils qui sont jugés dignes de confiance. Finalement, la communauté peut être comprise comme une **identité** (6) basée sur l'adoption d'une manière collective de penser et d'agir (Walker 2011).

Dans la lutte aux changements climatiques, la communauté possède un ancrage local associé à une participation élevée des citoyens dans les initiatives d'atténuation en lien avec le climat (Ross et al. 2015). Les projets menés par la communauté font appel à des savoirs citoyens locaux et se développent depuis la base (Benner 2013). Ces initiatives s'appuient sur les capacités propres à chacune des communautés pour se mettre en place, tel que des capacités d'organisation avec d'autres acteurs du milieu ou des capacités personnelles d'individus initiant un projet (Middlemiss et Parrish 2010). Cet ancrage territorial est vu comme un facteur favorable à l'élaboration d'une réponse plus efficace aux problématiques partagées par une communauté (Rogers et al. 2012). D'un point de vue plus social, la participation citoyenne à ces projets pourrait avoir comme effet de permettre d'augmenter les capacités de la communauté, de renforcer ses liens sociaux et de permettre à des projets encore plus ambitieux de voir le jour (Adgers 2003).

Walker (2011: 780) résume finalement cette idée en disant:

Community action is not being valued solely in terms of the carbon reductions with which it may be directly associated through specific community-based projects. Community is seen as an integral part of wider innovation, learning, education and diffusion processes, acting as a conduit, a lubricant and an exemplar for change. (Walker 2011, 780)

Les recherches sur les initiatives communautaires démontrent que celles-ci font également face à plusieurs défis. Elles se confrontent entre autres à des limites financières. L'installation des technologies nécessaires au projet et leurs dispositions légales et opérationnelles peuvent

contraindre leur réalisation (Walker 2011). Des auteurs se sont également intéressés aux facteurs sociaux qui interviennent sur le potentiel de réalisation des projets de communautés (Rogers et al. 2012). Ces initiatives dépendent d'individus motivés, qui s'impliquent dans une forme de citoyenneté active. Certains d'entre eux doivent faire preuve de leadership et posséder des ressources et des expériences pertinentes pour entraîner la communauté dans de tels projets (Middlemiss et Parrish 2010).

La recherche sur le rôle des communautés dans les mesures d'atténuation face au climat est encore à ses débuts. Plusieurs questions demeurent, concernant par exemple comment ces initiatives peuvent être reproduites dans d'autres contextes ou quelles répercussions elles ont réellement dans la réduction des émissions contribuant aux changements climatiques (Walker 2011). Des recherches récentes tentent d'évaluer ce potentiel à travers la question de l'innovation.

1.4.2.2 Niches et innovations «grassroots»

Le concept d'innovation «grassroots» est utilisé par plusieurs chercheurs afin d'investiguer l'effet d'une forme d'action de la société civile dans l'enjeu climatique (Smith 2012). Cette façon de concevoir la société civile s'inscrit dans la théorie des transformations des systèmes sociotechniques («transformations in sociotechnical systems») vers des transitions durables («sustainability transitions»). Un intérêt grandissant se porte sur l'aspect social plutôt que technologique de ces innovations venant de la société civile et sur leur rôle à jouer dans une perspective de transition (Seyfang et al. 2010; Seyfang et Haxeltine 2012). Quatre approches y sont mobilisées : la perspective multi-niveaux («multi-level perspective»), la gestion de la transition («transition management»), la gestion stratégique des niches («strategic niche management» - SNM) et les systèmes d'innovation technologique («technological innovation system») (Burch et al. 2014; Loorbach 2007). Cette recension des écrits s'intéresse davantage à la perspective multi-niveaux et à la SNM, qui interpellent plus directement la société civile par son action au sein des niches par des innovations «grassroots».

Tel qu'abordé au début de ce chapitre, la perspective multi-niveaux permet l'interaction et l'influence entre diverses échelles d'actions d'un système (Grin, Rotmans et Schot 2010). Selon les trois étapes de la théorie des transitions sociotechniques, les niches qui ont du succès peuvent par la suite influencer le régime en place. Ce dernier peut par la suite modifier plus

profondément des systèmes socioéconomiques et environnementaux plus larges, définis comme étant le paysage, le «landscape» (Grin, Rotmans et Schot 2010; Romero-Lankao et Gnatz 2013). Smith (2012) critique toutefois le modèle «niche-to-regime» qui serait trop simpliste en ce qui a trait à la reconnaissance de la complexité et la diversité des paramètres des systèmes sociotechniques. Il explique à ce sujet que les niches d'innovation constituent davantage des réservoirs d'idées et de pratiques, qui doivent se transférer et s'adapter dépendamment des lieux et contextes, plutôt que des solutions clés en main à être appliquées et reproduites n'importe où (Smith, 2012).

La gestion stratégique des niches (SNM) est l'une des approches qui s'insère dans la théorie des transitions. Le SNM s'intéresse à la gouvernance des niches d'innovation afin de comprendre comment elles arrivent à se mettre en place avec succès et à entrevoir leur potentiel de transformation dans un système plus large (Kemp, Schot et Hoogma 1998; Nill et Kemp 2008). Selon cette approche, les niches qui gèrent les attentes et les objectifs, qui réussissent à construire de solides réseaux sociaux et à engendrer des formes d'apprentissages de premier niveau (connaissances techniques) et de second ordre (réflexion critique systémique) sont celles qui parviennent à se mettre en place avec succès (Kemp et al. 1998). Des niches d'innovation sociale peuvent être intégrées sous cette approche, alliant la gestion des attentes, la mise en réseau et les apprentissages vécus par ses composantes (Seyfang et Haxeltine 2012). Une transition s'opère en quatre phases représentées dans ce schéma :

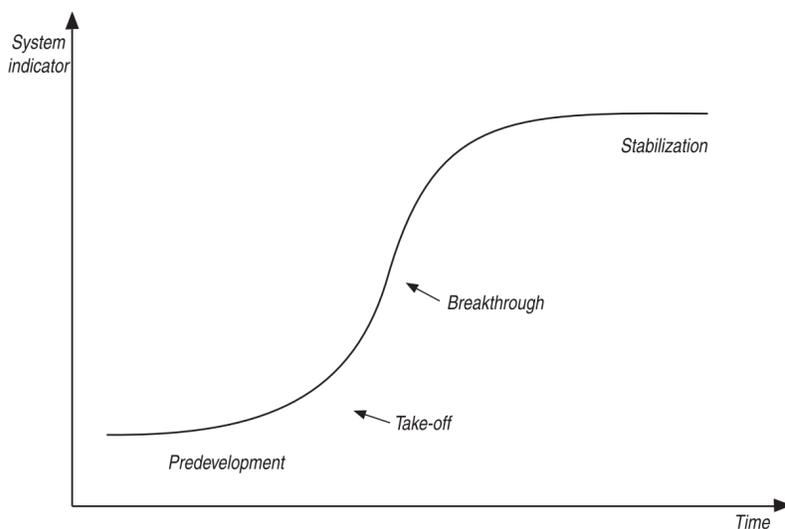


Figure 1.1 Four phases of transition

Figure 1.1 Quatre phases de la transition sociotechnique

Source : (Loorbach 2007)

Au départ, dans la phase de pré-développement, une série d'expérimentations prennent place au cœur de niches d'innovation. Puis, une accélération se produit alors que les initiatives se multiplient ou sont diffusées, venant influencer des structures en place jusqu'à une certaine percée du système. Finalement, une période de stabilité s'installe, intégrant les nouveaux éléments de changement dans le système (Loorbach 2007).

Les activités qui prennent place au niveau de la communauté (Walker 2011) mènent à la création de niches d'innovation, une appellation qui met davantage l'accent sur le potentiel de changement et d'alternative qui peut émerger d'elles par un processus du bas vers le haut («bottom-up») (Seyfang et Smith 2007). Les niches représentent des espaces protégés, en dehors de ces régimes, où des expérimentations alternatives et innovantes peuvent se développer (Lawhon et Murphy 2011; Rip et Kemp 1998 ; Schot et Geels 2008). Dans ces niches se développent des innovations «grassroots» qui sont définies comme ceci :

Networks of activists and organisations generating novel bottom–up solutions for sustainable development; solutions that respond to the local situation and the interests and values of the communities involved. In contrast to mainstream business greening, grassroots initiatives operate in civil society arenas and involve committed activists experimenting with social innovations as well as using greener technologies. (Seyfang et Smith 2007, 585)

La société civile peut ainsi occuper le rôle d'actrice du changement dans la gouvernance et l'émergence des transitions durables. Les acteurs sociaux peuvent être créateurs de niches d'innovation (niche-based approach) (Audet 2015; Hargreaves et al. 2011). La société civile peut tenter d'amener des changements en déstabilisant les régimes en place, en diffusant des pratiques et des idées propres aux niches d'innovations et en influençant les structures plus larges qui caractérisent les systèmes socio-techniques (Kemp et al. 1998; Loorbach 2007; (Seyfang et Haxeltine 2012).

Les niches d'innovation sociale et technique permettent le développement de nouvelles idées et pratiques qui sont différentes des manières habituelles de faire des régimes en place. Des niches vertes («green niches») peuvent ainsi devenir des lieux d'expérimentation pour des régimes plus durables (Aylett 2013; Seyfang et Haxeltine 2012). Prises individuellement, ces actions peuvent sembler restreintes et de petite envergure ; c'est l'accumulation de toutes les

actions innovantes qui peut avoir un effet transformatif (Grin et al. 2010).

Les innovations «grassroots» ont parfois comme but d'apporter des changements à l'échelle du régime et peuvent également vouloir influencer l'attitude des décideurs politiques en agissant comme critique des orientations environnementales prises par les régimes en place (Seyfang et Smith 2007). D'un point de vue social, grâce aux innovations «grassroots», les communautés peuvent avoir une envie de s'engager davantage dans des actions reliées à l'environnement. Les pratiques participatives reliées aux niches permettent aux communautés de bénéficier d'un «empowerment» et d'augmenter leurs aptitudes et capacités pour mener d'autres actions positives pour l'environnement (Lawhon et Murphy 2011).

D'un autre angle, les innovations «grassroots» sont également confrontées à des défis qui viennent déstabiliser la survie des niches: elles dépendent de ressources financières, de soutiens externes et d'individus souvent bénévoles, qui doivent avoir des aptitudes particulières. Selon Seyfang et Smith (2007), les porteurs de ces initiatives passent 90% de leur temps à essayer d'assurer la survie de leur projet et 10% de leur temps à réaliser leurs activités. Dans le même sens, le fait que les niches se réalisent à une petite échelle et qu'elles soient très localisées peut contraindre leur prise d'ampleur (Lovell 2007). Aussi, parce qu'elles proposent des manières de faire en réaction au régime en place, leur diffusion au sein des systèmes dominants n'est pas assurée (Middlemiss et Parrish 2010; Raven 2005; Smith 2012). Lorsque les acteurs d'innovation se situent en dehors des structures de pouvoir, les changements dans les régimes urbains peuvent être difficiles à engendrer. À cet égard, une approche du haut vers le bas (top-down) peut avoir davantage d'impact pour initier une vraie transformation, en raison des ressources disponibles et de l'accès au pouvoir (Romero-Lankao et Gnatz 2013). En outre, si la niche prend une certaine ampleur, des conflits et tensions peuvent survenir, témoignant de l'ambivalence des porteurs quant à leur désir de rester fidèle aux idéaux de base et celui de faire des compromis pour exercer une plus grande influence sur le système (Seyfang et Smith 2007).

Les recherches sur les innovations «grassroots» n'expliquent pas réellement encore qui prend part aux innovations sociales et pour quelles raisons. De plus, elles sont rares à s'intéresser au rôle politique que jouent ces initiatives (Seyfang et al. 2010; Smith 2012; Schroeder, Burch et Rayner 2013). Comment ces initiatives influencent-elles les réformes institutionnelles ou comment se diffusent-elles ? Ces questions restent encore à approfondir.

1.4.2.3 Expérimentations urbaines climatiques

Si certains auteurs parlent d'initiatives de la communauté ou d'innovations «grassroots», il est également possible de parler du rôle de la société civile dans les expérimentations urbaines menées pour répondre aux changements climatiques. Les recherches sur les expérimentations dans le cadre des changements climatiques («climate change experiments») tentent de comprendre comment la gouvernance de la question climatique est accomplie ou influencée par ces interventions urbaines techniques ou sociales, qui mettent en pratique des innovations et des apprentissages en dehors des structures politiques existantes et qui misent sur une approche transversale et participative (Brown et Vergragt 2008; Bulkeley et Castán Broto 2012; Bulkeley, Castan Broto et Edwards 2015; Burch et al. 2014; Evans 2011; Hoffman 2011). Les expérimentations permettent d'imaginer et de matérialiser des alternatives temporaires qui peuvent concerner certaines formes de gouvernance et tester des politiques publiques, tout comme elles peuvent être des initiatives réalisées au sein des niches d'innovation (Hildren, Jordan et Huitema 2017; Kivimaa et al. 2017). L'émergence de ces expérimentations dépend d'éléments contextuels précis, propres à un espace temps particulier. L'ouverture institutionnelle à ce genre de projets et l'existence d'une certaine culture orientée vers la recherche de solutions durables sont des exemples de ces éléments contextuels (Antikainen, Alhola et Jääskeläinen 2017; van den Heiligenberg et al. 2017).

Plutôt que d'occuper un espace marginal dans la gouvernance urbaine des changements climatiques, Bulkeley et Castán Broto (2012) suggèrent que ces expérimentations qui représentent des potentiels et tentatives d'innovation- s'insèrent dans la manière de gouverner la question climatique urbaine. Selon eux, les expérimentations peuvent réellement y jouer un rôle important en créant de nouveaux espaces politiques, notamment dans une perspective de gouvernance multi-niveaux. L'expérimentation révèle un potentiel d'influence pour diriger les systèmes actuels dans une transition durable en misant sur des apprentissages basés sur le vécu et l'action (Loorbach 2007).

Plusieurs définitions des expérimentations sont avancées dans les recherches académiques. Par exemple, dans le contexte de la gouvernance des changements climatiques, ces expérimentations sont comprises comme étant «a means through which policies diffuse, as symptomatic of changing structures of political authority and opportunity, as a means for

effecting sociotechnical transformations, and of knowing and managing cities» (Bulkeley et Broto 2012, 367). Kivimaa et al. (2015, 20) offrent une autre définition des expérimentations de politiques publiques :

deliberate field-trials of innovations that operate in a temporary space and scale, are reversible during the trial period, and are designed to challenge status quo policies and contribute to [social] learning [on how to advance climate change mitigation and/or adaptation] (as opposed to 'pure' advocacy of a particular solution).

Bulkeley et Castán Broto (2012) élaborent trois critères pour définir les expériences urbaines en lien avec le climat: elles sont des tentatives volontaires de reconfigurer les systèmes sociotechniques en place, elles ont comme but précis de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de s'adapter aux changements climatiques et elles sont conduites par une communauté urbaine.

Un trait qui caractérise les expérimentations est qu'elles permettent à de multiples acteurs d'intervenir. Dans la majorité des cas, le secteur public mène ces expérimentations, mais la société civile est aussi impliquée, surtout en tant que participante à des projets par le biais de partenariats, mais également comme meneuse de projets (Hilden, Jordan et Huitema 2017; Young et Brans 2017). Ces partenariats, fruits de la réalisation d'expérimentations urbaines, permettent de créer de nouveaux espaces politiques dans la ville dans lesquels les citoyens ont un rôle à jouer (Bulkeley et Castán Broto 2012, 2013 ; Matschoss et Heiskanen 2017). Cette implication des citoyens dans les expérimentations leur permet de développer un sentiment d'augmentation de leur capacité tout en favorisant une plus grande réussite du projet (Antikainen, Alhola et Jääskeläinen 2017). La société civile peut également jouer un rôle actif et devenir «expérimentatrice » en mettant elle-même en place des expérimentations, ce qui permet de recadrer les politiques climatiques à un niveau d'action locale (Jasas et al. 2017). En concevant des expérimentations à l'échelle des niches d'innovation, elle peut démontrer des alternatives au système en place (Alvelino et Grin 2017).

Si ces expérimentations présentent un potentiel intéressant, leur capacité demeure variable pour engendrer de réels changements et mettre en place des programmes et des politiques publiques qui soient efficaces (McFadgen et Huitema 2017; Millard-Ball 2012; Smedby 2016). Il demeure plus ou moins clair d'évaluer quel rôle concret elles jouent dans la gouvernance

urbaine climatique et quel est leur potentiel pour prendre une certaine ampleur ou de se répliquer pour favoriser une transition durable (Hilden, Jordan et Huitema 2017). Certains facteurs déterminent si ces initiatives/expérimentations font la démonstration d'un certain succès : 1. le fonctionnement d'une nouvelle configuration, technologie ou service intégré socialement, 2. un apprentissage de second ordre pour les participants (questionnant davantage les systèmes de manière plus large) et 3. un changement dans l'interprétation des cadres ou de la définition des problèmes par les participants et leurs successeurs à l'expérimentation (Brown and Vergragt 2008).

Les recherches sur la manière de gouverner la question climatique urbaine par les expérimentations demeure encore limitées en nombre, mais se révèlent pertinentes pour comprendre notamment le rôle qu'y joue la société civile ainsi que les retombées et les dynamiques qu'elles engendrent dans la gouvernance urbaine climatique (Bulkeley et Castán Broto 2012). Cette recherche en lien avec ce corpus en développement.

1.5 Objectifs et pertinence de la recherche

Dans un contexte où l'enjeu des changements climatiques amène une nécessité de transformer les systèmes actuels pour amorcer une réelle transition durable, tous les acteurs de la société doivent être pris en compte. Il importe de comprendre le rôle de la société civile et quelle contribution elle peut avoir dans la gouvernance urbaine climatique (Seyfang et Haxletine 2012). Afin de pouvoir articuler ces initiatives à une réelle transition, il est nécessaire de les analyser avec un regard critique et d'interroger ce qui fait leur succès et leurs limites (Kivimaa et al. 2015). Les recherches se sont intéressées principalement au rôle des gouvernements et des acteurs économiques dans cette transition. Une attention grandissante se porte sur le rôle de la société civile par rapport à cet enjeu et cet angle d'approche (Hargreaves et al. 2011) afin de faire le pont entre la théorie et la pratique et entre le local et le global pour réellement mettre en œuvre une transition vers des villes à plus faible impact sur le climat (Lawhon et Murphy 2011).

Ce mémoire s'intéresse à l'acteur citoyen intervenant à une échelle urbaine ou encore micro-urbaine, soit celle du quartier. Plus précisément, cette recherche porte sur les initiatives citoyennes urbaines en lien avec la thématique des changements climatiques et leur rôle dans la gouvernance urbaine climatique. Les objectifs de ce projet de recherche sont de:

- comprendre les opportunités et limites des citoyens comme acteurs dans l'enjeu climatique par le biais de la réalisation d'actions concrètes dans l'espace urbain ;
- comprendre quelle influence et quelles retombées peuvent avoir ces initiatives sur d'autres citoyens et sur les autorités municipales, dans une perspective de transition durable ;
- comprendre quelles ressources sont mobilisées et quels réseaux se mettent en place pour permettre la réalisation de ces initiatives et ce que cela implique dans une gouvernance urbaine des changements climatiques ;
- alimenter les connaissances sur le rôle des citoyens et de la société civile dans le champ de recherche de la gouvernance urbaine des changements climatiques.

1.6 Questions de recherche

En lien avec les objectifs mentionnés, cette recherche tente de comprendre comment les initiatives citoyennes urbaines contribuent à jouer un rôle dans l'enjeu mondial des changements climatiques par le biais d'une perspective de gouvernance urbaine climatique et de transition sociotechnique.

Afin de structurer et d'approfondir la réflexion, trois sous-questions sont posées:

- Comment et dans quelle optique les initiatives citoyennes en lien avec l'enjeu climatique se mettent-elles en place et se maintiennent-elles dans l'espace urbain?
- Quel est le rôle de ces initiatives auprès d'autres citoyens dans une perspective de participation citoyenne dans l'enjeu de la gouvernance urbaine climatique ?
- De quelle manière ces initiatives jouent-elles un rôle auprès d'acteurs institutionnels et des autorités locales dans une perspective de transition sociotechnique?

Ces questionnements proposent ainsi d'investiguer ce que révèlent les initiatives citoyennes entreprises à l'échelle de la ville en tant qu'expérimentations ou innovations sociales au cœur de niches dans une perspective de transition sociotechnique et de gouvernance urbaine climatique. En accordant une attention particulière à la manière dont ces initiatives se mettent en place, comment elles mobilisent d'autres citoyens et comment elles interagissent avec d'autres acteurs telles les autorités municipales, il sera ainsi possible de dégager des éléments pour amener des pistes de réponses à ces réflexions. Ces questions guident la réflexion pour lier des actions à

l'échelle locale à un enjeu global et tentent ainsi de visibiliser et de valoriser des « micro-révolutions » qui surviennent dans nos ruelles, au coin de nos rues, dans nos cours et dans nos espaces urbains sous-utilisés. Cette recherche explore l'effet multiplicateur et de domino que peuvent entraîner ces initiatives citoyennes et conçoit ainsi ce potentiel comme une innovation sociale dans les champs de la gouvernance urbaine climatique et des transitions socio-techniques vers des villes plus « durables ».

Synthèse

La recension des écrits de ce chapitre visait d'abord à mettre de l'avant les diverses approches pour comprendre la gouvernance urbaine des changements climatiques. En explorant la gouvernance multi-niveaux et la gouvernance de réseaux transnationaux des villes, la pertinence d'étudier la gouvernance intra-urbaine est démontrée. C'est d'ailleurs ce niveau de gouvernance qui est retenu dans le cadre de ce mémoire. Ces bases sur la gouvernance urbaine climatique permettent ensuite de comprendre les acteurs qui y sont impliqués, ainsi que les stratégies mises de l'avant par ceux-ci. La recension des écrits sur la société civile et son rôle à jouer dans cette problématique permet de comprendre les diverses façons dont les citoyens à l'échelle locale peuvent s'impliquer dans cet enjeu global ainsi que les opportunités et contraintes y étant associées. Ce mémoire cherche ainsi à alimenter les connaissances sur cette thématique en s'intéressant plus précisément au rôle des initiatives prises par les citoyens en lien avec la question climatique. Cette prémisse guide l'ensemble de la recherche et les sous-questions permettent d'investiguer davantage comment ces initiatives se mettent en place. De plus, la recherche vise à faire ressortir la portée de ces initiatives sur les changements climatiques et la dynamique qu'elles engendrent auprès d'autres citoyens et au sein de la gouvernance municipale. Le chapitre qui suit permet de comprendre les concepts mobilisés pour répondre à cette question, ainsi que l'approche qualitative retenue pour collecter les informations nécessaires menant à cette recherche.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE ET CADRE DE RECHERCHE : DES INITIATIVES VUES DE L'INTÉRIEUR

Ce chapitre vise d'abord à présenter les concepts de gouvernance urbaine climatique, d'innovations «grassroots» et d'expérimentations urbaines climatiques qui sont mobilisés pour cadrer la réflexion sur les initiatives citoyennes urbaines en lien avec les changements climatiques. Le cas d'étude de Rosemont-La Petite-Patrie est également présenté comme terrain choisi. Ce chapitre présente également les outils méthodologiques retenus, soit une approche qualitative alliant des entretiens semi-dirigés et une recherche documentaire. La façon de traiter les données et d'organiser l'information est ensuite expliquée puis les considérations éthiques de cette recherche sont présentées.

2.1 Un cadre théorique hybride

Plusieurs cadres peuvent être utilisés pour observer le rôle de la société civile dans l'enjeu des changements climatiques. D'abord, cette recherche utilise de manière large un cadre de lecture de la gouvernance urbaine climatique afin de comprendre la dynamique entre les acteurs mobilisés et leurs moyens mis en oeuvre pour répondre à l'enjeu climatique. Certaines recherches privilégient un regard porté sur l'atténuation ou l'adaptation des villes face aux changements climatiques. Ce mémoire s'inscrit davantage en lien avec une théorie de transformation ou de transition, où des alternatives novatrices sont mises en place pour tenter de modifier les paradigmes actuels dans la gouvernance urbaine climatique sans distinction quant à la cible visée, qu'elles soient des mesures d'atténuation ou d'adaptation. Pour se référer à ces théories, seul le concept de «transition» sera retenu comme appellation dans ce mémoire pour simplifier la lecture et la compréhension. Le terme de «transition» est sujet à diverses interprétations et définitions et peut susciter des changements par exemple sur des aspects matériels, sociaux, économiques ou technologiques d'un système, avec un objectif précis ou non (O'Brien 2012; Pelling 2011). La transition peut être comprise comme: «the capacity to create a fundamentally new system when ecological, economic, or social (including political) conditions make the existing system untenable» (Walker et al. 2004). En d'autres termes, une vision systémique de l'action est ici mobilisée et les échelles d'application de ces transformations ainsi que les contextes dans lesquels elles s'insèrent sont multiples (Loorbach 2007).

Pour faire écho à cette approche de transition et pour comprendre le rôle de la mise en place concrète d'initiatives à visée environnementale par les citoyens, un cadre théorique hybride qui interpelle les expérimentations climatiques et les niches d'innovation sociale est utilisé. L'intersection de ces cadres permet une approche multi-niveaux qui met l'accent sur les acteurs impliqués dans la transition sociotechnique, les dynamiques de pouvoir qui s'inscrivent entre eux et dans quels espaces et types d'actions ils s'inscrivent (Burch et al. 2014; Lawhon et Murphy 2011). L'enjeu des changements climatiques donne lieu à l'interaction de plusieurs acteurs à diverses échelles dans un système complexe. Afin d'en comprendre les nombreuses nuances possibles et de dresser un portrait des plus complets, l'utilisation de perspectives multiples et complémentaires se révèle judicieuse (Berkes, Folke et Colding 2003).

Cette démarche se veut exploratoire et utilise plusieurs pistes de référence afin de contribuer à une plus grande compréhension du rôle de la société civile dans la gouvernance urbaine climatique par la mise en place d'actions concrètes dans le paysage urbain. La recension des écrits du chapitre précédent aborde ces divers concepts et courants sur lesquels se base ce mémoire. La section qui suit vise à mettre l'accent sur certains éléments de ce cadre théorique hybride, qui servent de points de départ à la structuration de cette recherche.

2.1.1 Gouvernance urbaine climatique

Au cours des dernières années, le concept de gouvernance a fait l'objet de diverses interprétations (Hufty 2007). La tendance actuelle témoigne du fait que les prises de décisions politiques sont dorénavant le fruit d'interactions entre divers acteurs décentralisés (Le Galès 1995; Schreurs 2010). Spécifiquement, le concept de la gouvernance urbaine des changements climatiques, central à la réflexion de ce mémoire, est défini ainsi par Anguelovski et Carmin (2011): «the ways in which public, private, and civil society actors and institutions articulate climate goals, by exercising their influence and authority and by managing urban climate planning and implementation processes» (Anguelovski et Carmin 2011, 169). Cette définition met de l'avant les interactions à l'échelle locale entre divers acteurs impliqués dans la gouvernance urbaine des changements climatiques. Elle met l'accent sur l'influence et l'autorité qui se déploient au sein des acteurs afin de comprendre le rôle potentiel des initiatives citoyennes sur cette gouvernance. Les recherches sur le sujet montrent que la question de la gouvernance des changements climatiques permet d'étudier l'échelle urbaine en relation avec

d'autres échelles et paliers politiques ou avec d'autres villes dans le monde sous forme de réseaux transnationaux. Cette recherche-ci porte sur les dynamiques de gouvernance qui prennent place au sein même des villes en rapport avec la question climatique. Elle s'inscrit également dans une théorie de gouvernance multi-niveaux en s'intéressant à l'action citoyenne très localisée en relation avec les autorités de l'échelle municipale et à la dynamique entre acteurs étatiques et non-étatiques (Burch et al. 2014).

2.1.2 Le cadre des expérimentations comme élément d'innovation

Le concept d'expérimentation est également d'intérêt dans la recherche sur la gouvernance urbaine des changements climatiques (Bulkeley, Castán Broto et Edwards 2015; Hilden, Jordan et Huitema 2017). Ce concept met de l'avant la multiplicité des manières de faire face à cet enjeu dans une optique de tester et d'expérimenter quelles sont les opportunités et limites d'action face aux changements climatiques. Utiliser le cadre des expérimentations permet de comprendre en profondeur l'identité de ces initiatives et de les analyser comme des processus passant par diverses phases et non comme des mesures délimitées dans le temps ou avec une direction précise (Kivimaa et al. 2017). Comprendre ces phases permet d'apporter un éclairage au rôle que peuvent jouer ces expérimentations dans la gouvernance urbaine des changements climatiques. Ces expérimentations représentent des innovations, comprises comme quelque chose se définissant comme une façon différente de faire représentant un potentiel de changement face à une problématique connue grâce à un caractère nouveau et créatif par rapport aux manières de faire déjà éprouvée de manière large face à un enjeu.

Pour déterminer les critères de sélection pour choisir les initiatives retenues dans le cadre de ce mémoire, les trois éléments de catégorisation des expérimentations élaborés par Bulkeley Castán Broto et Edwards (2015, 19) ont servi d'inspiration. Ces critères sont les suivants :

- 1 – que les expérimentations soient stratégiques et qu'elles aient un objectif, tout en reconnaissant leur finalité non-déterminée propre aux processus sociotechniques ;
- 2 - que leur but soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de s'adapter aux impacts des changements climatiques ;
- 3 - qu'elles soient réalisées par et/ou pour une communauté urbaine.

Bulkeley Castán Broto et Edwards (2015) théorisent ces expérimentations dans un cadre analytique en trois temps, composé des phases consécutives de mise en place, de maintien et

de vécu («making, maintaining, living»). Dans la première phase, des niches se créent afin de mettre en place des manières d'intervenir et pour répondre à une problématique particulière. Tel que résumé par Bulkeley, Castán Broto et Edwards (2015, 44) «the making of experiments relies both on opportunities to ensure that experimentation is visible and the ability of intervening agencies to enrol actors, materials and resources through the production of suitable narratives that legitimate the experiment as a form of intervention». Quatre éléments essentiels correspondent à cette étape:

- La problématisation, soit l'enjeu urbain ciblé en lien avec les changements climatiques.
- L'organisation, qui est la façon de répondre à l'enjeu ciblé.
- La traduction technique, soit les manières concrètes de mise en place de l'expérimentation.
- La persuasion, soit les moyens autres que techniques, telle la capacité à créer des réseaux, pour mettre en place l'expérimentation.

Dans le cadre de cette recherche, la phase d'émergence sera observée en portant une attention à la nature et à la raison d'être de l'initiative, ses objectifs, ses valeurs et missions, les ressources mobilisées, les activités et/ou aménagements réalisés ainsi que les besoins ou nécessités auquel cette initiative répond.

Les expérimentations visent à la fois à s'intégrer dans un contexte urbain tout en étant des espaces où les manières de faire remettent en cause le régime sociotechnique en place (Jasas et al. 2017). Ainsi, la phase de maintien est une étape importante pour comprendre la portée potentielle de ces expérimentations. Bulkeley, Castán Broto et Edwards (2015) soulèvent que cette phase comporte une notion d'ajustement («metabolic adjustment») et une autre de continuité («upkeep») de certains éléments de l'expérimentation. L'aspect de continuité relève d'une dimension plus routinière pour assurer et soutenir le bon déroulement d'éléments mobilisés par l'initiative. La notion d'ajustement fait plutôt référence à des aspects de l'initiative qui oeuvrent au niveau de la reconfiguration d'une certaine réalité urbaine et où il y a une adaptation qui s'opère entre les expérimentations et le contexte urbain dans lesquelles elles s'insèrent. Cette phase de maintien s'inscrit dans une certaine volonté de permanence dans l'espace urbain et conçoit une nécessité de s'y ancrer pour avoir une portée au-delà du site d'intervention.

Afin de comprendre cette phase, une attention sera portée aux limites et facteurs de réussite de chaque initiative, à la perception de l'effet ou l'influence sur les autres citoyens et les autorités

municipales, ainsi qu'aux raisons qui permettent à l'initiative de continuer d'exister ou non. Bien que les initiatives retenues dans le cadre de ce mémoire n'aient pas toutes atteint cette phase de maintien, le discours des participants collectés lors d'entretiens semi-dirigés permet tout de même d'apporter des informations pertinentes à explorer pour cette phase.

La dernière phase relève de la partie vécue de l'expérimentation («living experiments»). Cette phase intègre une dimension plus subjective où l'expérimentation fait face à des contestations ou des résistances, amenant ainsi à des compromis nécessaires pour amener à la poursuite de l'expérimentation. Cette phase invite à établir, repousser ou modifier les limites d'expérimentations. Cette dernière phase ne sera pas spécifiquement mobilisée dans le cadre de ce mémoire, l'intérêt étant davantage tourné vers l'émergence et le maintien des initiatives.

Phases	Concepts-Clé	Indicateurs propres aux initiatives
1. Mise en place («making»)	Problématisation, Organisation, Traduction, Persuasion,	Nature et raison d'être, objectifs, valeurs, missions, ressources mobilisées, activités, aménagements, besoins, nécessités
2. Maintien («maintaining»)	Ajustement, Continuité	Limites et facteurs de réussite et de continuité, perception de l'effet ou de l'influence sur les autres citoyens et les autorités municipales
3. Vécu («living»)	Contestations, Résistances, Compromis	Méthodes prises face aux limites

Figure 2.1 Synthèse et adaptation du cycle des expérimentations

Source : Adaptation de l'auteure de Bulkeley, Castán Broto et Edwards (2015)

2.1.3 Niches et innovations «grassroots»

Afin de mieux cerner le rôle des initiatives citoyennes dans la gouvernance urbaine des changements climatiques, la présente recherche utilise les concepts de «grassroots innovations» et de «niche» ou créneaux dans une optique de transition sociotechnique pour des

régimes plus durables.

La théorie multi-niveaux des transitions sociotechniques s'intéresse aux changements systémiques pour répondre à l'enjeu des changements climatiques. Dans ce cadre, différents acteurs jouent divers rôle pour réaliser cette transition par l'interaction entre trois niveaux, soit celui des niches d'innovation (sociale ou technique), celui des régimes puis celui du paysage sociotechnique (Kivimaa et al. 2015; Lawhon et Murphy 2011). Utiliser le champ des transitions sociotechniques permet d'adopter une approche qui s'intéresse aux systèmes et qui analyse le rôle qu'y jouent les divers acteurs, dont ceux de la société civile, entre eux et à divers niveaux (Farla et al. 2012; Ollivier et Plumecocq 2015; Seyfang et Haxeltine 2012). Pour comprendre le rôle des initiatives citoyennes, ce cadre qui intègre les niches sociotechniques d'innovations à visée environnementale se révèle donc très pertinent (Seyfang et Smith 2007).

Utiliser le cadre des niches d'innovation sociale permet également de mettre l'accent sur le potentiel de transformation des initiatives entreprises par la société civile. Ainsi, les initiatives ne sont pas analysées simplement suivant leurs caractéristiques identitaires et leurs facteurs d'émergence et de continuité, mais aussi selon leur capacité à représenter un changement plus grand ou dans un système plus large (Geels 2005). Les niches révèlent un potentiel de développement d'innovations sociales et techniques et d'alternatives au système dominant, permettant de modifier les régimes en place, jusqu'au paysage dans lequel elles s'inscrivent. De par leur nature alternative, ces niches représentent une forme d'opposition au régime sociotechnique existant et s'y inscrivent pour une durée variable, dépendamment de la capacité de la niche à s'adapter ou à interagir avec le régime en place (Audet 2015).

Les niches d'innovation peuvent être définies plus précisément ainsi :

a protected space where suboptimally performing experiments can develop away from regime selection pressures. Niches comprise intermediary organisations and actors, which serve as 'global carriers' of best practice, standards, institutionalised learning, and other intermediating resources such as networking and lobbying, which are informed by, and in turn inform, concrete local projects (experiments). (Seyfang et Haxeltine 2012, 383)

Le régime se définit pour sa part comme «une configuration d'acteurs, de technologies, d'infrastructures et de ressources dont le fonctionnement est organisé par des règles et des pratiques institutionnalisées» (Audet 2015, 81).

Finalement, le paysage fait référence au plus haut niveau du système, soit les tendances et

paradigmes politiques, culturels et économiques. Ceux-ci constituent un large cadre de référence spécifique à une société à un moment précis (Geels et Schot 2007).

Pour parler plus précisément des niches où la société civile est active, le concept de «grassroots innovations» est utilisé. Tel qu'abordé dans la recension des écrits, Seyfang et Smith (2007) décrivent ainsi ces innovations :

Networks of activists and organisations generating novel bottom-up solutions for sustainable development; solutions that respond to the local situation and the interests and values of the communities involved. In contrast to mainstream business greening, grassroots initiatives operate in civil society arenas and involve committed activists experimenting with social innovations as well as using greener technologies. (Seyfang et Smith 2007, 585)

Il est ainsi possible d'étudier les initiatives citoyennes comme des espaces d'où émergent de nouvelles pratiques autant sociales que techniques qui sont associées à la création de «niche» par la société civile dans le but de réaliser une transition sociotechnique vers des systèmes plus soutenables. Ce concept permet ainsi de s'attarder au processus de création des niches et de comprendre comment et pourquoi ces niches se mettent en place (Bulkeley Castán Broto et Edwards 2015). Bien qu'un aspect technique soit associé à ces créneaux d'innovation, c'est l'aspect social qui est d'intérêt dans ce mémoire, en lien avec les acteurs impliqués dans la création de niches et de leurs diverses capacités mobilisées. Concevoir les initiatives citoyennes comme des créneaux d'innovation permet de comprendre les interactions au sein même de cette niche et à voir leur potentiel d'influence sur d'autres citoyens. Ceci permet également de mettre ces initiatives dans une perspective plus large de transition sociotechnique durable et de porter une attention sur la relation avec les pouvoirs politiques et les régimes en place, afin de percevoir quel impact elles peuvent avoir dans une gouvernance urbaine des changements climatiques.

Selon la théorie des «strategic niche management» (SNM) (Kemp et al. 1998), ces créneaux peuvent influencer les systèmes ou régimes en place de trois manières : 1. en permettant aux projets de se répliquer et ainsi permettre le changement par l'accumulation de changements de petite échelle, 2. en s'amplifiant («scale-up») et en sollicitant une plus grande participation et 3. en intégrant certains éléments des niches dans les systèmes en place (Seyfang et Haxeltine 2012). Une attention sera ainsi portée au discours des autorités municipales face à l'émergence de certaines initiatives citoyennes et de leur portée au sein de l'administration et par rapport aux

règlements mis en place par celle-ci. Une attention sera également portée sur les interactions entre ces initiatives et les autorités municipales ainsi que sur l'impact visible des initiatives/leur matérialisation dans l'espace urbain et leur fonctionnement interne. Ces niches peuvent également être étudiées pour leur caractère d'innovation sociale en portant un regard sur la gestion des attentes, la mise en réseau et les apprentissages de ses composantes. Ces éléments sont également pris en compte dans l'analyse des chapitres suivants.

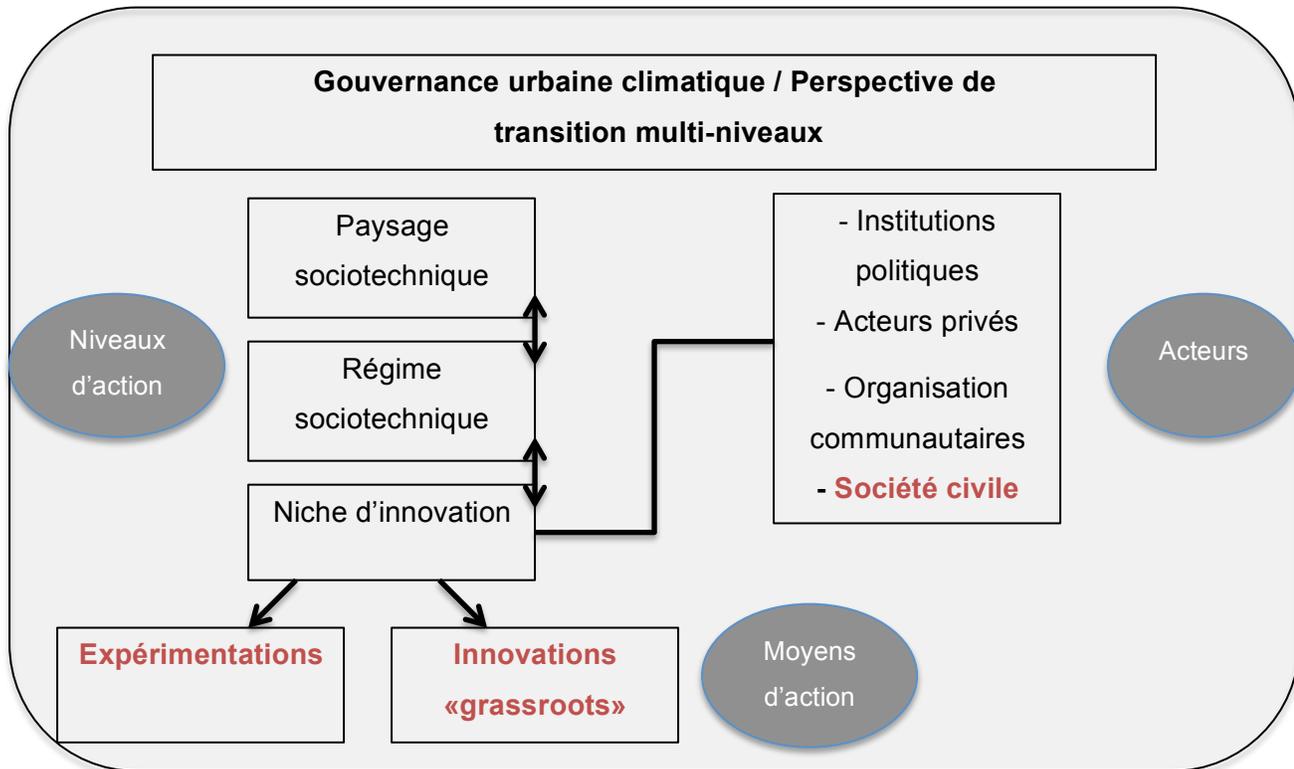


Figure 2.2 Concepts du cadre théorique

Source : Auteure

Divers termes comme expérimentations et «grassroots innovations» ont été employés dans la recherche pour parler d'initiatives venant de la société civile. Ce mémoire puise dans divers éléments de ces concepts et utilisera ainsi ces termes ainsi que celui d'initiatives citoyennes ou de projets citoyens indistinctement pour nommer ces interventions menées par et pour des citoyens dans une optique de réduire l'impact des villes sur les changements climatiques.

2.2 Outils méthodologiques

Dans le cadre de ce mémoire, une approche qualitative a été choisie afin de répondre à la question de recherche qui aborde la perception et l'expérience d'individus impliqués dans diverses initiatives citoyennes ayant un potentiel d'impact positif sur les changements climatiques. Des études quantitatives ont déjà été réalisées pour dresser un portrait d'initiatives diverses et d'expérimentations en lien avec la gouvernance des changements climatiques (Bulkeley et Castán Broto 2012; Aylett 2014). Cette recherche s'intéresse davantage aux processus derrière certains cas spécifiques et vise à comprendre et à rendre compte en profondeur d'une situation ou d'un phénomène vécu (Paillé 2007). Une méthode se basant sur une étude de cas a ainsi été réalisée avec comme outils principaux la réalisation d'entretiens semi-dirigés accompagnés d'une recherche documentaire. La triangulation des données s'avère ici judicieuse comme outil méthodologique étant donné la nature même de cette recherche qui se base sur un nombre limité de cas d'études, tel que le décrivent les sous-sections suivantes.

2.2.1 Le cas de Rosemont-La Petite-Patrie

Cette recherche adopte une approche d'étude de cas afin de comprendre et d'expliquer un certain phénomène sans toutefois tenter d'obtenir des données ou conclusions généralisables (Loorbach 2007; Yin 1984). Ceci vise à décrire et à rendre compte d'une situation propre à un contexte urbain spécifique. L'approche par étude de cas dans les sciences sociales permet d'observer l'application concrète de certaines théories tout en alimentant des recherches et constats existants. L'étude de cas peut ainsi se baser sur un nombre limité de participants puisque l'objectif n'est pas de rendre compte de manière quantitative d'une réalité mais d'offrir le portrait d'un certain nombre d'individus ou d'une communauté (Gagnon 2012).

L'étude de cas développée ici traite de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et de ses abords, situé dans la ville de Montréal. Elle a été réalisée dans le but d'investiguer et de comprendre les caractéristiques et dynamiques d'initiatives citoyennes d'un contexte montréalais spécifique. Cet arrondissement a été retenu en raison du dynamisme communautaire et des nombreuses initiatives citoyennes qui y émergent depuis les dernières années (Cournoyer-Gendron 2014). L'administration actuelle présente également un modèle de gouvernance marqué par un désir de collaboration avec la société civile où les élus tentent d'offrir un espace aux citoyens pour qu'ils puissent réaliser ou mener divers projets, notamment dans le domaine environnemental (Caza 2015). Plusieurs types d'acteurs (citoyens,

institutionnels, élus politiques, organisations, etc.) y interagissent entre eux et établissent des liens et partenariats, créant ainsi des réseaux dans le but de prendre action et d'établir des objectifs dans la question climatique. Huit initiatives menées par des acteurs citoyens ont ainsi été retenues qui présentent divers cas de figure quant aux interactions, réseaux et sphères d'autorités créées (Anguelovski et Carmin 2011). Les limites géographiques de cette étude de cas sont flexibles pour satisfaire les besoins de cette recherche. Une présentation plus exhaustive de Rosemont-La Petite-Patrie sera faite dans le chapitre suivant.

2.2.2 Entretiens semi-dirigés

La réalisation d'entretiens semi-dirigés en profondeur a été retenue afin de pouvoir comprendre les perceptions, inspirations et réflexions des divers acteurs impliqués dans les expérimentations. Comme outil de collecte de données, les entretiens permettent d'avoir accès aux connaissances et expériences des participants interviewés et aux enjeux d'une situation vécue. En prenant part à des entretiens individuels, les participants peuvent partager leur représentation face à la problématique étudiée (Baribeau et Royer 2012 ; Poupart 1997). Les entretiens permettent ainsi de comprendre les perceptions des intervenants par rapport au rôle des initiatives citoyennes dans la question de la gouvernance climatique à Montréal.

En outre, les entretiens sont pertinents afin de comprendre quel contexte a permis l'émergence puis la réalisation des projets citoyens, la relation que les projets entretiennent avec l'arrondissement et quelles opportunités et quelles limites sont associées avec cette relation, autant pour les projets eux-mêmes que pour la réalisation d'autres types de projets citoyens reliés au climat. Cette méthode permet de saisir la perception des acteurs sur le rôle et l'importance des initiatives citoyennes dans la gouvernance urbaine des changements climatiques.

Au total, six entretiens ont été réalisés, permettant de couvrir un total de huit initiatives citoyennes. Certaines personnes interviewées étaient donc impliquées dans la création de plus d'une intervention. Quatre entretiens, d'une durée entre 70 et 95 minutes ont été réalisés avec des initiateurs de différentes initiatives citoyennes ainsi qu'une entrevue plus courte de 25 minutes avec un participant actif d'une autre initiative. Un élu de l'arrondissement a également été interviewé afin d'obtenir le point de vue d'un acteur de la scène politique municipale.

Les citoyens interviewés ont été sélectionnés pour leur rôle clé dans les initiatives retenues. Ceci constitue le seul critère de sélection pour les personnes interviewées et aucune distinction basée sur l'âge, le sexe et la communauté ethnique n'ont été faite. S'inspirant du cadre des expérimentations de Bulkeley Castán Broto et Edwards (2015), les critères pour choisir les initiatives citoyennes ciblées dans ce projet de recherche sont les suivants :

- 1- qu'elles soient initiées par des citoyens, sans affiliation à une organisation ou à un parti politique.
- 2- que leur action contribue à diminuer l'impact des villes sur les changements climatiques et qu'elles aient comme objectif d'offrir une alternative au régime en place.
- 3- qu'elles se matérialisent concrètement dans l'espace urbain.
- 4- qu'elles cherchent à susciter un certain engouement ou une implication d'autres citoyens.
- 5- qu'elles soient dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie ou à ses abords.

Dans cette recherche, il est entendu que ce qui fait référence à «contribuer à diminuer l'impact des villes sur les changements climatiques» est compris comme toute action ayant 1. la volonté de participer à une transition sociotechnique et écologique et de 2. diminuer l'empreinte anthropique sur la planète Terre en 3. créant des initiatives locales innovantes et alternatives qui 4. participent par leur effet multiplicateur et domino à un potentiel d'éduquer, d'influencer, de générer et de créer une société plus équilibrée dans sa consommation de toutes ressources confondues ce qui se manifeste par 5. une intervention immédiate et localisée pour une réduction à long terme des émissions de carbone planétaire grâce à 6. une ou diverses actions tangibles à petite échelle pouvant affecter toute composante de l'équation climatique à grande échelle (biosphère, atmosphère, lithosphère), chacune de ces composantes s'affectant mutuellement ce qui constitue une caractéristique endémique des systèmes en circuits fermés. Ou comme le soulignerait poétiquement Raoul Duguay, «tôuttte est dans tôuttte» (Radio-Canada 2017).

Le processus de sélection des initiatives se base sur des critères précis et le recrutement des initiatives est de l'ordre de l'échantillonnage par réseau ou boule-de-neige (Berg 2006). Puisque ces initiatives sortent d'un cadre plus institutionnel et que certaines n'ont pas de caractère officiel et agissent même de manière informelle, elles peuvent être plus complexes à trouver. Elles ont donc été sélectionnées suite à des mises en contact grâce au réseau d'amis et de connaissances personnelles de la chercheuse. Des initiatives ont également été choisies grâce

à la connaissance de leur existence par le biais de leur apparition dans des médias locaux ainsi que dans les réseaux sociaux. Le nombre d'entretiens est limité en terme de nombre et reflète dans quelques cas l'appartenance à un même réseau, ce qui constitue un élément essentiel à la réussite de cette recherche et qui reflète en soit un résultat intéressant de l'analyse et ne représente donc pas un enjeu majeur pour cette recherche.

Les entretiens ont été réalisés entre les mois de janvier et d'avril 2017. Les participants ont été contactés par courriel ou par message par le biais des réseaux sociaux puis ont été rencontrés en personne. Deux grilles d'entretien, disponibles en annexe, ont été élaborées dans le cadre de ce mémoire. La première a été conçue pour les participants identifiés comme meneurs d'initiatives citoyennes et la deuxième pour les participants identifiés comme élus de l'arrondissement. Ces deux grilles abordent les mêmes sujets. Toutefois il était nécessaire de concevoir deux versions du document d'entretien afin que les questions soient bien formulées pour tous les acteurs visés par cette recherche.

Les grilles d'entretien ont été élaborées à partir des concepts et cadres clés de cette recherche. La démarche de cette recherche est en partie déductive car elle s'appuie sur les théories de transition sociotechnique, de gouvernance urbaine climatique et d'expérimentations, mais conserve une part inductive importante pour bien rendre compte du contexte précis du cas étudié et laisser place aux théories qui émergent des phénomènes observés. Ainsi, les entretiens permettent de répondre aux objectifs de ce mémoire tout en laissant une place à de nouvelles catégories d'émerger en fonction des données recueillies (Blais et Martineau 2006). Pour cette raison, les grilles d'entretien n'ont pas été élaborées à partir d'indicateurs précis mais autour de thématiques en lien avec les questions de recherche afin de laisser émerger les informations de manière naturelle chez les participants interviewés. Les questions posées portaient sur les initiatives menées, leur contexte et raisons de mise en place, leur manière de s'organiser, les rapports entretenus avec d'autres acteurs et partenaires, leur perception de leur rôle par rapport aux acteurs de la société civile et envers les autorités municipales, de leur perception de leur influence sur l'enjeu des changements climatiques plus largement, etc. Les grilles d'entretiens ont ainsi été conçues pour aborder de manière générale les initiatives réalisées. Les questions ont ensuite été formulées pour comprendre les liens des initiatives citoyennes avec d'autres initiatives et citoyens puis avec l'arrondissement et les autorités municipales.

Les entretiens ont permis de documenter des initiatives citoyennes peu étudiées et d'en apprendre davantage sur leurs objectifs, leur identité et leur parcours. Les entretiens ont également été très utiles pour comprendre la vision des initiateurs sur leur rôle sociopolitique. Ils ont aussi permis d'avoir accès à des informations qu'il n'aurait pas été possible d'obtenir d'autres façons, en raison d'une documentation restreinte sur certaines initiatives.

Voici les huit initiatives retenues reliées aux participants interviewés :

Tableau 2.1 : Initiatives citoyennes sélectionnées

Initiatives citoyennes	Participant interviewé
L'espace Ex	Participant 1
Les Jardins Cra-Terre	
Solon	Participant 2
Parc Sans Nom	Participant 3
Parc Ken Saro Wiwa	
Pépinière anarchiste	
Les AmiEs du Parc des Gorilles	Participant 4
Le Fridge	Participant 5

Source : Auteure

2.2.3 Recherche documentaire

Une recherche documentaire a été menée pour préparer et compléter les entretiens. Des documents officiels sur les politiques publiques en matière d'environnement, de développement durable et de changements climatiques de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie ont été colligés et analysés afin de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le cas étudié ainsi que les orientations du milieu municipal sur ces thématiques. Une attention particulière a été portée à l'espace réservé à l'action et la mobilisation des citoyens dans ces politiques publiques et documents.

Plus précisément, la recherche documentaire s'est intéressée aux documents produits depuis 2005, soit depuis la mise en place du premier «Plan stratégique de Développement Durable de la collectivité montréalaise» (PSDD). Ce plan représente le premier document officiel d'ampleur

conçu par la Ville de Montréal suite à la déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable de 2003 (Ville de Montréal 2013) dans la suite des Sommets de Rio de 1992 puis de Johannesburg de 2002 (Simonet 2011). Bien que la Ville de Montréal mène plusieurs projets et a conçu des plans d'actions dans divers domaines liés à l'environnement, seulement ceux impliquant directement des mesures face aux changements climatiques ont été retenus dans le cadre de cette recherche.

Une recension d'articles parus dans les médias écrits locaux et grands publics portant sur certaines initiatives a aussi été réalisée. Pour trouver ces articles, les noms des initiatives citoyennes ont été recherchés sous l'onglet «actualité» du serveur de recherche de Google. Les noms des initiatives ont également été recherchés sur le modém de recherche des journaux locaux de RPP «Pamplemousse» et «Rue Masson». Une revue des différentes pages Facebook et des sites internet d'initiatives citoyennes dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a également été faite afin de saisir de manière générale et extérieure le portrait de la mobilisation et des descriptions d'initiatives diverses. Cette recherche documentaire se limite ainsi aux sources disponibles en ligne.

2.2.4 Traitement des données

À la suite de la réalisation des entretiens, des retranscriptions textuelles ont été faites pour produire des verbatims à l'aide de l'écoute des enregistrements audio réalisés lors des entrevues. Puis les informations des entretiens ont été classées dans une grille Excel suivant un codage ouvert. Puisque cette recherche adopte davantage une approche inductive, la construction de cadre de traitement de données et d'analyse se fait en rétroaction aux informations obtenues lors des entretiens (Blais et Martineau 2006). De ce fait, chaque initiative citoyenne y a été inscrite représentant une variable indépendante de l'étude et une vingtaine d'indicateurs émergeant des questionnaires et des entretiens ont ensuite été listés agissant comme des variables dépendantes permettant d'organiser les informations sur chacun des cas. Cette manière inductive pour classer les informations a été privilégiée puisque les questions de la grille d'entretien n'étaient pas préalablement associées à des indicateurs précis mais se basaient plus largement sur des concepts en lien avec le cadre théorique de ce mémoire. L'entretien semi-dirigé permet également aux participants d'amener des éléments de réponses qui n'étaient pas nécessairement inscrits dans la grille d'entretien et un traitement inductif de ces données s'adapte ainsi aux nouvelles informations apportées par les répondants.

Le classement des informations dans une grille Excel permet de procéder par la suite à une analyse verticale puis horizontale des données dans le but de comprendre d'abord l'histoire et l'identité de chaque cas retenu et ensuite de pouvoir les comparer entre eux pour soulever les tendances émergentes. Ce traitement sémantique des données mise sur une analyse de contenu qui cherche à dégager le sens des informations obtenues (Andreani et Conchon 2005; Hsieh et Shannon 2005).

Les indicateurs qui décrivent les cas retenus sont les suivants, regroupés en sections pour en faciliter la lecture:

A: PROFIL DES INITIATIVES

- Type d'espace occupé
- Initiative formelle/informelle/institutionnalisée ou non
- Valeurs
- Objectifs
- Sphères d'intervention
- Lieu géographique de l'initiative
- Profil des initiateurs
- Type de partenaires
- Partenaires principaux et secondaires
- Ressources amenées par les partenaires
- Acteurs externes non partenaires mais responsables de la continuité ou non du projet
- Intervention des élus municipaux
- Sources de financement
- Durée de vie du projet
- Mode de fonctionnement/gestion interne
- Raisons de la continuité ou de la fin
- Procédure de la fin du projet et état actuel des lieux
- Facteurs de réussite au projet
- Limites, facteurs nuisant au projet
- Enjeux futurs
- Vision du participant du modèle gagnant/recette gagnante d'une initiative

B: IMPACTS VISIBLES EN LIEN AVEC LA QUESTION CLIMATIQUE

1. Perception de l'impact potentiel sur les changements climatiques

2. Activités réalisées

C: DYNAMIQUE ENVERS LES AUTRES CITOYENS

- Types de participants, citoyens impliqués ou utilisant l'espace
- Estimé du nombre de citoyens participant à ce projet
- Services rendus aux citoyens
- Perception de l'influence sur les autres citoyens

D: DYNAMIQUE ENVERS LES INSTITUTIONS

- Raisons expliquant pourquoi cette initiative émerge des citoyens
- Raisons des citoyens motivant ou non un partenariat avec le politique
- Potentiel d'influence sur les politiciens/politiques publiques
- Bénéfices des partenaires ou autres acteurs externes

Ces indicateurs tracent les contours des initiatives citoyennes étudiées. Ils constituent des éléments descriptifs ayant permis de faire émerger le sens des informations, de concevoir des catégories et de thématiser les résultats pour rédiger des éléments de discussion et d'analyse en lien avec les concepts clé de cette recherche. Étant donné les préoccupations soulevées dues à l'échantillon sondé, la triangulation de toutes les données récoltées s'est avérée essentielle afin de réduire les biais possibles et assurer l'objectivité la plus conforme possible. Le fruit du traitement de ces données ainsi que les catégories qui en émergent sont présentés dans le chapitre trois.

2.3 Considérations éthiques

Conformément à la procédure, un certificat éthique par le comité éthique de l'Institut national de la recherche scientifique (CER-426) a été émis dans le cadre de cette recherche en raison de son interaction avec des êtres humains. Il a été convenu avec les personnes interviewées que leurs noms ne seraient pas divulgués. Ainsi, les citoyens impliqués dans cette recherche ont été identifiés par les titres Participant 1 (P1), Participant 2 (P2), etc. Ces appellations seront utilisées pour les identifier. L'élu de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a donné son consentement pour être identifié de manière indirecte. Ainsi, il est identifié comme tel dans ce mémoire. Également, il a été convenu que les noms des initiatives citoyennes étudiées seraient

divulgués; ce à quoi les personnes interviewées ont consenti en raison de l'importance de les identifier pour bien comprendre les cas étudiés. Ces personnes ont ainsi donné leur consentement par rapport au risque d'identification indirecte possible.

Par souci éthique, je tiens à spécifier ici deux liens que j'entretiens avec deux des initiatives qui ont été retenues dans le cadre de cette recherche. Le premier concerne le Parc Ken Saro Wiwa, pour lequel j'ai participé en 2015 à l'occupation informelle de 24h lors de la mobilisation en réaction à l'annonce de l'expulsion du projet sur le site. Dans ce contexte, j'ai collaboré au volet communication en créant un événement sur Facebook afin de diffuser l'information de cette mobilisation. J'ai également pris part à l'occupation pour défendre l'espace en tant que participante. Cette occupation s'est déroulée avant le début de la préparation de mon terrain de maîtrise.

Le deuxième lien concerne les Jardins Cra-Terre, où j'ai occupé le poste d'animatrice-communautaire lors de la saison estivale 2017. Je n'ai procédé à aucune collecte de données pour mon mémoire dans le cadre de cet emploi et l'entretien avec une initiatrice de ce projet a eu lieu en janvier 2017. À l'été 2017, j'étais en rédaction de mémoire à ce moment et je n'ai pas utilisé mon expérience de travail pour collecter des données sur le projet des Jardins Cra-Terre. Cette expérience m'a tout de même permis de valider certaines informations communiquées lors de l'entretien au sujet de cette initiative et d'en avoir une meilleure compréhension en ce qui a trait aux modes de fonctionnement.

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la recherche. Il combine les propos recueillis lors des entretiens menés avec les participants aux informations obtenues grâce à la recherche documentaire. La manière dont est organisée cette section permet également d'offrir une première analyse des données. En premier lieu, une présentation sommaire des diverses mesures et programmes en matière d'environnement de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie sont faites afin de comprendre les divers moyens d'action entrepris par les autorités municipales. Une analyse de ces plans a été réalisée afin de voir dans quelle mesure les Montréalais-es, en tant que citoyens et résidents, étaient impliqués et intégrés dans les démarches menées par la Ville et par l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Autrement dit, la première partie vise à dresser le portrait du terrain retenu dans cette recherche. En second lieu, les huit initiatives citoyennes sélectionnées sont présentées. Pour chacune d'elles, un aperçu descriptif basé sur les propos des participants est réalisé afin de comprendre les détails structurant leur identité. Les propos des participants relatifs à l'historique de leur initiatives, de leur structure interne, des acteurs impliqués et des activités réalisées sont présentés, ce qui s'inspire de la manière de comprendre les expérimentations mise en place par Bulkeley, Castán Broto et Edward (2015). Les facteurs de réussite et les limites à l'émergence et au maintien de ces initiatives sont ensuite présentés dans un tableau synthèse afin de faire un portrait général pour l'ensemble des cas. En troisième lieu, les propos des participants sont mis en interaction et sont présentés selon les thématiques émergentes suite au traitement des données. Cette manière d'organiser l'information permet de présenter d'une part les divers propos quant à la perception des participants de l'effet de ces initiatives sur les changements climatiques sur d'autres citoyens ainsi que dans une gouvernance urbaine climatique plus large. D'autre part, ceci permet également d'observer des tendances se dégager en ce qui a trait au discours propres à chacune des initiatives citoyennes étudiées.

3.1 Rosemont-La Petite-Patrie, Montréal et politiques publiques

La Ville de Montréal est composée d'une administration centrale et de 19 arrondissements. Ces deux paliers politiques se partagent des pouvoirs et des responsabilités pour agir sur le territoire

montréalais. L'organisation de la Ville de Montréal est composée du conseil de la ville, où le maire siège ainsi que 64 conseillers, où 18 d'entre eux sont les maires qui représentent chacun des arrondissements. Le conseil municipal est l'instance principale en termes de décisions au sein de la Ville de Montréal et exerce diverses compétences telles l'environnement, le plan d'urbanisme, la sécurité publique et les ententes avec les gouvernements (Ville de Montréal 2017b). Ce conseil se réunit une fois par mois pour discuter et intervenir sur les compétences propres à la Ville de Montréal.

Le comité exécutif relève du Conseil municipal et est composé du maire et de membres désignés. C'est l'instance qui exerce des pouvoirs en matière de services offerts dans la Ville et dans l'agglomération, qui prépare des documents pour établir des budgets, des règlements et des contrats et qui gère les ressources humaines et financières entre autres choses (Ville de Montréal 2017). On retrouve également un conseil d'agglomération au sein de l'organisation municipale, où se retrouvent le maire de Montréal, 15 élus du conseil municipal et les 14 maires des autres villes qui se trouvent sur l'île de Montréal. Cette instance municipale agit entre autres sur l'évaluation foncière, le transport collectif, le plan de gestion des matières résiduelles, la gestion des rues et des grandes artères et l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux usées (Ville de Montréal 2017d).

Chaque arrondissement détient également un conseil d'arrondissement. Ces conseils d'arrondissement sont composés du maire d'arrondissement, de conseillers de la ville et de conseillers d'arrondissement qui varient en nombre (Charte de la Ville de Montréal 2017). Les décisions prises par les conseils d'arrondissement peuvent être sujettes à être revues par le conseil municipal (Ville de Montréal 2017b). Les conseillers d'arrondissement ont comme mandat d'intervenir sur des enjeux locaux déterminés dans la Charte de la Ville de Montréal, dont l'urbanisme, la gestion financière, la culture, les loisirs, les parcs, l'habitation, la voirie, l'enlèvement des matières résiduelles, le développement social et communautaire, les ressources humaines, la prévention en matière d'incendie et la tarification non fiscale (Ville de Montréal 2017c)¹. En urbanisme, les conseils d'arrondissements à Montréal exercent les

¹ Le 21 septembre 2017, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le projet de loi 121, visant à augmenter l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal et donnant à Montréal le statut de métropole du Québec (Radio-Canada 2017). Ce projet de loi n'a pas investigué les effets de ce changement sur les capacités de la Ville de Montréal en matière d'environnement et d'actions liées aux changements climatiques et des dynamiques que cette nouvelle loi amènera auprès des pouvoirs des arrondissements.

compétences de la Ville et peuvent intervenir sur des modifications mineures au plan d'urbanisme et au niveau du zonage et du lotissement avec certaines contraintes (Gouvernement du Québec 2010).

Avant de présenter le cas plus spécifique de Rosemont-La Petite-Patrie, un aperçu des diverses politiques publiques et plans à l'échelle de la Ville en matière d'environnement est fait pour comprendre le cadre plus large dans lequel s'insère les actions des arrondissements.

3.1.1 Des engagements environnementaux à l'échelle de la Ville

La Ville de Montréal fait preuve d'un certain leadership quant à ses actions menées en lien avec le climat (Gore, Robinson et Stren 2012). En effet, la Ville fait partie de plusieurs réseaux internationaux, comme ICLEI et C40. Divers plans et programmes ont également été rédigés depuis les années 2000 par rapport à l'action municipale en matière de changements climatiques et de développement durable (Simonet 2011). En voici une liste représentative :

- Plan stratégique de Développement Durable 2005-2010 (PSDD) de la collectivité montréalaise où la première orientation prioritaire des quatre ciblées par le plan concerne les changements climatiques ;
- Plan de développement durable de la collectivité montréalaise de 2010-2015 (PDD) ;
- Plan de développement durable de la collectivité montréalaise pour 2015-2020 ;
- Montréal durable 2016-2020. Ce plan est le troisième de développement durable. Il cible 20 actions à être réalisées d'ici 2020. Un des trois défis proposés est de faire de Montréal une ville sobre en carbone en réduisant ses émissions de 80% d'ici 2050. Une des quatre priorités d'intervention est la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles et une autre consiste à verdir et augmenter la biodiversité et la pérennité des ressources (Ville de Montréal 2016) ;
- Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020, qui vise à informer des risques reliés aux changements climatiques, à mettre en place des mesures d'action et à consolider celles qui existent déjà pour que Montréal s'adapte aux changements climatiques (Ville de Montréal 2015a) ;
- Plan pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020 qui présente des solutions visant entre autres à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30% sous les niveaux de 1990 (Ville de Montréal 2013).

L'opérationnalisation de tous ces plans est menée par la Ville de Montréal, qui a sollicité la collaboration et la participation de nombreux partenaires de diverses sphères de la société : spécialistes, entreprises, organisations et associations locales, chambres de commerce et institutions scolaires et de santé. La participation de la société civile à l'élaboration des plans mentionnés n'est pas clairement établie. Dans l'élaboration du PSDD 2005-2010, si certains citoyens étaient présents pour représenter leurs organismes, leur rôle était davantage de valider les objectifs déjà établis des plans plutôt que d'activement participer à leur élaboration (Simonet 2011). Le PDD de 2010-2015 propose des moyens concrets pour permettre aux citoyens de modifier des habitudes de vie pour réduire leur impact sur le climat. Cela dit, il ne cherche pas à inclure les citoyens dans la démarche d'élaboration du plan (Ville de Montréal 2010).

Le plan Montréal durable interpelle davantage les citoyens que les autres plans, alors qu'ils y sont nommés directement comme partie prenante des acteurs devant se mobiliser pour atteindre les objectifs du plan. Les actions ciblées dans le cadre des priorités établies par ce plan ne visent toutefois que l'administration municipale. Une des priorités est de solliciter la mobilisation des organisations, des citoyens et des employés et de susciter l'engagement d'organisations montréalaises. Le but est de réaliser des actions et de mettre en oeuvre des projets de développement durable et des actions de communications pour inciter à modifier les comportements et encourager la participation aux divers objectifs du plan (Ville de Montréal 2016, 24). Afin de stimuler la participation et la mobilisation de la société civile dans divers projets, le plan de Montréal durable s'est joint à la plateforme web *Faire Montréal* qui crée un espace d'échange collaboratif en ligne entre la Ville de Montréal, les citoyens et membres de la communauté (Faire Montréal 2017). Cette plateforme web animée par la Ville de Montréal est la suite de la démarche de «Je fais Montréal» où 181 projets citoyens divers ont été soutenus par la Ville afin de se réaliser. Par le biais de *Faire Montréal*, les citoyens ont donc été invités à proposer des projets collectifs qui s'inscrivent dans une des quatre priorités du plan Montréal durable 2016-2020 et qui vise à rendre la métropole plus verte et équitable.

Les plans d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020 n'indiquent pas non plus une intention claire de faire participer la société civile dans l'élaboration ou la mise en place de ces plans. Ils misent plutôt sur la sensibilisation des citoyens. Une première démarche de participation citoyenne dans l'enjeu environnemental a été réalisée en 2015, alors que l'Office de Consultation publique de Montréal a été mandaté par la

Ville de Montréal pour mener une consultation publique auprès des citoyens sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles de la communauté montréalaise (Ville de Montréal 2015b).

Plus largement, on observe à Montréal et au Québec une transformation de l'intégration de la participation citoyenne dans les processus. Depuis 20 ans, la société civile est davantage sollicitée pour participer activement aux démarches entreprises par la Ville de Montréal en matière d'environnement (Gariépy et Roy-Baillargeon 2017). En effet, les premiers plans élaborés par la Ville mentionnent vaguement les citoyens et cherchent davantage à les sensibiliser et les informer des enjeux environnementaux en espérant modifier leurs comportements. Un changement s'opère, alors que les citoyens sont invités à prendre part à des consultations publiques puis à réaliser concrètement des actions en lien avec les objectifs climatiques de la Ville. Au fil des plans et programmes de la Ville de Montréal en matière d'environnement et de changements climatiques, on observe une plus grande inclusion de la société civile et un passage de la participation citoyenne d'un rôle plus passif vers un plus actif. Cette tendance reflète une transition générale vers une gouvernance collaborative de la part de la Ville de Montréal (Bacqué et Gauthier 2011). Il demeure toutefois difficile de mesurer la mise en pratique de ces plans, à savoir si on assiste ou non à une réelle prise de pouvoir et une inclusion des citoyens dans les décisions politique et dans la démocratie urbaine (Arnstein 1969; Simonet 2011; Wamsler 2016). Il convient de souligner que les actions entreprises par l'administration de Montréal s'apparentent davantage à des stratégies d'atténuation ou d'adaptation face aux changements climatiques.

3.1.2 Rosemont-La Petite-Patrie : un arrondissement vert

Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) est un arrondissement de la Ville de Montréal localisé approximativement au centre de l'île de Montréal, couvrant une superficie de 15,9 km carrés et délimité essentiellement par les rues Bélanger et Jean-Talon au Nord, la voie de la compagnie de chemin de fer Canadian Pacific à l'Ouest, la rue Sherbrooke au Sud et la rue Lacordaire à l'Est. Au sein de RPP, on retrouve plusieurs quartiers qui constituent des unités territoriales plus informelles et de petite échelle que l'arrondissement avec une identité et des caractéristiques distinctes définies par les acteurs locaux et basées sur un historique ou encore des enjeux spécifiques (Ville de Montréal 2014). Dépendamment des sources, l'identification et la délimitation des quartiers varient. On compte par exemple Rosemont, Petite-Patrie, Petite-Italie,

Angus et Nouveau-Rosemont. (Habiter Montréal 2017; Cournoyer-Gendron 2014; Kelly 2014). De manière plus officielle, l'administration de la ville fait appel au terme de districts pour séparer le territoire et RPP se divise ainsi en quatre districts électoraux, soit Saint-Édouard, Étienne Desmarceaux, Marie-Victorin et Nouveau-Rosemont (Élections Montréal 2017). Au total, 140 764 personnes résident à RPP, le plaçant au troisième rang des arrondissements les plus peuplés à Montréal (Ville de Montréal 2017). La portion ouest et centre de l'arrondissement sont les plus peuplées et les plus densément habitées, marquées par un cadre bâti composé de logements de duplex et de triplex, en comparaison à la portion à l'est qui se caractérise plutôt par des maisons unifamiliales et par une moins grande densité de population (Ville de Montréal 2014). RPP est majoritairement francophone et le revenu annuel moyen de 24 214\$ est inférieur à la moyenne montréalaise de 28 258\$.

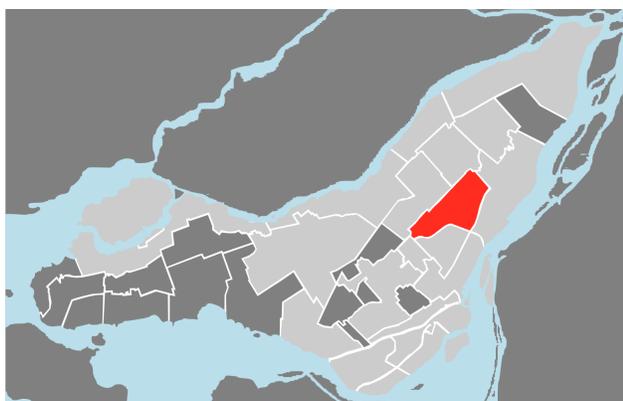


Figure 3.1 : RPP sur l'île de Montréal

Source : (Ville de Montréal 2017)

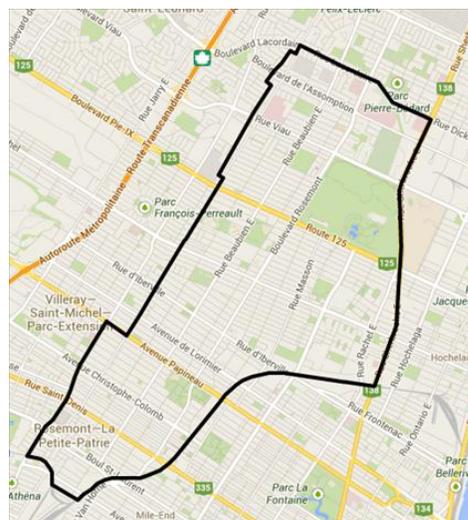


Figure 3.2 : Délimitations de RPP

Source : Ville de Montréal dans (Guide Habitation 2013)

En ce qui a trait à la politique municipale, François William Croteau du parti Projet Montréal est le maire d'arrondissement depuis 2009 et est élu au suffrage universel. Au cours de la dernière décennie, l'arrondissement s'est démarqué comme pionnier dans de nombreuses initiatives d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques. En effet, le parti municipal Projet Montréal met de l'avant un programme axé sur le développement d'une ville à échelle humaine, où sont entre autres choses priorisés le développement durable et la participation citoyenne à la vie démocratique (Projet Montréal 2017). Au sein du conseil d'arrondissement on retrouve également quatre conseillers de la ville également élus, la moitié représentant Projet Montréal, l'autre l'équipe Coderre avant l'élection de novembre 2017. En date du 4 novembre

2017, tous les conseillers de la ville représentent le parti de Projet Montréal.

Les conseillers de la ville siègent à la fois au conseil d'arrondissement et au conseil municipal de la Ville de Montréal. Le maire de l'arrondissement occupe également la fonction de conseiller de la ville. Le conseil d'arrondissement se rassemble une fois par mois pour tenir une séance publique afin d'intervenir pour mettre en place des règlements et exercer ses pouvoirs dans les domaines locaux énumérés en début de chapitre. Le maire de l'arrondissement représente la population de l'ensemble de son territoire d'action, préside les assemblées, participe aux décisions et peut exercer un droit de veto sur celles-ci lors des conseils d'arrondissement. Les conseillers de la ville représentent les citoyens de leurs communauté/districts. Ils participent aussi aux assemblées et votent lors des prises de décisions (Gouvernement du Québec 2010b).

Tel que présenté précédemment, la Ville de Montréal établit des orientations et objectifs plus larges en matière d'environnement. À l'échelle de pouvoir de l'arrondissement, chaque administration locale peut ainsi mettre en place des projets qui s'inscrivent dans les orientations plus larges de la métropole. Bien qu'il aurait été pertinent de comprendre quelle interaction et influences les initiatives citoyennes exercent à l'échelle politique municipale de la Ville de Montréal, l'échelle d'analyse de l'arrondissement a été retenue. En effet, ce niveau de pouvoir représente la première ligne d'interaction avec ces initiatives citoyenne très locales et peut influencer sur l'autorisation ou non de ces initiatives. De plus, les arrondissements mettent en place une série de mesures concrètes au-delà des plans et politiques publiques plus larges. Ils représentent ainsi un terrain d'étude privilégié pour observer le passage à l'action en ce qui concerne l'enjeu environnemental.

3.1.3 Les initiatives environnementales de RPP

Les arrondissements de Montréal ont été invités à concevoir un plan local de développement durable dans le cadre de la stratégie Montréal durable 2016-2020. Tous les plans locaux des arrondissements montréalais se trouvent sur le portail en ligne de la Ville de Montréal à l'exception de celui de RPP qui ne s'y trouve pas. Un mémoire produit par la Ville de Montréal suggère que RPP n'aurait pas déposé de plan local de développement durable (Ville de Montréal 2015). Les raisons expliquant cette absence sont inconnues. Les initiatives de RPP en matière d'environnement répertoriées dans cette recherche sont celles trouvées sur le page internet de l'arrondissement et celles communiquées par un élu lors d'un entretien réalisé.

En matière d'environnement, à l'instar des autres arrondissements de Montréal, RPP s'occupe de la collecte des matières résiduelles et figure aussi parmi ceux qui procèdent à la collecte des matières compostables. RPP a également élaboré divers programmes, plans et campagne à caractère innovant prenant place dans l'arrondissement en matière d'environnement et qui se matérialisent concrètement dans le paysage urbain. On compte des programmes comme celui d'enlèvement des graffitis qui offre des services gratuits aux propriétaires pour procéder au nettoyage des murs vandalisés. L'arrondissement met également sur place des mesures pour lutter contre les îlots de chaleur, telles la création d'îlots de fraîcheur par le verdissement et la réfection pour des toitures écoénergétiques. Des informations sont également transmises aux citoyens concernant la lutte à l'agrile du frêne et RPP offre son support pour traiter les arbres atteints, replanter de nouvelles espèces d'arbres et valoriser le bois de frêne. L'arrondissement offre également un arbre pour les nouveaux parents par le biais du service «Une naissance, un arbre». Depuis 2017, un projet pilote pour la mise en place de poulaillers urbains sur le terrain de résidents volontaires a aussi vu le jour. Certaines interventions environnementales de l'arrondissement opèrent ainsi au niveau de la mise en place de nouvelles réglementations et d'autorisations tandis que d'autres concernent l'offre gratuite de certains services aux citoyens.

L'arrondissement initie ou supporte des projets environnementaux concrets qui sollicitent spécifiquement une mobilisation et une participation citoyenne, dans les champs d'action de la mitigation et de l'adaptation face aux changements climatiques:

1. **Les ruelles vertes:** RPP est l'arrondissement de Montréal qui compte le plus de ruelles vertes, soit officiellement 98 sur son territoire en 2017. Ce projet consiste à verdir les ruelles grâce à la collaboration entre les résidents riverains, l'éco-quartier de RPP et l'arrondissement lui-même, suite à une démarche précise qui nécessite la mobilisation de plus de la moitié des résidents de la ruelle à verdir et la sélection de l'arrondissement. À l'été 2017, RPP prévoyait franchir le cap des 100 ruelles vertes sur son territoire et en compter 108, permettant ainsi à l'arrondissement de continuer d'être celui qui compte le plus de ruelles verdies dans la Ville de Montréal (Prévost 2017). L'arrondissement a également mis sur place le projet **ruelles blanches**, qui encourage les résidents à réaliser des aménagements dans leur ruelle afin d'utiliser l'espace lors de la saison hivernale, par exemple par la réalisation de patinoire ou de glissades. Ces aménagements ne nécessitent pas l'autorisation et les mêmes étapes de mise en place que celles nécessaires dans le cas des ruelles vertes.

- 2. Jardin de rue:** Initié par un résident de RPP en 2010 et devenue par la suite une organisation sans but lucratif (OSBL), Jardin de rue est une initiative qui consiste à débétonner des banquettes de trottoir devant des résidences de RPP afin de les transformer en petits espaces jardin. RPP soutient financièrement cette initiative et en fait la promotion. La débétonnisation est réalisée par les citoyens, en collaboration avec l'équipe de Jardin de Rue.
- 3. Faites comme chez vous:** Cette campagne de mobilisation vise à inviter les résidents de RPP à identifier sur une carte interactive des espaces à verdir ou déjà verdifiés puis à prendre action dans leur milieu. Ce projet vise à ce que les citoyens s'approprient l'espace en y réalisant des aménagements verts et à ensuite partager leur réalisation par le biais de la plateforme web «Faites comme chez vous» mise en place par l'arrondissement. En réalisant des aménagements de verdissement, l'arrondissement invite les citoyens à faire partie de l'Escouade Verte. L'objectif est de réaliser 350 initiatives citoyennes de verdissement, que ce soit des saillies de trottoir, des carrés d'arbre, des jardins de rue ou des ruelles vertes (Faites comme chez vous 2017). Cette carte représente les espaces verdifiés enregistrés par des citoyens sur la carte interactive du site internet de Faites comme chez vous :

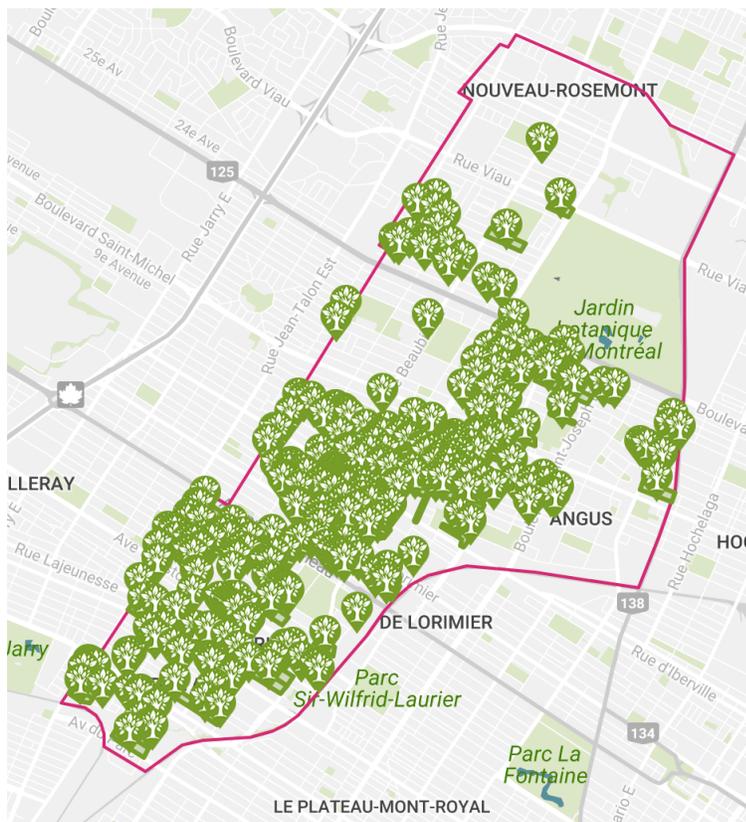


Figure 3.3 : Initiatives citoyennes dans RPP de verdissement

Source : (Faites comme chez vous 2018)

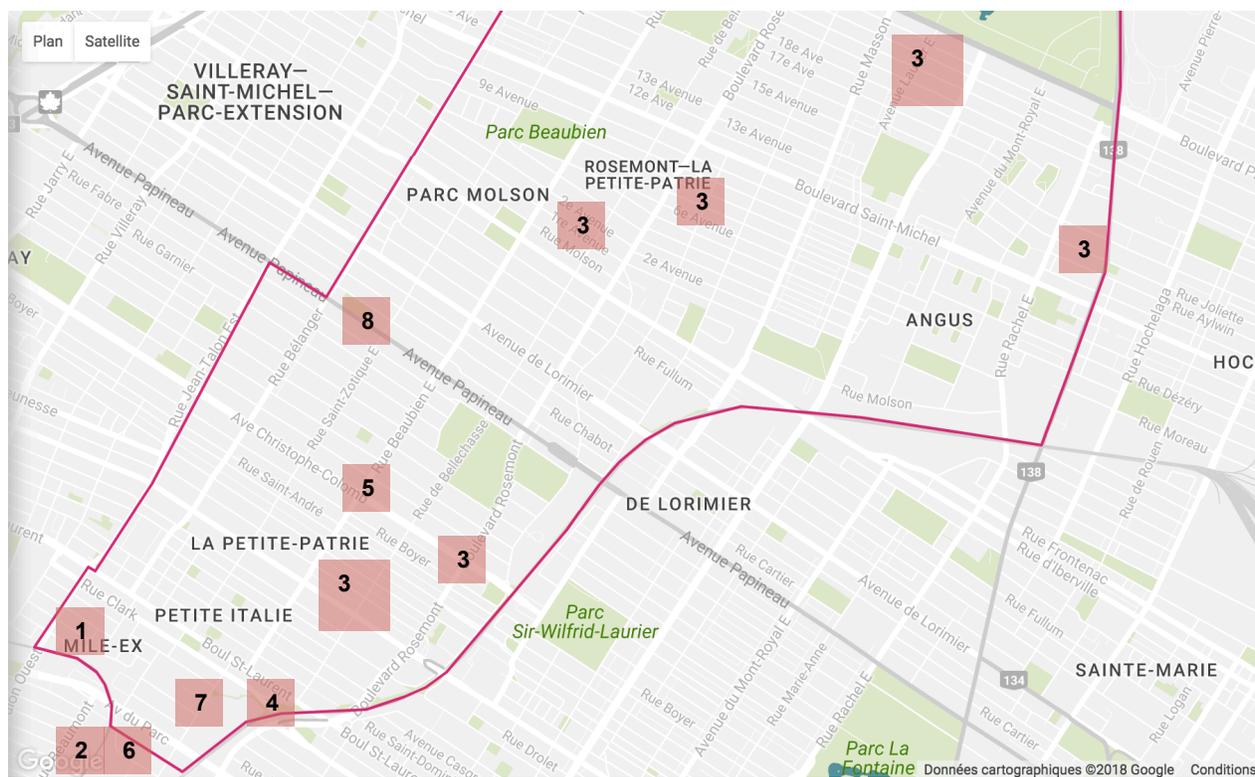
Ces trois initiatives de l'arrondissement sont d'intérêt pour ce mémoire car elles représentent des formes de phases de maintien des expérimentations initiées par des citoyens et une intersection entre des initiatives de la société civile et l'intervention des autorités municipales locales. Elles ont été abordées lors de l'entretien avec l'élu de l'arrondissement et des références y seront faites au cours de l'analyse qui suit. Il convient de spécifier que l'initiative de Solon est intimement liée au programme des ruelles vertes : les instigateurs se sont rencontrés grâce à un projet développé dans leur ruelle. Aussi, l'équipe de Jardin de rue a été contactée dans le but de réaliser une entrevue aux fins de ce mémoire. Malheureusement, aucune réponse de leur part n'a été reçue suite aux courriels envoyés et aux appels faits pour entrer en contact avec eux.

Alors que l'administration en place au sein de RPP entreprend des actions en matière d'environnement, d'autres acteurs mettent également en place des initiatives. L'arrondissement de RPP se caractérise notamment par un tissu associatif et communautaire fort (Cournoyer-Gendron 2014). L'organisation la plus connue est la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) qui développe depuis 1997 des projets environnementaux, communautaires et en économie sociale. Elle est également mandataire du programme d'Éco-Quartier de l'arrondissement (SODER 2017). Cette recherche s'intéresse pour sa part aux initiatives citoyennes à RPP qui émergent en dehors des cadres existants et qui sont le fruit d'une mobilisation d'un petit groupe d'individus.

Bien que le territoire couvert par l'étude de cas de ce mémoire concerne l'ensemble de l'arrondissement de RPP, les initiatives étudiées se situent dans une portion plus limitée de l'arrondissement. La zone d'intérêt concerne les secteurs plus à l'ouest de l'arrondissement qui comprennent les quartiers de la Petite-Patrie et du Mile-Ex. Cette concentration géographique n'est pas l'objet d'un choix délibéré de la chercheuse et reflète une tendance de mobilisation qui semble s'orienter vers l'ouest de l'arrondissement selon ce que suggère une géolocalisation des réalisations citoyennes (Faites comme chez vous 2017).

La suite de ce chapitre présente les initiatives citoyennes retenues selon les critères de sélection détaillés dans le chapitre précédent. Les informations qui y sont présentées ont été obtenues grâce aux entretiens réalisés avec les divers participants.

Cette carte localise les endroits approximatifs où se trouvent les initiatives retenues :



- Légende**
- 1. L'espace Ex
 - 2. Les Jardins Cra-Terre
 - 3. Solon ²
 - 4. Parc Sans Nom
 - 5. Parc Ken Saro Wiwa
 - 6. Pépinière anarchiste
 - 7. Les AmiEs du Parc des Gorilles
 - 8. Le Fridge

Figure 3.4 : Initiatives citoyennes sélectionnées dans RPP

Source : Auteure

² Les projets de Solon identifiés sur la carte ne sont pas nécessairement encore matérialisés dans l'espace urbain mais sont appelés à se réaliser à divers endroits dans l'arrondissement. Les points identifiés sur la carte représentent des secteurs d'intervention et des ruelles plutôt que des espaces précis. Certains projets ne sont pas identifiés car ils prennent place en dehors de l'Arrondissement, à Villeray et dans la Ville de Québec.

3.2 L'espace Ex

Au printemps 2014, quatre amis entrent en contact avec le propriétaire d'un petit terrain privé qui semble inutilisé dans le secteur de Marconi-Alexandra dans Rosemont-La Petite-Patrie. Comme l'explique la participante 1, c'est l'existence de cet espace qui inspire d'abord un individu du groupe d'amis à y réaliser des projets. Ce dernier connaissait le propriétaire du terrain et il y avait alors vu le potentiel de développer des projets reliés à l'agriculture urbaine, comme l'installation d'une serre et le développement de micro-pousses. Par effet d'engouement, les trois autres amis du groupe se sont joints à l'initiative. Ces quatre amis, des jeunes professionnels âgés entre 27 et 35 ans, possèdent des connaissances en agriculture urbaine et ont un intérêt pour matérialiser collectivement et concrètement un projet écologique alternatif.

Le propriétaire du site convoité est un artiste qui est souvent à l'extérieur du pays. Il utilisait cet espace extérieur vacant à l'occasion pour y réaliser des sculptures. Un des amis du petit groupe entre en contact avec lui et le propriétaire explique que puisqu'il utilise rarement cet espace, il accepte de prêter le terrain au groupe afin qu'ils utilisent le lieu gratuitement pour une durée non-déterminée entre les parties prenantes.

Ses animateurs nomment cette initiative l'Espace Ex. Ils la décrivent comme étant «un projet communautaire, écologique et culturel» où il est possible d'«expérimenter, apprendre et partager» (Coop Bioma 2017). La démarche n'est pas déterminée au départ et des projets se mettent graduellement en place selon les idées du groupe d'amis et de leurs réseaux. Comme l'explique la participante 1, le groupe de quatre amis qui ont initié l'Espace Ex n'avait pas prévu quelle direction allait prendre le projet ni savait ce qui allait s'y dérouler concrètement. L'ambition générale de l'Espace Ex est d'ouvrir un espace pour que des personnes ou des groupes qui désirent l'utiliser de manière libre, indépendante et gratuite y réalisent des projets expérimentaux qui testent des alternatives socio-écologiques de production d'énergie et d'agriculture. L'espace est aussi utilisé pour organiser divers événements alimentant les réflexions sur des questions environnementales et sociales. La vision du groupe d'amis impliqués à la base de l'Espace Ex est que les projets se mettent en place de manière organique, collaborative et selon des principes d'auto-gestion.



Figure 3.5 : L'Espace Ex

Source : (Coop Bioma 2017)

L'Espace Ex est une initiative bénévole et afin d'amasser des fonds pour le matériel nécessaire au démarrage du projet, comme la terre et le compost pour les jardins et quelques outils, le groupe a réalisé une campagne de socio-financement en ligne. L'ambition à l'origine de l'utilisation de l'espace était de mettre en place et de tester certains prototypes d'installations reliées à la production alimentaire en ville (aquaponie, agriculture urbaine, permaculture, etc.). Cette ambition s'est transformée au fil de la première année et des interactions ayant pris forme autour du site. Ainsi, au fil des années, l'utilisation et l'implication sur le site se modifient, dépendamment de l'énergie et du temps des initiateurs du projet. De manière générale, les activités à l'Espace Ex se déroulent durant la saison estivale, mais certaines prennent également place au printemps et à l'automne. Bien que le projet soit demeuré un lieu d'expérimentation, il devint également un espace de rassemblement d'une communauté partageant des intérêts similaires envers des alternatives écologiques.

Durant la première année d'existence du projet en 2014, l'espace a été animé par plusieurs activités: plantation de semis, création d'un petit jardin et d'une petite serre, installation d'une ruche, événements musicaux et culturels, projections de documentaires sur des thématiques écologiques, conférences sur des alternatives écologiques et tire sur la neige. Suite à cette première année de réalisation de l'Espace Ex, le groupe décide d'avoir une appellation et une reconnaissance plus formelle et de créer la Coopérative Bioma. La deuxième année a donné lieu à davantage d'activités «Do it yourself» pour partager diverses connaissances et qui

consistent à apprendre à réaliser soi-même diverses choses. Par exemple, des ateliers sur la fabrication maison d'aliments, comme de la bière et du pain, de transformation des aliments et de mise en conserve ainsi que de réparation de vélo ont été organisés. Un système d'aquaponie a également été installé ainsi que des panneaux solaires pour alimenter l'installation. Lors de cette deuxième année, le noyau des leaders a accru son nombre d'intervenants : de quatre il est passé à 10. La troisième année, quelques activités «Do it yourself» ont été organisées, mais le nombre d'activités réalisées à l'Espace Ex a diminué comparativement aux années précédentes. Le système d'aquaponie n'a d'ailleurs pas été mis en fonctionnement cet été là. Il y a tout de même eu plusieurs événements de musique et de projections de films. À l'été 2017, aucune activités ne s'est déroulée à l'Espace Ex. En effet, la diminution des activités s'explique entre autre par le déplacement de l'action de la Coop Bioma vers le projet des jardins Cra-Terre présenté au point 3.3.

Au plan objectif du fonctionnement et des ressources, l'ouverture et la réaction du propriétaire du terrain privé apparaissent comme un déclencheur. Effectivement, c'est l'autorisation d'utiliser l'espace qui a permis au projet de prendre vie. Cela dit, aux yeux des responsables de l'Espace Ex, tous les individus qui ont collaboré financièrement à titre personnel à la campagne de socio-financement sont considérés comme des partenaires. Chaque intervenant montrant une ouverture et offrant un appui crée ainsi les conditions de mise en place de la « niche » nécessaire à l'expérimentation.

À cet égard, il faut mentionner que le Centre d'Écologie urbaine de Montréal (CEUM) est un partenaire important compte tenu de sa contribution financière à l'opération. En effet, l'organisme s'est engagé à collaborer au financement du projet de l'Espace Ex en doublant le montant final récolté lors de la campagne de socio-financement. En plus de valider la pertinence de l'initiative citoyenne, cet engagement du CEUM, dont la réputation et la crédibilité en ce qui concerne l'animation de la participation citoyenne dans l'espace urbain sont importantes, a permis la mise en place de l'Espace Ex en assumant des frais associés au démarrage du projet.

Toutefois, la répondante 1 souligne qu'il n'y a pas eu de partenariats officiels dans le cadre de l'Espace Ex. Elle précise que les partenariats sont faits avec les citoyens mobilisés pour organiser spontanément des événements sur l'espace. L'objectif du projet n'est pas d'être rentable financièrement. C'est la participation des citoyens qui est la plus importante aux yeux des leaders et qui permet au projet d'exister, avant même leur contribution financière. Autrement

dit, les représentants de l'Espace Ex ne perçoivent pas le soutien financier de l'organisme structuré et connu qu'est le CEUM comme un atout à mettre en valeur par la conclusion d'une entente formelle. Le discours de la répondante clé pour cette expérimentation mène à penser que c'est l'absence même de contrat et d'engagement formel qui est valorisée par le groupe. Le caractère spontané des activités et de leur organisation est préservé par ce financement informel et par l'absence d'attentes cadrées.

Il y a là démonstration de la capacité de la Coop Bioma à fonctionner sans planification des ressources, au gré des disponibilités des gens et suivant le leadership en présence. Cela témoigne de la force de persuasion des membres du groupe auprès de leurs pairs. Cela démontre aussi la capacité des quatre leaders du projet à traduire de manière concrète les aspirations de la communauté de proximité à tester des moyens de production alimentaire et des alternatives de toutes sortes comme le démontrent les activités réalisées sur le site.

Comme l'explique la participante 1, lors des deuxième et troisième années d'existence du projet, la communauté mobilisée par l'Espace Ex a été invitée à s'impliquer et à participer dans les activités d'un autre projet du groupe, celui des jardins Cra-Terre. Les initiateurs du projet ont également transféré leur implication vers les jardins Cra-Terre et les activités réalisées à l'Espace Ex ont ainsi commencé à décroître en raison du temps et de l'énergie manquants des membres impliqués. Aussi, l'équipe initiatrice du projet est demeurée la seule à prendre l'initiative d'organiser des événements à l'Espace Ex. La participante 1 a évoqué ce désir que des activités et projets se mettent en place par d'autres citoyens externes à l'équipe initiatrice du projet afin qu'il y ait une appropriation collective du projet et pour en assurer sa continuité.

Si l'espace où se matérialise le projet de l'Espace Ex était central à l'émergence et au développement de l'identité de cette initiative au départ, on observe le maintien de l'action de la Coop Bioma mais sous une autre forme via les jardins Cra-Terre. Autrement dit, l'Espace Ex en tant que tel tend à devenir un espace de plus en plus inanimé et inutilisé, mais l'expérimentation n'en disparaît pas pour autant, si l'on considère le transfert des activités vers les Jardins Cra-Terre comme la phase de maintien de cette initiative.

3.3 Les Jardins Cra-Terre³

L'Université de Montréal (UdeM) a décidé en 2015 de solliciter des organismes ou groupes communautaires pour réaliser des projets éphémères sur le site de l'ancienne gare de triage d'Outremont, en attendant de réaliser la construction éventuelle des futurs bâtiments universitaires. En effet, ce site, actuellement inoccupé accueillera en 2019 le futur campus Outremont, connu sous le nom de Campus MIL.

Les membres de la Coopérative Bioma, de jeunes professionnels âgés de 28 à 35 ans rappelons-le, ont décidé de soumettre une proposition à l'UdeM, pour réaliser sur le site un projet de production agricole écologique à petite échelle. L'idée était d'expérimenter une technique de «SPIN farming» («Small-plot-intensive»). Une personne travaillant au sein du comité de l'UdeM en charge de développer les projets éphémères du site Outremont avait entendu parler de la Coop Bioma et du projet de l'Espace Ex et les aurait approché pour qu'ils réalisent un projet dans le cadre des projets éphémères. La réputation du groupe lui aurait facilité l'accès au site et l'obtention d'un soutien financier de l'Université de Montréal pour la réalisation des Jardins Cra-Terre. Ce soutien a surtout servi à l'achat des matériaux nécessaires au démarrage des jardins, y compris la terre et le compost.



Figure 3.6 : Les Jardins Cra-Terre

Source : Auteure

³ Cette initiative ne se réalise pas précisément sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, mais à la limite ouest de celui-ci, dans le secteur Marconi-Alexandra/Mile-Ex. Il a quand même été décidé de présenter ce cas car il est lié au projet de l'Espace Ex et qu'il illustre un type de partenariat avec un acteur autre que des représentants élus de l'administration locale. Il permet ainsi d'explorer les potentiels de ce type de liens dans une dynamique de gouvernance urbaine climatique.

Le but poursuivi par les jardins Cra-Terre est de faire la démonstration des moyens de produire localement des légumes biologiques et de leur intérêt pour la communauté environnante. Un objectif est de mettre en place un circuit économique court et très local de production et de distribution de légumes. Les récoltes du jardin sont vendues sur place lors d'un marché hebdomadaire ou à des restaurateurs locaux ou encore données à des organismes communautaires des quartiers avoisinants. Pour les initiateurs de ce projet, il s'agit d'un lieu d'éducation sur l'agriculture urbaine et d'appropriation de l'espace urbain par les citoyens.

Pour réaliser les jardins, l'équipe s'est chargée d'amener de la terre sur le site et d'organiser les lits de terre pour pouvoir les cultiver. Plusieurs activités et événements ont également lieu aux jardins: ateliers éducatifs relatifs à l'agriculture urbaine, prestations artistiques musicales, projections de films et documentaires, lectures de poésie, etc. Pour assurer l'animation et la culture des aliments, les initiateurs du projet ont mis sur pied une équipe de bénévoles. Ils ont aussi sollicité et encadré des stagiaires. Les Jardins Cra-Terre est avant tout un lieu de jardinage urbain. Cependant, l'espace est également devenu un lieu d'événements et de rencontres citoyennes.

L'implication des citoyens est multiforme et n'est pas forcément en lien avec le projet agricole. Selon la répondante, la seule condition structurante des échanges et des interactions est la communication du souhait d'organiser un événement, d'occuper l'espace et d'en faire quelque chose. Autrement dit, les leaders des Jardins Cra-Terre proposent une coordination minimale des interactions sur le site, qu'ils souhaitent variées et mettant en scène différents acteurs. L'implication des bénévoles était aussi très aléatoire et libre, sans engagement précis, mais répondant aux demandes de travail sur le terrain.

Au fil des étés, des structures différentes ont été mises en place pour gérer le projet des jardins. La première année, le projet a été coordonné de manière collective et les revenus des ventes de légumes ont été partagés de manière égale entre les quatre membres fondateurs du projet. Le deuxième été (2016), la formule de coordination a été ajustée en fonction des apprentissages réalisés lors de l'été 2015. Il a ainsi été convenu que deux membres de la Coop Bioma soient en charge de co-coordonner les activités dans les jardins, tout en laissant une place aux implications et idées des bénévoles et des citoyens plus largement : une personne s'occupait davantage de la vente et de la mise en marché des produits et l'autre personne s'occupait de la

gestion des événements et de l'équipe des bénévoles. En raison de la mise en place des mini-marchés les mercredis, le travail des bénévoles s'est articulé à cette journée. À l'été 2016, la Coop Bioma a réussi à obtenir un financement supplémentaire de l'UdeM pour verser un salaire à une personne en charge de la coordination aux jardins Cra-Terre. Au moment de mener l'entretien avec la répondante clé, le mode de coordination pour l'été 2017 n'était pas encore établi. Toutefois, une subvention du gouvernement fédéral allait permettre à la Coop Bioma d'embaucher une ressource étudiante pour répartir les tâches associées aux jardins.

Pour les leaders de la Coop Bioma, qui se sont adjoints une cinquième personne depuis, le rôle des bénévoles est déterminant dans la réalisation et le maintien des jardins. La place occupée par l'Université de Montréal dans le processus de réalisation du projet est également primordiale. En plus d'assurer un soutien financier permettant l'achat de matériaux et la rémunération d'une chargée de projet, l'Université de Montréal a soutenu financièrement les minis-marchés des mercredis. Ces derniers se sont avérés une manière stratégique de faire connaître les activités des jardins, mais ils se sont ajoutés aux activités prévues initialement dans la proposition soumise à l'UdeM.

Cela dit, le partenariat avec l'institution a également posé quelques défis, notamment lors du deuxième été. En effet, l'UdeM a décidé de recouvrir le site avec du gravier sans avertir l'équipe de Bioma au printemps 2016, ce qui a retardé le démarrage des jardins. Cette opération était jugée nécessaire par l'institution, pour régler les problèmes de drainage sur le site. Elle témoigne toutefois d'un manque de communication entre certains agents en charge de la gestion des immeubles et des espaces de l'université et les occupants citoyens-jardineurs du site.

Des partenariats spontanés ont également pris forme avec des organismes développant divers projets sur le site ou avec des organisations des quartiers avoisinants. Par exemple, des échanges de matériel, de ressources, de services et d'information ont eu lieu entre les jardins Cra-Terre et les jardins communautaires de Parc-Extension établis juste à côté. L'équipe de Bioma a également collaboré avec le café de La Place Commune pour y réaliser les semis en débuts de saison. En outre, des restaurateurs implantés dans les quartiers avoisinants au site sont devenus des partenaires commerciaux des jardins Cra-Terre. Le site du futur campus Outremont compte un nombre grandissant de projets d'organisations sur son site et les jardins Cra-Terre partagent du matériel avec ceux-ci.

L'Université de Montréal s'est entendue avec l'équipe de la Coop Bioma pour que celle-ci maintienne le projet des jardins Cra-Terre jusqu'à une éventuelle reprise du site pour la construction de l'Université. D'ici 2019, les initiateurs sont motivés à fournir le temps et l'énergie pour s'investir dans les jardins. Ils considèrent ce projet comme une réussite, ce qui les encourage à le poursuivre pour les années à venir.

Cela dit, les initiateurs des jardins expriment leur préoccupation de maintenir leur mission et leurs aspirations premières en termes de gestion de l'espace et de participation de la communauté, malgré les aspirations de l'Université de Montréal. Le projet a occupé le site de l'ancienne gare de triage lors des étés 2015, 2016 et 2017. L'Université de Montréal continue d'offrir le terrain pour y mener les divers projets dans le cadre des projets éphémères du Site Outremont jusqu'en 2019 (Université de Montréal 2017).

3.4 Le Parc Sans Nom

Le Parc Sans Nom a été mis en place en 2009 sur un espace public non-utilisé, laissé en friche, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie sous le viaduc Van Horne à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue Van Horne. Voyant le potentiel de cet espace vacant, un jeune résident du quartier d'environ 20 ans a pris l'initiative de le transformer pour en faire un lieu aménagé et plus animé. Il a commencé une occupation informelle du terrain sans autorisation préalable, motivé par un intérêt à créer des milieux urbains contribuant à une plus grande biodiversité. Le but était de procéder à l'appropriation d'un lieu public pour en faire un milieu de vie accessible et sain.

Environ cinq corvées de nettoyage ont été organisées au début du projet, en 2009, afin de nettoyer et d'aménager l'espace petit à petit. Des arbres ont ensuite été plantés et un petit espace de jardinage a été aménagé. Les citoyens sollicités pour ces corvées se sont progressivement impliqués sur le site.

Ces personnes impliquées dans la réalisation du parc étaient des amis de l'initiateur du projet, opérant sans structure déterminée et de manière spontanée et volontaire. Ces jeunes d'environ 20 ans étaient pour la plupart des étudiants et ils ont collaboré au projet en aidant à aménager l'espace. Ils ont fabriqué un four à pain et un composteur, qu'ils ont ajouté au parc. Quelques collaborations ont été faites pour aménager le lieu, comme avec l'artiste Armand Vaillancourt qui

a fourni une sculpture mise en valeur dans l'espace investi. À la suite de la mise en place de ces aménagements, l'utilisation du Parc Sans Nom s'est renforcée : des piétons passants par là ou des gens travaillant près de l'espace ont commencé à y passer, à l'emprunter comme un transit dans leur itinéraire ou ont simplement commencé à venir y flâner. Toutefois, la plupart des gens ayant fréquenté le Parc Sans Nom étaient le groupe d'amis initiateur.

Deux mois après le début de l'occupation de l'espace et la mise en place du parc, une employée de la Ville de Montréal a informé les initiateurs qu'il était nécessaire d'entamer une démarche auprès de l'arrondissement et de leur présenter le projet pour réaliser ce type d'occupation de l'espace public. Le parc était d'ailleurs jugé dangereux par l'administration municipale. Entamer des démarches auprès des autorités municipales ne correspondait pas aux idéaux d'action citoyenne du leader de l'expérimentation et celui-ci n'a donc pas suivi la procédure formelle pour maintenir son projet. Quelques jours après cet échange entre l'initiateur du Parc Sans Nom et l'employée de la Ville, les installations et aménagements du parc furent détruits par des employés de la Ville et l'espace fut clôturé. Face à ce démantèlement, le leader s'est trouvé dépourvu. Il ne savait pas quoi faire, concrètement, pour défendre le parc et ne pas avoir l'énergie pour le faire.

Le Parc Sans Nom aura existé pendant deux mois. La finalité du projet démontre que l'aspect d'ajustement de l'initiative face au contexte urbain n'a pas été réalisé, puisque les initiateurs ont choisi de ne pas passer par les mécanismes administratifs pour légitimer leur projet et s'ajuster aux demandes de la Ville. L'occupation d'un terrain public vacant amène la question de la légitimité d'occuper un espace de manière informelle. Ce type d'occupation rappelle une forme d'urbanisme tactique, où un idéal de ce que pourrait être un espace est matérialisé de manière momentanée (Finn, 2014). Le but recherché par l'initiateur du Parc n'était pas nécessairement de se maintenir dans le temps, mais il exprime toutefois avoir été déçu que le projet ne perdure pas plus longtemps.

En 2016, l'espace adjacent à la limite de RPP a été transformé par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en un parc de la Ville qui a été nommé «Le Parc sans Nom» (Desjardins 2016). Il est impossible de déterminer si le premier parc informel a inspiré la mise en place de cet espace, mais il demeure intéressant de noter cette transformation formelle entreprise près de sept ans après l'existence du premier Parc sans nom.

3.5 Le Parc Ken Saro Wiwa



Figure 3.7 : Parc Ken Saro Wiwa

Source : (Mario Alberto Reyes 2015)

Du nom du défunt militant écologiste nigérian, le parc Ken Saro Wiwa a vu le jour au printemps 2015 dans le quartier de la Petite-Patrie, à l'angle des rues Christophe-Colomb et Beaubien. Cet espace inutilisé et vacant depuis environ 2007 était jadis occupé par une station service de la compagnie d'essence Shell. À sa fermeture, il a été racheté par la compagnie Sobeys. Depuis, le nouveau propriétaire n'a pas occupé le site mais a démolit et retirée en 2017 l'ancienne structure de la station service qui était condamnée jusqu'à ce moment. L'endroit a été pour ainsi dire inoccupé, bétonné et laissé à l'abandon de 2007 à 2015.

De manière spontanée et sans autorisation, deux citoyens résidant près de cet espace ont décidé en 2015 de verdir, d'aménager et d'animer ce lieu pour le transformer en parc. Les meneurs du projet sont des jeunes dans la mi-vingtaine, habitant dans le quartier et qui ont déjà mené d'autres projets similaires d'occupation et de transformation d'espaces non-utilisés. En effet, le parc Ken Saro Wiwa a été créé et initié par les expérimentateurs associés au Parc Sans Nom, ayant pris forme six années auparavant. On retrouve d'ailleurs des similitudes dans les manières de structurer la collaboration et de tisser ou non des partenariats.



Figure 3.8 Parc Ken Saro Wiwa II

Source : (Mario Alberto Reyes 2015)

Le but poursuivi par les deux leaders du projet était d'occuper cet espace visible et central dans le quartier Rosemont-La Petite Patrie, de favoriser une appropriation citoyenne d'un espace délaissé et de créer un milieu de vie considéré «moins nocif». Selon l'un des initiateurs, cet objectif a été atteint pendant quelques mois, alors que des aménagements spontanés se sont réalisés sur l'espace et que des résidents du secteur ont utilisé le parc et ses aménagements ou participé à des événements organisés à quelques occasions. En effet, le parc Ken Saro Wiwa a été conçu pour exister de manière informelle, sans que personne ne soit associé comme meneur du projet, et que ce soit un espace géré de manière collective, par tous les citoyens voulant bien participer à l'aménagement et l'animation de l'espace.

Ainsi, tel que souhaité, l'ancien site de la station service a été transformé à l'été 2015 en un site animé par les jeunes familles et les résidents du quartier. Un jardin surélevé a été créé et des plantes et des arbres ont été plantés et disposés à quelques endroits. Aussi, un carré de sable et un module de jeux ont été installés et ont permis aux enfants d'utiliser l'espace, au même titre que les marelles qui ont été dessinées au sol. Des tables de pic-nic ont également été disposées sur le site ainsi que certaines œuvres d'art et des peintures. Des projections de films ont été organisées à quelques reprises pour animer l'espace et favoriser les rencontres entre résidents. Des membres du collectif « À qui la Ville ? » ont aussi organisé un 5 à 7 familial au parc, aussi surnommé «Parc Pirate», dans le but de réaliser des peintures et du bricolage pour aménager l'espace (À Qui la ville 2015).

À la fin du mois d'août 2015, les deux initiateurs du projet ont appris qu'une plainte d'un citoyen avait été déposée à l'arrondissement. Le motif de la plainte était le risque posé par les installations non conformes : le module pour enfants installé par les expérimentateurs était jugé non sécuritaire. Suite à cette plainte, l'administration municipale a contacté le propriétaire du terrain, qui a alors décidé d'intervenir et de retirer et démolir les aménagements que les citoyens avaient implantés sur le site qui constituaient le Parc Ken Saro Wiwa. Le propriétaire aurait également exprimé le désir de clôturer l'espace afin d'éviter d'éventuelles occupations.



Figure 3.9 Parc Ken Saro Wiwa III

Source : (Mario Alberto Reyes 2015)

En réaction à cette annonce et désirant démontrer leur intérêt pour conserver le parc, une cinquantaine de citoyens ont réalisé une occupation du site de l'ancienne station service pendant 24 heures, le 3 septembre 2015. Cette occupation, combinée au dialogue entre les initiateurs du projet et un représentant du propriétaire du terrain, ont mené à une entente entre les parties. En effet, le propriétaire a accepté de ne pas clôturer le site et de laisser en place les aménagements informels, à l'exception du module pour enfants à l'origine de la plainte. Dans les faits, toutefois, durant les jours qui ont suivi l'occupation, les installations du parc ont été retirées l'une après l'autre, jusqu'à ce que tout soit complètement enlevé et que les arbres et les plantes du mini-jardins aient été détruits. Même après cette disparition, des résidents venaient planter des végétaux pour faire durer l'occupation informelle de l'espace. Toutefois, ces plantations étaient systématiquement retirées. À l'automne, le terrain est redevenu un terrain

vacant, bétonné et inutilisé. Quelques activités spontanées ont eu lieu depuis sur l'espace: un marché d'un jour de fruits et légumes et une animation de l'espace par d'autres citoyens du quartier. Les activités spontanées qui ont eu lieu suite à l'existence du parc ont été réalisées par des citoyens qui avaient fréquenté le parc et avaient déjà pris part à ses activités.

Les citoyens, résidents et voisins ayant collaboré à aménager le parc peuvent être considérés comme les principaux partenaires des deux expérimentateurs, puisqu'ils ont fourni des ressources pour animer et occuper l'espace ; ils lui ont permis d'exister. Par exemple, un voisin a fourni l'électricité pour alimenter un projecteur prêté lors des soirées de projections de film. Un autre voisin a fait le don du module pour enfants et divers citoyens ont apporté des plantes et collaboré à meubler l'espace. Ainsi, aucun financement n'a été nécessaire pour la réalisation du projet, l'ensemble opérant sur une base volontaire et sur du glanage, de la récupération et des trocs de services, notamment pour l'entretien des plantes.

Les initiateurs du parc n'ont pas voulu solliciter l'appui ou l'aide de l'arrondissement pour réaliser le projet du Parc Ken Saro Wiwa. Leurs raisons sont nombreuses, mais on peut citer leur vision de l'action citoyenne urbaine et leur idéal politique comme fondement à ce souhait d'indépendance par rapport à l'administration locale. Malgré cette position d'indépendance par rapport aux élus locaux, le répondant reconnaît que l'attitude de l'administration municipale face au projet du parc a été plutôt positive et ouverte. Cela dit, tel que soulevé par un élu de l'arrondissement, agir dans un tel dossier était hors des compétences de l'arrondissement puisque le site appartient à un propriétaire privé. Ce dernier a d'ailleurs joué un rôle dans l'expérimentation, au même titre que le citoyen mécontent ayant déposé une plainte et que la police, qui est intervenue pour contraindre l'accès au site.

L'existence du parc Ken Saro Wiwa aura été de courte durée. Le projet ne s'est pas ajusté aux contraintes urbaines externes afin de perdurer dans le temps. Le but de cette initiative n'était pas nécessairement de perdurer dans le temps mais plutôt de se mettre en place pour démontrer une alternative pour occuper, animer et verdir un espace sous-utilisé. En ce sens, cette expérimentation correspond à ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'urbanisme tactique qui vise à démontrer le potentiel d'espaces laissés vacants (Lydon 2012). Pour les initiateurs du parc, le caractère tactique des interventions, l'aménagement ponctuel dans le temps et dans l'espace, sont d'ailleurs ce qui est stimulant. Ils pourraient mener à d'autres

actions de ce genre dans le futur. Pour eux, dans la réalisation de telles initiatives, il est important d'avoir un maximum de gens qui s'impliquent afin d'éviter toute forme d'épuisement et pour favoriser la longévité du projet.

3.6 La Pépinière anarchiste⁴

La Pépinière anarchiste est un troisième projet dans lequel s'implique l'acteur à l'origine des parcs Sans Nom et Ken Saro Wiwa. En 2016, les initiateurs de la Pépinière anarchiste démarrent leur projet ; à savoir offrir une banque d'arbres disponibles et gratuits pour les personnes en ayant besoin pour réaliser divers projets. Les deux leaders du projet étaient à ce moment à la recherche d'un espace à Montréal pour entreposer les arbres destinés à ce projet. En effet, depuis 2002, ils faisaient grandir eux-même et collectaient des dons de jeunes arbres qu'ils entreposaient dans diverses cours d'amis et contacts à Montréal.

C'est suite à la rencontre des membres de la Coop Bioma avec les initiateurs de la Pépinière anarchiste que le projet a pris son envol. En effet, la Coop Bioma a agi comme déclencheur du projet de la Pépinière anarchiste car elle lui a permis de prendre forme en fournissant l'espace des Jardins Cra-Terre pour y installer les arbres du projet. Les leaders de la Pépinière anarchiste ont établi une forme de partenariat à l'amiable avec les membres de la Coop pour utiliser une partie de leur site. À l'été 2016, les jeunes arbres en pot ont été installés dans un coin des jardins Cra-Terre dans le but de leur laisser le temps d'atteindre une certaine maturité en vue de leur transplantation par de futurs preneurs. Un total de 200 jeunes arbres ont été installés sur le terrain des Jardins Cra-Terre à l'été 2016. Depuis, les activités reliées à la Pépinière anarchiste consistent en l'entretien des arbres.

La Pépinière anarchiste est une initiative bénévole qui se base sur des principes d'auto-gestion et de troc pour alimenter la quantité d'arbres disponibles et pour en assurer l'entretien. Il n'y a pas de structure interne définie et la collaboration est libre et volontaire. Les deux amis à l'origine de l'expérimentation n'ont pas acheté d'arbres pour réaliser la pépinière anarchiste, mais les ont accumulés au fil du temps grâce à divers dons et à la réalisation de boutures. Les bénévoles des jardins Cra-Terre et les membres de la Coop Bioma participent également à

⁴ Cette initiative ne se réalise pas précisément sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, mais à la limite de celui-ci. Il a quand même été décidé de présenter ce cas car il illustre un partenariat entre citoyens réalisant le même type d'initiatives.

l'entretien des arbres en les arrosant lorsque les meneurs de l'initiative ne sont pas sur le site.

À l'automne 2017, les arbres étaient toujours installés sur le site des Jardins Cra-Terre. Autrement dit, l'initiative de la pépinière anarchiste se maintient depuis 2016. L'un des défis de cette maintenance est sans doute le temps requis par l'entretien des arbres. Il n'est pas certain que les initiateurs du projet disposeraient des heures nécessaires tous les étés pour répondre aux besoins du projet. Il semble y avoir un moment propice pour une telle expérimentation, qui corresponde au cycle de vie. Les jeunes adultes sont encore disponibles, mais alors que le temps passe et que leurs activités professionnelles évoluent, les exigences associées au volontarisme deviennent plus contraignantes. Bien que la Pépinière anarchiste se veule un projet servant la collectivité, les leaders témoignent de leur essoufflement et de leur difficulté à diffuser le projet, à lui permettre d'atteindre ses objectifs. En effet, un enjeu demeure pour sortir des cercles de contacts d'amis déjà établis afin d'entretenir et de distribuer les arbres dans un réseau plus large.

À la différence des initiatives précédentes des parcs Sans Nom et Ken Saro Wiwa, la Pépinière anarchiste constitue, pour ses leaders, une occupation de l'espace légitime. Grâce à l'entente avec les membres des Jardins Cra-Terre, la pépinière peut davantage s'ancrer sur le territoire sans passer par des procédures formelles. La persistance du projet demeure toutefois incertaine puisque le terrain des jardins Cra-Terre a lui aussi une durée de vie indéterminée et éphémère.

3.7 Solon

C'est à la suite de la mise en contact et à la création de liens entre voisins par le biais de la réalisation d'une ruelle verte dans Rosemont-La Petite-Patrie que des citoyens ont décidé de se regrouper pour créer un nouveau projet: Solon. En 2015, des résidents d'une ruelle verte se regroupent d'abord de manière spontanée, puis officialisent leur démarche en créant l'organisme à but non lucratif Solon. Leur objectif est de profiter du tissu social créé dans le projet entourant la transformation de la ruelle pour aller plus loin. Ils ont en tête divers projets à vocation collective et environnementale.

Les acteurs impliqués dans la structure interne de Solon, ainsi que les citoyens participants aux rencontres organisées ont un profil très similaire. En effet, ce sont tous des adultes dans la mi-

trentaine/quarantaine, de classe moyenne, relativement éduqués et tous caucasiens. Ce dernier aspect est soulevé comme étant un enjeu: le groupe souhaite varier les publics participant aux projets, sans spécifier de quelle façon cela sera fait.

Solon est une initiative avec une structure établie et organisée. Il a été soulevé lors de l'entrevue avec le participant 2 que le fait de se regrouper dans une structure officielle donne selon lui une crédibilité à cette initiative citoyenne et favorise ainsi l'obtention de subventions pour le développement des projets. Au coeur du projet, Solon compte en 2017 une équipe de réalisation qui est composée de quatre individus. Le projet est également organisé avec un conseil d'administration, qui compte sept personnes, soit un président, un trésorier, un secrétaire et quatre administrateurs (Solon-Collectif, 2017).

En 2018, Solon est officiellement une organisation à but non lucratif (OBNL) mais conserve comme objectif de devenir une coopérative énergétique. Le projet expérimente ainsi diverses façons de s'organiser afin d'intégrer et mobiliser le plus de citoyens possible. Tel qu'indiqué dans la présentation du groupe sur leur site web, Solon s'est mis en place pour construire des communautés, améliorer les milieux de vie et apporter une contribution à la lutte aux changements climatiques (Solon Collectif 2017). Comme le souligne le participant 2, Solon cherche à être une entité crédible pour aider le développement de projets citoyens en leur offrant notamment un accompagnement pour s'organiser ainsi qu'un soutien financier et politique.

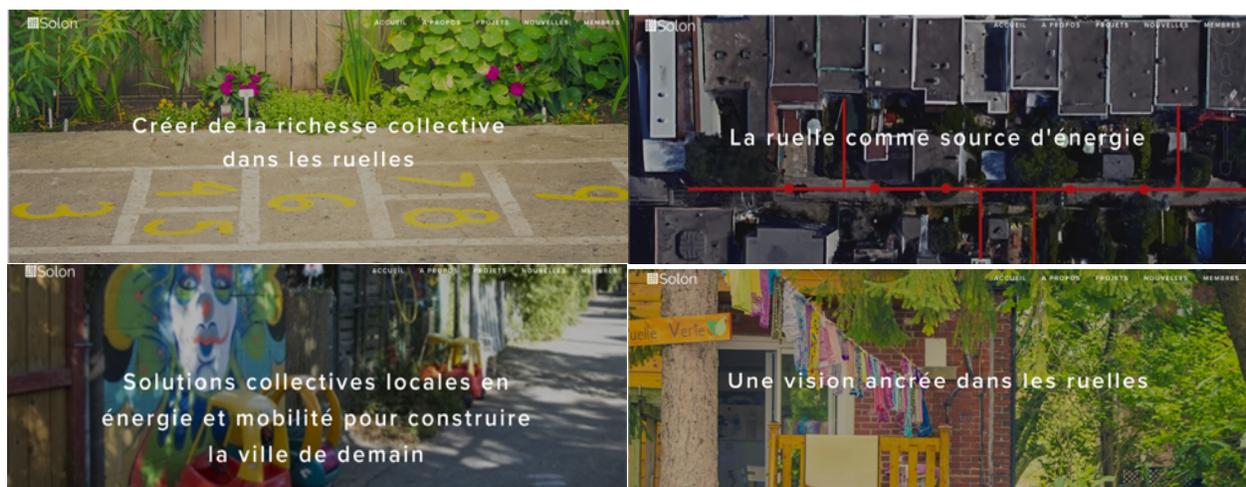


Figure 3.10 : Bannières de Solon

Source : (Solon 2018)

Solon réalise ainsi divers projets. Voici un bref aperçu des trois premiers initiés par le groupe citoyen. Le projet en énergie se nomme «Celsius», qui est d'ailleurs le premier projet entamé par l'équipe de Solon. Celsius consiste à mettre en place un réseau de chaleur communautaire dans les ruelles, soit un système de géothermie pour transférer et stocker la chaleur. Comme on peut le lire dans un communiqué de presse, «Celsius a l'ambition de réduire les coûts énergétiques des citoyens, de rendre les énergies renouvelables accessibles à tous, de renforcer la résilience et le tissu social et de verdir et d'embellir le milieu de vie» (Solon Collectif 2016). Aux yeux des initiateurs, ce projet pourrait être reproduit dans d'autres ruelles montréalaises. Le projet a fait l'objet d'études de préfaisabilité en 2015 et en 2016 et l'équipe de Solon espère réaliser un projet pilote pour 2018. Le groupe est également en attente de subvention pour continuer à mener ce projet et attend les prochaines rencontres citoyennes pour former les groupes de travail et aller de l'avant avec les diverses idées.

Depuis le printemps 2017, Solon travaille également sur le projet «Nos milieux de vie», qui vise à lutter contre les changements climatiques en misant sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets collectifs locaux en énergie et en mobilité (Solon Collectif 2017). Au total, trois milieux de vie ont été sélectionnés pour déployer la démarche du groupe autour des quartiers de Petite-Patrie, de Rosemont et le projet s'est même élargi pour inclure le quartier de Villieray. Solon a réalisé trois rencontres citoyennes dans ces quartiers et a un agenda déterminé jusqu'en 2018 pour mener à terme ce projet. Il s'agit d'un processus d'accompagnement, par lequel Solon encadre les citoyens participants dans la réalisation de projets concrets. On passe de l'idéation aux solutions et au développement de modèles d'affaires. À l'automne 2017, aucun projet concret n'est déterminé sous le chapeau «Nos milieux de vie». Il semble que l'équipe soit à l'étape de la mobilisation des citoyens.

Un troisième volet d'action de Solon est celui des assemblées de ruelle. Solon agit alors en intermédiaire entre les pouvoirs publics et les citoyens. Fort de son expérience positive de verdissement de ruelle, le groupe propose un partage de ses connaissances avec des résidents désirant démarrer un projet dans leur ruelle. Il les aide à solliciter et mobiliser les résidents riverains dans le projet, avant de les assister dans le passage à l'action. Les projets concrets sont habituellement en lien avec la mobilité, l'énergie et le partage d'objets.

En outre, depuis 2016, le projet porté le plus activement par Solon est celui de la géothermie,

pour lequel plusieurs avancées ont été faites. Les initiateurs de Solon tiennent à ce que les citoyens s'approprient complètement les projets à venir. Trois nouveaux projets se sont ajoutés en 2018, soit celui d'Autopartage, de mise en commun de remorques pour vélo et celui de Conserves soutenues par la communauté. Depuis 2015, les projets de Solon sont à l'étape de démarrage et de mobilisation citoyenne. L'enjeu de la sécurité dans les ruelles relié à la circulation automobile a émergé des diverses rencontres tenues par Solon entre décembre 2016 et décembre 2017. Le groupe a ainsi organisé un atelier d'information sur ce sujet, puis un concours de création pour imaginer des moyens d'actions afin de répondre à cet enjeu (Solon 2017b). Deux ateliers de co-création avec les citoyens ont eu lieu à l'automne 2017 afin de proposer des moyens d'actions et des projets concrets à réaliser dans le cadre de l'initiative «Nos Milieux de Vie».

Pour l'équipe de Solon, il est important de construire un vaste réseau de partenaires qui amènent diverses ressources. Parmi les divers partenaires mobilisés, on retrouve : La Coop Carbone, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), le Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD), le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté du Collège Rosemont (CÉRSÉ), la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM, l'Institut Trottier (École polytechnique de Montréal), l'École de technologie supérieure, le Chantier de l'économie sociale, le Comité régional de l'environnement (CRE) de Montréal, l'Esplanade, le Fonds d'action québécois pour l'environnement (FAQDD), les Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), Action-climat Québec ainsi que la Fédération canadienne des municipalités.

Ces partenaires témoignent d'une organisation de l'expérimentation qui dépasse le cadre strictement citoyens. Chaque organisation a une implication différente auprès de Solon : certaines apportent un soutien financier et d'autres des connaissances techniques. Pour les leaders de Solon, ces nombreux liens procurent une plus grande crédibilité à leur initiative et lui permettent d'être davantage reconnue auprès de diverses institutions. Si le but premier de Solon n'est pas d'être rentable financièrement, beaucoup de partenariats sont réalisés pour avoir accès à des fonds. Ceci s'explique par le coût associé à la réalisation de certains projets, comme l'étude de faisabilité du réseau de chaleur, et par l'ambition des initiateurs de Solon de pouvoir obtenir une éventuelle rémunération de leur implication.

À cet égard, l'initiative de Solon vise à se maintenir dans le temps et à s'implanter durablement dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Les projets de l'organisation ne sont pas encore mis en place concrètement mais l'équipe est ouverte à cadrer avec les orientations de l'arrondissement et à s'ajuster aux contextes urbains existants, afin de réaliser des projets qui répondent aux besoins de la collectivité.

Comme dit précédemment, l'un des enjeux, pour la suite de l'initiative, sera de diversifier le type de profils de citoyens participant aux projets. Pour le moment, bien que ce projet se veule inclusif pour la participation d'un plus grand nombre de citoyens, les participants se ressemblent dans leurs caractéristiques socio-économiques et professionnelles. Un autre enjeu concerne la matérialisation des projets, c'est-à-dire de la mise en place réelle dans le territoire des idées de Solon. À l'automne 2017, le projet est clair sur papier, mais il reste encore à le mettre en action et à le rendre réel, ce qui n'est pas complètement assuré, dépendamment des fonds disponibles et de la mobilisation citoyenne envers les projets proposés.

3.8 Le Parc des Gorilles

Ce qu'on appelle le Parc des Gorilles est un espace dans le quartier Marconi-Alexandra à l'angle des rues Beaubien ouest et St-Urbain délimité par la rue Waverly à l'ouest. Ancien terrain de la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (CP), l'espace d'environ 7000 mètres carrés a été abandonné depuis la fermeture de la voie ferrée en 1990. Il a été vendu en 2013 à la compagnie Développement Olymbec (Bourdillon 2013; Prévost 2017). Jusqu'à ce moment, cet espace avait été laissé en friche et une cinquantaine d'arbres matures y avaient poussé ainsi que des herbes hautes et des plantes. Cette végétation et son caractère inoccupé faisaient de cet espace un terrain vert, que les résidents du quartier utilisaient comme un parc de manière informelle.

Au fil des années, des occupations et aménagements spontanés ont été réalisés sur le site, telles la création de petits jardins et la formation de sentiers piétonniers. Des citoyens utilisaient l'espace pour venir y promener leur chien et certains y ont également fait des installations artistiques. Des squatteurs occupaient parfois l'espace durant la période estivale. Ceux-ci aménageaient parfois le site de manière plus durable, certains créant même des petits jardins où faire pousser quelques légumes. Le nom du Parc des Gorilles a été donné à cet endroit, en référence à une petite jungle urbaine de biodiversité en pleine ville.

Cet espace vert informel a toutefois connu un revers de situation en 2013, alors que le promoteur immobilier a pris la décision d'y couper tous les arbres et de minéraliser la surface, par dépôt de gravelle sur l'ensemble de l'espace. L'objectif était alors pour lui de procéder à une décontamination du site (Bourdillon 2013). Toutefois, aucun permis n'avait été accordé à Olymbec pour couper les arbres. Le propriétaire s'est vu imposer une amende de 500\$ par l'administration de la Ville de Montréal (Corriveau 2017).



Figure 3.11 : Le Parc des Gorilles, avant et après la destruction

Source : (Les Amies du Parc des Gorilles 2014)

L'action du promoteur a donné le coup d'envoi de la mobilisation citoyenne pour remettre en place le Parc des Gorilles. En effet, cette intervention a choqué et surpris les résidents du secteur ainsi que l'administration de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, qui n'avait pas autorisé l'opération. Avant la coupe des arbres, cet espace était même considéré comme un espace vert par l'administration municipale. On peut en tenir pour preuve son inscription dans le Plan de développement urbain économique et sociale (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (Ville de Montréal 2013). Juste avant l'intervention, les citoyens riverains avaient également prévu une corvée de nettoyage du parc, ce qu'ils faisaient de manière ponctuelle.

En réaction à la minéralisation de l'espace, des citoyens du quartier se sont rassemblés et mobilisés pour donner naissance en 2013 aux AmiEs du Parc des Gorilles, un collectif de citoyens du quartier ayant pour but de porter la voix des résidents pour une réappropriation collective de l'espace et pour un retour à son état plus naturel. Les AmiEs du Parc des Gorilles n'ont pas établi de structure d'organisation interne définie. L'organisation s'est construite sur un mode volontaire de participation citoyenne.

Le collectif a pour noyau cinq professionnels ou artistes âgés entre 30 et 60 ans impliqués depuis les débuts dans la préservation de l'espace. En 2015, le groupe s'officialise et devient une organisation à but non lucratif (OBNL) avec comme objectif d'être l'intermédiaire entre les citoyens et l'arrondissement (Parc des Gorilles 2015). D'autres citoyens du quartier et d'autres arrondissements se sont mobilisés spontanément lors d'activités ponctuelles. Pour leur part, les élus de RPP ont émis une réserve foncière sur le terrain afin d'empêcher toute construction sur le site et avec comme ultime but de s'entendre avec Olymbec pour reprendre possession du terrain et en faire éventuellement un parc.

À la suite de la destruction du parc, plusieurs actions citoyennes orchestrées par les AmiEs du Parc des Gorilles ont été réalisées comme moyens de mobilisation pour signifier leur intérêt pour un retour à l'état naturel du parc. Des prises de paroles sur le site de l'ancien parc et sur les réseaux sociaux ainsi que des regroupements spontanés ont été organisés pour dénoncer le sort réservé au Parc des Gorilles par le propriétaire du terrain. Un groupe de musique a aussi déambulé dans les rues du quartier avec des citoyens distribuant des pamphlets informant du sort du Parc des Gorilles. Des citoyens ont fait des prises de parole lors de certaines séances Conseil municipal de la Ville de Montréal afin de mettre de la pression sur les élus et employés municipaux. Des courriels ont également été envoyés à certains politiciens dans le même but. Des bacs à fleurs, des jardins surélevés et des aménagements temporaires ont également été conçus et déposés sur l'espace.

Toutes ces actions ont été perçues comme une menace sérieuse par le propriétaire. En effet, certains porteurs de l'initiative des AmiEs du Parc des Gorilles ont reçu une mise en demeure d'Olymbec suite à la mise en place d'aménagements temporaires par le groupe. Le propriétaire exigeait que soient retirées toute installation du site. Les citoyens n'ont pas tenté de s'opposer à cette demande: ils ont retiré les aménagements temporaires dans les jours suivants la réception de ce recours formel.

Après quatre années de mobilisation des AmiEs du Parc des Gorilles, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a fait une annonce officielle au mois de mars 2017 pour déclarer son engagement à exproprier le propriétaire Olymbec du terrain afin d'en prendre possession et d'assurer une transformation officielle par la suite en parc qui serait co-géré par les citoyens et l'arrondissement (Corriveau 2017). Cette décision est survenue à quelques jours de la date d'échéance de la réserve foncière émise sur le terrain. Cette échéance imminente semble avoir

poussé l'arrondissement à agir.

Depuis l'annonce de l'arrondissement d'exproprier le propriétaire du terrain en mars 2017, il a été annoncé qu'une co-gestion entre les citoyens et l'arrondissement se mettrait en place pour aménager puis entretenir le parc des Gorilles (Corriveau 2017). À l'hiver 2018, aucune précision n'avait été publiée quant à la façon dont se réaliserait cette co-gestion.

Les AmiEs du Parc des Gorilles ont interagi avec deux partenaires principaux au cours de leur mobilisation : la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) et l'arrondissement de RPP. La SODER a contribué à la transformation du groupe en OSBL et au développement de sa mission. Elle a accompagné le groupe en développant des façons d'organiser le mouvement citoyen et en agissant comme intermédiaire entre eux et les acteurs de l'arrondissement. La participation de la SODER a permis de donner une crédibilité des demandes des AmiEs du Parc des Gorilles sur la scène politique.

L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est également considéré comme un partenaire par les AmiEs du Parc des Gorilles. Les représentants de l'arrondissement ont été en communication avec le groupe de citoyen tout au long du processus. Ils avaient eux aussi de l'intérêt à récupérer l'espace du Parc des Gorilles. Les AmiEs du Parc des Gorilles voient d'un bon oeil la collaboration avec l'arrondissement. Selon eux, une bonne entente est essentielle pour la mise en place de futurs projets sur l'espace et dans l'éventuelle réalisation d'une co-gestion pour l'aménagement du futur parc. Comme le souligne la participante 4, l'arrondissement pourrait éventuellement être une source financière pour réaliser des projets sur le site. Le support de l'arrondissement a également permis de donner une légitimité à la cause des AmiEs du Parc des Gorilles.

Le cas du Parc des Gorilles démontre un fort désir de la part des citoyens et de l'arrondissement de maintenir dans le temps cet espace vert dans le quartier de Marconi-Alexandra. Avant sa destruction, le Parc des Gorilles se maintenait par le fait que l'ancien propriétaire du terrain, le Canadien Pacifique, n'intervenait simplement pas sur l'espace. Une fois l'intervention d'Olymbec réalisée, plusieurs ajustements ont été nécessaires, car le parc fut affecté par les nouvelles configurations imposées par le nouveau propriétaire du terrain. La création des AmiEs du Parc des Gorilles est une forme d'ajustement à la suite de l'intervention d'Olymbec. En effet, le groupe s'est formé afin de faire face aux changements sur le site, puis il s'est structuré de

diverses façons pour faire entendre sa demande, son message. Les citoyens porteurs ont tenté de formaliser des pratiques informelles déjà bien implantées dans le contexte du quartier. Le fait d'installer des bacs à fleurs et petits espaces de jardinage surélevés pour rappeler l'usage précédent du site visait à imposer une logique de continuité. Devant la menace judiciaire, les instigateurs ont dû s'ajuster et retirer leurs installations. Les AmiEs du Parc des Gorilles ont ainsi adapté leurs pratiques, en réalisant des actions plus spontanées et éphémères sur le site.

3.9 Le Fridge⁵

L'initiative du «Fridge» s'est mise en place dans RPP en 2015 afin de contrer le gaspillage alimentaire ainsi que l'insécurité alimentaire. Deux résidentes du quartier ont eu l'idée d'installer un réfrigérateur communautaire en libre-service, où seraient déposés les aliments non vendus des commerçants locaux (Paré 2015). Le but était ainsi de récupérer les produits des commerçants qui seraient autrement voués à être jetés et de les redistribuer gratuitement aux citoyens, afin d'assurer un soutien alimentaire pour tous.

Le Fridge est situé à «La Place», un espace communautaire dans RPP. Le partenariat avec cet espace communautaire permet l'existence même du Fridge en facilitant l'entreposage et la distribution de nourriture. De fait, le Fridge accueille également les dons alimentaires individuels.

Les instigatrices du projet ont approché quelques commerçants, puis établi des partenariats avec certains d'entre eux. Elles se sont engagées à collecter les produits non vendus à la fin de journées spécifiques dans la semaine. La collecte des aliments se réalisait en voiture une fois par semaine auprès des commerçants participants. La distribution des dons alimentaires se déroulait toutes les semaines, trois jours par semaine du mardi au jeudi de 13h à 17h. Au printemps 2017, le Fridge comptait sur une petite équipe de bénévoles autogérés qui s'occupent d'aller récolter les produits et aliments non vendus dans deux commerces de RPP. L'implication est volontaire et les participants communiquent entre eux pour se coordonner et s'organiser afin d'aller recueillir les denrées alimentaires. Une bénévole possède une voiture grâce à laquelle il est plus facile de récolter les aliments. Les bénévoles sont, pour la très grande majorité des

⁵ L'initiative du Fridge diffère des autres sélectionnées dans le cadre de cette recherche parce qu'elle n'est pas directement visible dans l'espace extérieur urbain. Elle a toutefois été retenue car elle a inspiré d'autres projets de frigo communautaire à prendre place directement dans l'espace urbain. Ce cas diffère également car l'entretien a été réalisé avec un participant-bénévole et non une personne ayant mis en place cette initiative. L'entretien a également été plus court que les autres réalisés dans le cadre de cette recherche.

adultes trentenaires, professionnels, étudiants ou retraités. Un employé d'un organisme situé à La Place et parfois des bénévoles sont présents lors des heures de distribution du Fridge.

Dans la foulée de cette première initiative, d'autres frigos collectifs et extérieurs ont vu le jour dans RPP, inspirés par le concept du Fridge (Maunay 2016). Ces frigos sont, pour la plupart, approvisionnés de manière spontanée par des citoyens qui trouvent de grandes quantités d'aliments par la pratique du «Dumpster Diving» qui consiste à aller récupérer des aliments jetés dans les poubelles des commerçants sans leur autorisation préalable.

Le Fridge est devenu la rotule autour de laquelle s'articule une diffusion d'information sur la sécurité alimentaire. En effet, pour des populations plus vulnérables, c'est un point par lequel elles peuvent être renseignées sur les divers services sociaux et d'accompagnements qui se déroulent à La Place. Finalement, les commerçants locaux qui donnent leurs produits non-vendus sont des partenaires essentiels au projet et participent à sa réussite.

Depuis son année de mise en place, le Fridge maintient ses activités et semble miser sur la continuité de sa manière de recueillir et de distribuer les denrées alimentaires. Tel que soulevé par le participant 5 par rapport aux facteurs limitant le succès de l'initiative, la présence et l'implication des bénévoles pour le bon déroulement des collectes de denrées demeurent un enjeu pour garantir la continuité du Fridge. Les partenariats avec les commerçants locaux représentent également un élément clé à conserver pour assurer que des produits alimentaires puissent être offerts aux citoyens. Bien que depuis les deux dernières années le Fridge n'ait pas connu de réel enjeu sur ces deux éléments soulevés, le participant 5 souligne tout de même l'aspect parfois imprévisible de la participation des bénévoles et des commerçants.

3.10 Synthèse des cas d'étude

Les huit cas présentés ont pour dénominateur commun d'être issus d'une volonté et d'une initiative citoyenne, de chercher l'implication ou la présence des citoyens montréalais sur le site d'intervention, de matérialiser une certaine vision alternative de l'espace urbain de Rosemont-La Petite-Patrie et de s'inscrire en lien, de près ou de loin, avec la diminution de l'impact des villes sur les changements climatiques. Ils se distinguent par la nature des interventions menées, par la durée de vie du projet, par le rapport entretenu avec les institutions ou les autres acteurs publics, communautaires et privés et par l'ambition transformatrice associée au projet. À la suite de cette description des initiatives étudiées, il est possible de dresser le bilan de certains

facteurs qui encouragent ou limitent la mise en place et le maintien des initiatives citoyennes de manière générale.

Tableau 3.1 : Facteurs favorisant et limitant l'émergence et le maintien des initiatives

Facteurs favorisant l'émergence et/ou le maintien de l'initiative	Limites à l'émergence et/ou au maintien de l'initiative
Motivation, énergie, rapidité d'exécution et disponibilité de l'équipe à la base de l'émergence du projet	Diminution de la disponibilité de l'équipe initiatrice
Ancrage de l'équipe initiatrice du projet directement dans leur milieu de vie	Manque de transfert de la prise en charge de l'initiative par d'autres citoyens externes à l'équipe initiatrice
Capacité de l'équipe initiatrice pour mobiliser d'autres citoyens pour participer aux activités réalisées	Incertitude de la participation citoyenne se basant sur une implication volontaire et bénévole
Appropriation du projet par d'autres citoyens ne faisant pas parti de l'équipe initiatrice de l'initiative	Sentiment d'impuissance du pouvoir citoyen face à des enjeux ou des acteurs trop grands
Connaissances et compétences de l'équipe à la base de l'initiative pour mener le projet souhaité	Difficulté d'organisation dans la structure interne des initiatives
Autonomie et liberté d'action de l'équipe initiatrice pour mener le projet souhaité	Vision et opinion divergentes par diverses parties prenantes des procédures de mise en place et de maintien de l'initiative
Partenariats réalisés pour accéder à divers types de ressources, solide réseau de contacts établit et crédibilité auprès d'autres acteurs urbains	Incertitude face à l'apport suffisant ou non de ressources pour mener l'initiative

Forme d'entente réalisée et bonne relation avec les propriétaires de terrains pour occuper l'espace urbain souhaité	Occupation informelle et non-autorisée du site et intervention du propriétaire du terrain pour cesser l'initiative
Légitimation des initiatives citoyennes par une forme d'officialisation de leur démarche (titre et organisation plus formelle, horaire fixe pour la participation, lieu formel, etc.)	
Vision commune du projet partagée par diverses parties prenantes	
Initiative s'articulant autour de l'enjeu de la diminution de l'impact des villes sur les changements climatiques	

Source : Auteure

Ces facteurs énumérés présentent une synthèse rapide mettant en lumière des limites et opportunités qui peuvent s'appliquer, à différentes intensités, à l'ensemble des initiatives étudiées dans le cadre de cette recherche. Les répondants expriment de manière générale une impression de réussite face au projet qu'ils mènent et ont menés, bien que cette notion de réussite varie d'un cas à l'autre. Si pour certains, leur objectif est atteint par une mise en place éphémère, pour d'autres le but se réalise davantage quand un certain maintien de leur initiative est assuré.

Dans la suite du chapitre, ces éléments seront rappelés au fil de diverses thématiques retenues pour mettre en relation et analyser ces cas. Les prochaines sections du chapitre procèdent ainsi à une analyse thématique. Elles mettent en relation les divers cas et dégagent des pistes pour répondre à la question centrale de ce mémoire, qui s'intéresse au rôle des initiatives citoyennes dans une perspective de transition sociotechnique et de gouvernance urbaine climatique.

3.11 Le rapport à l'espace du quartier

Les initiatives citoyennes étudiées dans le cadre de ce mémoire partagent la caractéristique commune d'un ancrage à une échelle très localisée, soit celle du quartier. Bien qu'elles aient été retenues pour leurs potentiels d'action à grande échelle pour réduire l'impact des villes sur les changements climatiques, ces initiatives s'inscrivent avant tout dans un contexte local. Les citoyens mobilisés et leurs actions répondent aux besoins du milieu dans lequel elles s'insèrent et les résultats qui en découlent se font ressentir dans un environnement de proximité.

3.11.1 Des actions inspirées d'un espace urbain défini

Les initiatives citoyennes s'adaptent aux formes urbaines locales disponibles. Le point de départ ou l'élément déclencheur de la plupart des cas est la disponibilité ou l'existence d'un espace souvent inutilisé dans le quartier. Ces lieux inexploités deviennent une source d'inspiration dans l'œil des instigateurs pour amorcer un projet. Par exemple, la ruelle revêt le potentiel d'abriter des systèmes de géothermie et de création de lieux de partage d'objets, ou encore le terrain vacant inutilisé et bétonné devient un espace animé et verdi par sa transformation en parc ou jardin. En s'inspirant du cadre urbain existant, dans la majorité des cas, ce n'est pas le projet qui précède la recherche d'espace, mais plutôt l'existence de cet espace qui inspire le projet et ses leaders. Les initiatives répondent d'une certaine façon à un contexte spatial.

Deux cas diffèrent toutefois de cette tendance. Dans les cas de l'initiative du Fridge et de la Pépinière anarchiste, c'est l'idée du projet qui précède l'importance de l'espace où il se met en place. Le Fridge est ainsi mu avant tout par l'objectif de contrer l'insécurité et le gaspillage alimentaire auprès des résidents du quartier. Après avoir établi le projet, l'endroit où s'installerait le frigo en libre-service a été déterminé. En ce qui concerne la Pépinière anarchiste, les instigateurs du projet étaient à la recherche d'un lieu pour entreposer leurs arbres qui commençaient à s'accumuler dans divers repères urbains. Pour la nécessité du projet déjà entamé, les leaders ont ainsi établi une entente pour pouvoir s'installer sur un espace précis, celui des Jardins Cra-Terre. Ces initiatives auraient pu se matérialiser dans un autre endroit et l'ancrage au territoire local n'y est peut-être pas aussi crucial que dans les autres cas étudiés. Le Fridge répond tout de même à un besoin des résidents du quartier et inscrit ainsi son action dans un contexte local qui est ici plus social que spatial.

3.11.2 Une mobilisation citoyenne locale

Les participants aux entretiens et meneurs d'initiative habitent tous le quartier dans lequel se déroule leur projet. Ceci leur procure un sentiment de compréhension du milieu dans lequel s'insère leur initiative et leur permet de poser des actions et réaliser des aménagements qui leur semblent souhaitables et cohérents pour le quartier. Selon certains répondants, c'est cette compréhension du milieu qui donne une légitimité et une confiance aux citoyens pour réaliser des projets et des aménagements dans l'espace urbain :

Les citoyens ils vivent là [...] les gens qui travaillent à la Ville ne vivent pas à côté de ce terrain là, et les gens qui vivent à côté de ce terrain là, ils voient le monde et ils se disent ah ben j'ai pas de parc, je ne sais pas où mes enfants peuvent jouer. C'est sûr que n'importe qui vivant dans un milieu va connaître les besoins de ce milieu beaucoup mieux que quelqu'un qui est payé pour le faire! (Participant 3)

Tous les répondants s'entendent pour dire que les résidents de l'arrondissement ont une expertise par rapport à leur environnement immédiat et qu'ils sont capables de mettre en place des initiatives.

Les citoyens qui participent aux initiatives sont également des résidents du quartier dans la plupart des cas. Certains projets font explicitement appel aux résidents d'un certain secteur. C'est le cas de Solon et du projet des milieux de vie, qui visent des quadrilatères d'intervention spécifiques : le fait d'habiter ce secteur est même une condition pour pouvoir participer au projet. Les initiatives relèvent ainsi d'une expertise locale et se basent sur un sentiment d'appartenance vis-à-vis un certain milieu de proximité. De plus, le fait que les initiatives soient lancées par des citoyens du milieu donne une certaine confiance aux autres citoyens du quartier selon les participants et ceci stimule une plus grande acceptabilité des initiatives mises en place. Dans certains cas, cet ancrage local des initiateurs permet de mobiliser rapidement d'autres citoyens pour participer aux initiatives puisqu'ils ont déjà des relations sociales établies dans le quartier et sont reconnus auprès de leurs pairs pour leur engagement dans le quartier ou la communauté.

3.11.3 Des impacts perceptibles localement

Les initiatives réalisées à l'échelle du quartier permettent d'observer des impacts locaux, directs et rapides. Ceci contribue, selon tous les répondants, à une forme d'«empowerment» des citoyens qui participent. Ces derniers ont l'impression de voir leurs capacités augmentées par rapport au pouvoir de leurs gestes, notamment dans des actions reliées au climat et à l'environnement, comme le souligne un participant :

C'est sûr que ce sont des petites affaires comme ça qui redonnent du pouvoir, et de valoriser cela, ça enlève l'image d'incapacité. Tu ne vas pas changer le monde, et non, tu ne vas pas le faire seul, mais tu peux changer ton environnement immédiat, et c'est ça qu'il faut faire. Et il faut voir ça comme étant quelque chose d'incroyable, d'être capable de faire ça! [...] Il faut penser petit et agir petit. Et se contenter de ça aussi.
(Participant 3)

Ces traits visibles et locaux des changements associés à ces projets motivent les citoyens qui voient et vivent le résultat tangible de leurs actions. Selon certains répondants, cela peut contribuer à donner un élan à d'autres citoyens pour entamer de nouveaux projets :

Maybe yes, people will have more courage and be able to feel like ok, we can pull our resources, we can pull our imagination and our vision and our ideas... There is an abandoned lot over there, what can we do with that ? Can we approach the actual owner of that lot and see if we can beautify it, or maybe a Guerrilla-Gorilla manoeuvre, and take it over! (Participant 4)

Les initiatives permettent de tester des alternatives et de contribuer à la mise en place concrète d'actions associées à un mode de vie qui participe à une transition écologique, comme par exemple en participant à des projets d'agriculture urbaine. Que ce soit les citoyens qui s'impliquent activement pour transformer et embellir leur milieu ou des commerçants ou des résidents qui bénéficient des productions agricoles de jardins avoisinants, les actions de ces projets génèrent des résultats de proximité dont peut profiter la communauté avoisinante.

Ce sentiment de pouvoir bénéficier directement des impacts des initiatives mises en place et celui d'avoir l'impression de poser des gestes qui permettent un changement perceptible sont deux traits associés au caractère micro local des cas étudiés. En outre, la trame de fond qui

guide les initiatives citoyennes présentées est certes environnementale et s'inscrit dans des actions en lien avec la réduction de l'impact des villes sur les changements climatiques. Toutefois, les résultats démontrent que ces projets sont davantage motivés par l'objectif d'animer le milieu dans lequel elles s'inscrivent plutôt que par des vœux écologiques.

3.11.4 L'animation du milieu au-delà du motif environnemental

Les expérimentateurs cherchent, par leurs diverses interventions dans le paysage urbain, à créer et animer des milieux de vie agréables et accueillants. Ils envisagent ainsi les milieux de vie de manière plus holistique et conçoivent des interventions qui intègrent l'environnement à un objectif social, ce qui rappelle les principes associés au développement durable (Brundtland 1987). À cet égard, l'animation peut se matérialiser par des activités, des événements et des aménagements concrets réalisés dans l'espace. Elle peut aussi être créée par des relations et interactions entre les individus, autrement dit par une forme de participation citoyenne.

Un participant souligne qu'il ne voulait pas que son initiative soit d'abord associée à une organisation réalisant des projets pour contrer les changements climatiques. C'est l'objectif du renforcement de la socialisation qui prime pour lui. Il reconnaît que les actions entreprises par son groupe s'inscrivent certes dans une logique environnementale. Cependant, cette logique environnementale semble aussi être une contrainte potentielle, compte tenu du poids symbolique qu'elle porte pour certains citoyens. Le référent utilisé pour se présenter s'éloigne des gaz à effet de serre et des problèmes associés aux impacts des changements climatiques :

Oui [nos projets concernent] les changements climatiques à chaque fois, mais on ne se présente jamais réellement comme ça... quand on parle de Solon à des citoyens, on ne se présente pas tellement comme voulant réduire les émissions [de gaz à effet de serre]. On parle plutôt d'améliorer le milieu de vie de manière collective, participative, en utilisant les changements climatiques comme levier.» (Participant 2)

Bien qu'ils soient motivés à mettre en place des initiatives écologiques environnementales, les expérimentateurs considèrent que leurs actions sont plus significatives si elles parviennent à créer un certain engouement social. «On considère qu'un projet productif de légumes tout seul ne fait pas tant de sens que ça, que oui c'est intéressant pour nous, mais l'idée c'est plus de tester l'initiative collectivement et que les gens puissent la voir et qu'ils puissent la vivre.»

(Participant 1). En ce sens, l'action menée en lien avec un aspect ou un autre de l'environnement constitue davantage un levier pour instaurer divers projets. L'optique est, plus largement, de créer un mouvement collectif pour améliorer les milieux de vie:

On souhaite participer à la création des milieux de vie, qui résolve tous les enjeux en même temps. Pensons systémique, c'est ça le point [...] On ne veut pas être perçus comme un organisme qui lutte contre les changements climatiques. Même si on en est fiers, même si c'est vrai, on pense que le message est mauvais, parce qu'on est toujours dans des silos, et moi ça me semble l'enjeu dans les changements climatiques, de toujours avoir été séparé dans différents silos. (Participant 2)

Tous les répondants n'emploient pas nécessairement le même terme de «milieu de vie» pour décrire leurs aspirations, mais tous font référence à la mise en place d'initiatives diverses pour stimuler la socialisation et pour animer des espaces autrement voués dans certains cas à être bétonnés et inutilisés. Par exemple, Le Fridge explique que le fait de récupérer les aliments non-vendus de certains commerçants contribue à réduire le gaspillage alimentaire et ultimement s'inscrit dans des valeurs environnementales. Néanmoins, la distribution des aliments en un lieu fixe (La Place) permet avant tout de créer un rendez-vous quotidien pour les résidents du quartier. Le participant explique par ailleurs que les activités du Fridge permettent souvent à des individus plus vulnérables d'obtenir de l'information sur les autres activités et services sociaux offerts par l'organisme La Place.

Il demeure important de relever que le discours des répondants est teinté par la vision alternative du développement urbain qu'ils partagent. Ils considèrent tous que ce développement devrait être plus écologique, durable et en harmonie avec l'équilibre de la nature. En même temps, chacun insiste sur l'ambition sociale du projet qu'il mène.

Il semble que ce décalage entre l'objectif social recherché et la nature environnementaliste des interventions puisse être attribué à la volonté d'assurer l'acceptabilité sociale des interventions. Aux yeux des autorités municipales, les projets qui s'articulent à des thématiques environnementales et qui transforment des espaces urbains seraient mieux reçus auprès des citoyens, des élus et employés de l'arrondissement.

Pourquoi l'environnement? Parce que ça fonctionne mieux parce que c'est beau. Parce

que quand on transforme l'environnement qui est juste du béton et de l'asphalte par du verdissement, ce n'est pas juste environnemental, c'est plus beau, c'est plus convivial, c'est plus agréable, c'est apaisant. Donc ça va toujours mieux fonctionner. Ce n'est pas juste parce que ça a bonne presse... Quand tu fais une ruelle verte derrière chez toi, elle est juste bien plus belle et ben plus agréable après. Donc c'est purement opportuniste là-dessus. (Élu de RPP)

Il est intéressant de souligner que le thème de l'environnement est le champ d'action central et prioritaire pour l'arrondissement de RPP. En effet, à la question «Quelle place occupe l'enjeu de l'environnement et des changements climatiques au sein de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie?», le répondant de l'arrondissement dit que le «développement durable» est le dossier le plus important pour l'arrondissement. Il explique que chacune des décisions prises ou projets réalisés dans RPP sont faits dans le but de diminuer l'impact environnemental de l'arrondissement, que ce soit dans l'optique de diminuer leur répercussion sur le réchauffement climatique ou de préparer la ville aux changements climatiques. Il explique que les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) sont ainsi intégrés à chacun des actions entreprises par l'arrondissement.

L'enjeu environnemental n'est doc pas priorisé de la même façon par les initiateurs de projets. Le fait que ces initiatives s'inscrivent d'une certaine façon dans des thématiques environnementales faciliterait néanmoins l'objectif des participants de créer de milieux de vie de qualité.

3.11.5 Une animation axée sur la participation, le projet collectif et la communauté

Si l'animation de ces espaces et projets est menée au départ par un petit groupe de leaders, un trait qui se retrouve dans toutes les initiatives étudiées est le souhait qu'un maximum de citoyens s'y impliquent et s'approprient le projet. Autrement dit, si le but est de mettre en place et d'animer des espaces pour les citoyens, il est également espéré que les autres vont s'y retrouver et chercher à s'y investir à leur tour. Tous les répondants expriment cette volonté que les parcs et espaces créés aient un effet d'entraînement sur la collectivité, jusqu'à initier une forme de communauté.

Les initiatives mettent de l'avant des façons différentes pour solliciter la participation des

citoyens dans leurs projets. Certaines procèdent de manière « organique » et misent sur l'implication libre et spontanée de citoyens. C'est le cas des parcs Sans Nom, Ken Saro Wiwa, des Gorilles et de l'Espace Ex. Les leaders derrière l'Espace Ex expliquent que l'animation de l'espace s'est réalisée avec la collaboration de citoyens dans une forme plutôt ouverte :

À chaque fois on lançait des perches puis on disait : «C'est un espace ouvert, proposez nous des choses». Puis il s'est passé plein de choses! L'idée c'était d'ouvrir un espace où il peut se passer des événements et des choses autour des questions écologiques, on dit souvent socio-écologiques, où on peut nous proposer n'importe quoi, qui est un événement de réflexion collective, de brasser des choses autour de l'environnement et des questions de justice sociale. (Participante 1)

D'autres cas s'organisent davantage pour coordonner l'implication de citoyens dans leurs projets. Des moments précis sont choisis pour animer le milieu. Le bon déroulement du Fridge repose par exemple sur l'engagement stable et coordonné de bénévoles qui assurent la collecte d'aliments invendus. Les Jardins Cra-Terre ont organisé, dès leur deuxième année d'existence, une journée d'animation, leur servant à coordonner les bénévoles.

Dans la gestion du rapport à la population du quartier, Solon fait figure particulière : c'est le seul cas étudié qui mette en place une structure de gouvernance interne plus établie, décrite comme axée sur la participation de tous et la subsidiarité. Les leaders du groupe croient en la participation des citoyens à leur projet, mais ils ne la recherchent pas de la même manière que les autres expérimentateurs. Les membres individuels y sont décrits comme des «citoyen-ne-s engagé-e-s qui portent ou participent activement aux projets de Solon, mais aussi à la création et à l'évolution de l'organisation» (Solon-Collectif 2017). Solon sollicite la participation des citoyens à des moments ponctuels, autour d'actions précises. Les leaders cherchent apparemment à contrôler les actions. Cela peut s'expliquer par la nature du projet global, qui est plus structuré. De fait, la réalisation d'une transition énergétique à l'échelle d'une section du quartier invite à planifier la démarche. Trop de participation ou, plus justement, une participation sans contrôle nuirait à la bonne conduite du projet.

En même temps, Solon croit qu'il faut tester des modèles de gouvernance à l'heure actuelle. Aux yeux des leaders de l'expérimentation, l'absence de structure pour organiser la participation citoyenne et les différents axes du projet peut nuire à l'atteinte des objectifs. Le modèle

actuellement appliqué par Solon est ce lui de l'entreprise collective:

On essaie un maximum de ne pas créer de différence entre le 'nous' et 'eux'. Il n'est pas question d'avoir Solon d'un côté et les citoyens qui s'y impliquent de l'autre. Solon c'est les citoyens. Et nous on est les citoyens à avoir eu l'idée de mettre ça en œuvre, on est les cofondateurs, mais on a le même statut dans Solon que les citoyens qui veulent y rentrer. On est un regroupement de citoyens qui veut se donner, qui veut se mettre ensemble pour se donner la capacité de mener des projets. (Participant 2)

Toutes les initiatives étudiées ici rendent compte d'une forme de participation citoyenne, que ce soit lors de la réalisation d'activités par les leaders ou dans l'aménagement de certains espaces. Un répondant soulève toutefois que les individus qui participent aux initiatives ont souvent un profil très similaire et que cela pose un problème pour assurer une meilleure inclusion de l'ensemble des citoyens.

Aussi, l'effet boule de neige espéré par plusieurs expérimentateurs ne semble pas être assuré. Parfois, les espaces investis deviennent des lieux de rencontre où peuvent se catalyser des idées pour d'autres projets futurs. Ils jouent leur rôle d'incubateurs. Néanmoins, des répondants expriment leur souhait que davantage de citoyens s'approprient le projet et prennent le relais pour le maintenir dans le temps. Dans la plupart des cas, le fait d'avoir des initiateurs fortement mobilisés encourage d'autres citoyens à participer dans ces initiatives. Toutefois, cela ne garantit pas que les participants prendront les devants pour réaliser à leur tour des projets du même type. Par exemple, les initiateurs de l'Espace Ex espéraient que d'autres citoyens fassent vivre le projet alors qu'ils avaient moins de temps à lui consacrer, mais personne n'a pris le relais.

La mobilisation de citoyens autres que les initiateurs est une condition pour permettre aux initiatives de se maintenir dans le temps. Non seulement l'implication d'un plus grand nombre de personnes de la collectivité facilite-t-elle l'accomplissement des tâches, mais en plus la définition même du succès de l'opération repose sur l'indication que le projet favorise une appropriation citoyenne de l'espace urbain.

Les projets sont conçus avec la volonté de mettre en valeur des espaces urbains pour en faire des lieux vivants. Pour l'Espace Ex ou le Fridge, des manières alternatives d'interagir dans la ville, notamment autour des questions alimentaires. Avec d'autres projets, comme le Parc des Gorilles ou le Parc Ken Saro Wiwa, on cherche la matérialisation de valeurs sociales bien précises. Ces formes d'intervention renvoient, en ce sens, à un type d'urbanisme communautaire ayant des visées symboliques fortes: «I think Parc des gorilles will inform how our neighbourhood will view nature and will view green spaces. [...] In a strange way this abandoned, inhabited, wild, green space became a metaphor almost to reunite a community together» (Participante 4).

À cet égard, les interventions dans l'espace de la ville deviennent une indication qu'un projet rattaché à certaines valeurs et certains modes de vie est en cours :

Je trouve que c'est ça le plus grand impact, c'est juste créer des espaces où des gens qui ont les mêmes valeurs peuvent se rencontrer et discuter, et créer une communauté où les gens se connaissent et il se passe des choses par la suite même si tu ne sais pas exactement ce que ça va être. (Participante 1)

En même temps, cette visée de rassembler une « communauté de valeurs » semble distincte de la visée « mobilisatrice ». Il ne s'agit pas tout à fait de réunir les citoyens du quartier, mais plutôt d'envoyer un signal attractif à certains citoyens qui partageraient certaines valeurs, une idée de la ville, de la vie en ville et de ce qu'elle devrait offrir. Bien que les cas aient une proximité variable par rapport au débat sur l'environnement, tous proposent une réflexion sur le partage des ressources urbaines. Et dans tous les cas, on distingue une demande, si ce n'est explicite, du moins latente, pour une transformation des façons de faire qui tiendrait davantage compte de ce partage des ressources.

3.12 Le rapport au changement et à la transition

La plupart des initiatives mettent en place des aménagements ou projets qui matérialisent concrètement ce qui est souhaité par les initiateurs. Ainsi, des gestes et actions sont posés progressivement et de manière répétée dans le cadre urbain pour le modifier. C'est en occupant, en animant et en aménageant des milieux de vie divers que les initiateurs des projets transforment graduellement des espaces dans l'arrondissement. En modifiant concrètement des

espaces, la majorité de ces initiatives poursuivent ainsi un idéal de ce que pourrait être Rosemont-La Petite-Patrie.

3.12.1 Des transformations à durée variable

Toutes les initiatives n'ont pas la même ambition face au maintien dans le temps du changement qu'elles réalisent. La moitié d'entre elles reconnaissent et apprécient leur aspect éphémère. Celles-là cherchent à démontrer, l'espace d'un moment, le changement possible:

Je ne vois pas ça comme étant des échecs non plus. Oui ce sont des terrains qui ne sont plus là, mais c'est quand même des étapes très nécessaires à faire, qu'il y ait des moments éphémères, que les gens voient que c'est possible, et je pense que c'est un processus qui doit passer par là, jusqu'à temps qu'on aille des milieux qui soient forts. Des milieux qui restent en vie. Je pense que c'est obligé selon moi de passer par toutes sortes d'embuches comme ça, et oui il va y avoir des terrains qu'on va perdre, mais qu'au long terme il y a cette idée qui peut jaillir de la collectivité. (Participant 3)

Ainsi, qu'une intervention ne dure pas ou ne persiste pas n'est pas un problème pour ces expérimentateurs. L'initiative constitue une étape, qui s'inscrit dans une séquence sur une plus longue période. Les répondants nourrissent un même espoir qu'un changement s'opère grâce ou à partir de leurs projets. Leurs opérations visent à susciter la réflexion des citoyens et leur «empowerment».

Ce détachement face au maintien d'une initiative influence la nature de cette initiative et les démarches menées par ses organisateurs. Par exemple, les initiateurs qui ne visent pas un ancrage à long terme réalisent des occupations informelles, ne demandant pas d'autorisation aux propriétaires du terrain. Ou encore, ils s'entendent avec ces propriétaires des espaces qu'ils souhaitent occuper et transformer. Cette façon de faire, qui rappelle les principes d'urbanisme tactique (Lydon 2012), permet une matérialisation plus rapide du changement souhaité dans l'espace mais qui ne perdure pas nécessairement dans le temps.

D'autres initiateurs sont, par contre, plus déterminés à maintenir une transformation dans le temps et l'espace. Les cas de Solon et du Parc des Gorilles en sont de bons exemples. Ils ont comme dénominateur commun d'avoir vécu une interaction importante avec le cadre institutionnel : pour verdir la ruelle dans le premier cas et pour préserver le caractère collectif d'un espace par règlement, dans l'autre. Des rencontres avec l'arrondissement ont aussi été réalisées. En plus de rendre plus transparentes les démarches, cette stratégie renforce la légitimité et favorise, du même coup, le maintien des efforts entrepris par le groupe initiateur. Ces efforts, justement, prennent davantage de temps, avant même que la transformation ne se matérialise dans l'espace urbain, mais ils semblent nécessaires pour présenter les projets comme étant de réelles alternatives à des projets municipaux ou de promoteurs privés de plus ample envergure.

Les AmiEs du Parc des Gorilles offrent un cas de figure particulièrement intéressant illustrant ce choix stratégique d'adopter une façon de faire le changement qui ressemble à la manière traditionnelle, si ce n'est institutionnelle du moins communautaire, de faire. En effet, les initiateurs de cette opération de préservation d'un espace délaissé ont choisi d'ajuster leurs tactiques au fil du temps. Cet ajustement semble correspondre à l'affirmation d'une intention de dépasser la démonstration et de protéger l'usage citoyen de l'espace visé.

Dans un premier temps, pour réagir à la perturbation de l'espace qu'ils avaient investi informellement par son propriétaire, les membres du groupe se mobilisent et réalisent ensemble des aménagements de verdissement ludiques pour signifier leur souhait de reprendre le contrôle de cet espace et de préserver sa fonction de parc. Le promoteur immobilier réagit et s'oppose à leurs actions, les contraignant et menaçant les organisateurs de sanctions. Les AmiEs du Parc des Gorilles effectuent alors un ajustement de leur stratégie. Ils se rapprochent des acteurs de l'arrondissement et, en parallèle, formalisent leur présence sur la scène du débat. Cette formalisation vise à assurer que leur volonté de convertir l'espace en un parc citoyen soit réalisée. Le groupe adapte ainsi ses tactiques et les inscrit dans une perspective à plus long terme, pour une transformation durable du parc. Cet ajustement a sans doute contribué à la décision de l'arrondissement d'exproprier le propriétaire terrain. Il a aussi probablement initié le processus de co-gestion entre l'arrondissement et les citoyens. Autrement dit, la visée transformatrice à une échelle temporelle qui dépasse l'immédiat est associée à l'installation d'une démarche plus formelle, par laquelle des interactions avec les institutions

publiques sont initiées.

3.12.2 Une transformation spatiale spécifique

Par leur action très localisée, la plupart des initiatives transforment un site précis et n'ont pas nécessairement l'ambition de se reproduire sur d'autres sites. Des répondants interviewés ont certes réalisé plusieurs initiatives, mais celles-ci sont différentes d'une fois à l'autre. Le but poursuivi n'est pas de répliquer le même projet à plusieurs endroits de la ville. Le changement espéré est fonction des caractéristiques particulières et des besoins sociaux d'un endroit précis. Les initiatives réalisées, tel que vu précédemment, se façonnent en fonction de l'espace.

Les cas de Solon et du Fridge divergent toutefois de cette tendance, par leur intérêt à reproduire les démarches à différents endroits. De fait, ces deux initiatives ne sont pas aussi dépendantes que les autres des caractéristiques spatiales. Bien que les projets du groupe de citoyens derrière Solon émergent depuis une ruelle verte en particulier, le groupe a l'ambition de vouloir établir ses idées dans d'autres ruelles et divers secteurs de l'arrondissement de RPP. Les leaders de Solon ont même l'ambition de diffuser l'expérience à l'extérieur de RPP, vers le quartier de Villeray notamment. Solon veut ainsi reproduire les projets menés dans une optique de changement à plus ample échelle. Le Fridge offre un portrait un peu différent. Il est une déclinaison dans RPP d'une démarche vue dans d'autres quartiers et arrondissements. Ce ne sont pas les initiateurs du Fridge qui ont mis en place les autres réfrigérateurs en libre-service dans d'autres secteurs, mais d'autres citoyens de manière indépendante.

Ainsi, bien que ces initiatives répondent à des contextes locaux spécifiques, le changement qu'elles proposent peut s'intégrer à d'autres lieux et laissent entrevoir une transformation du cadre urbain plus diffuse. Ce constat suggère que certaines initiatives étudiées dans le cadre de ce mémoire se répliquent sans contrainte ni condition spatiale. Alors que les caractéristiques du milieu sont parfois structurantes pour le projet, elles n'ont finalement que peu de prise sur les interventions lorsqu'il est question de projets de solidarité, par exemple.

À ce titre, il est intéressant de mettre en perspective les initiatives soutenues par

l'arrondissement de RPP abordées en début de chapitre, soit les programmes de Ruelles Vertes, de Jardin de rue et de la campagne «Faites comme chez vous», qui affichent un trait commun de reproductibilité dans l'espace. Dans ces cas, les espaces servant de base aux interventions partagent des caractéristiques communes et identifiables au départ, comme la ruelle, le trottoir et le carré d'arbre. Aussi, la transformation qui y est suggérée laisse cours à une certaine créativité des citoyens impliqués mais est essentiellement guidée par les mêmes principes. Ces deux éléments constitueraient ainsi une prémisse importante pour reproduire des projets citoyens dans l'espace : des espaces affichant des caractéristiques communes et des solutions fixes présentant un certain degré de liberté.

On observe ici une distinction importante parmi les diverses initiatives citoyennes dans leur rapport à l'espace. Certaines sont liées à un intérêt de voisins qui ne veulent pas perdre leur jouissance d'un site. D'autres sont liées à une volonté de mettre en valeur un espace urbain inexploité. D'autres encore sont complètement associées à un projet indépendant de l'espace local. Ces dernières peuvent plus facilement se reproduire dans l'espace urbain grâce à la présence d'un certain profil d'individu qui est prêt à mettre en œuvre une transformation de l'espace et grâce à l'existence de caractéristiques spatiales urbaines qui se répètent dans le tissu urbain.

3.12.3 Des transformations multi-scalaires limitées

Si ces actions locales ont la capacité d'apporter des changements concrets dans les milieux où elles s'insèrent, elles n'ont toutefois pas nécessairement l'ambition ou la prétention de vouloir avoir une portée à plus grande échelle. Deux visions s'affrontent par rapport à l'impact de changement perçu. Lorsqu'ils sont invités à réfléchir à une plus grande échelle d'intervention, à l'échelle plus systémique tenant compte des décideurs politiques et économiques, les initiateurs ne partagent pas la même perception de l'influence que peuvent avoir leurs initiatives.

La première perspective est que l'initiative est complémentaire à d'autres formes et ordres d'actions pour opérer de réelles transformations des paradigmes de gouvernance climatique. Deux répondants estiment que de telles initiatives sont utiles pour démontrer ce qu'il est possible de réaliser comme projets urbains, mais qu'une forme de contestation à plus grande

échelle du système en place doit être faite pour espérer un réel changement de paradigme. Leur conception du changement s'articule ainsi par le biais de mécanismes de revendications multiformes et complémentaires. La matérialisation concrète de leurs idéaux dans le paysage urbain est un élément à articuler à leur mobilisation active pour influencer des orientations plus systémiques :

Autant j'y crois beaucoup aux petits changements locaux, autant j'ai l'impression que ça ne change rien dans un système qui ne change pas. Je suis très divisée entre les deux. Je suis très divisée entre ma motivation de mener plein de projets locaux, qui font une différence, et le fait que je suis très sceptique sur le fait que ces petites initiatives là locales au final changent pas un système qui est [dérégulé]. [...] Si on veut réagir aux changements climatiques, c'est ça. Il faut à la fois construire une transition, des initiatives qui participent à une transition, [...] et en même temps, on est tellement loin de cette transition là que si on veut au minimum penser que c'est possible, il faut bloquer tous ces projets [qui nuisent à l'environnement]. (Participant 1)

Cette façon de concevoir les initiatives citoyennes comme complémentaires à d'autres modes d'action vise à faire le lien entre les échelles d'action locale et plus régionales, voire globales. L'optique est ainsi d'agir sur tous les fronts pour espérer un réel changement et donc d'adopter une diversité des tactiques entreprises par les citoyens.

Une deuxième perspective considère que la mise en place d'initiatives par des citoyens doit se réaliser en collaboration avec les décideurs locaux. Deux répondants soulignent d'ailleurs l'attitude d'ouverture de RPP face à la collaboration entre citoyens et l'arrondissement. Ceux-ci conçoivent que cette dynamique permet de propulser la mise en place de projets et d'accélérer des changements dans les manières d'orchestrer divers projets urbains. Cette collaboration citoyen/arrondissement permettrait aux initiatives citoyennes de se multiplier et d'avoir la possibilité de devenir plus significatives dans le paysage urbain. Cette collaboration transforme même, dans le cas du Parc des Gorilles, les manières de gouverner les espaces urbains par la mise en place de nouveaux mécanismes, comme une gouvernance de co-gestion d'espaces publics entre l'arrondissement et les citoyens.

Il est important de noter ici que cette collaboration citoyen/arrondissement semble prometteuse de changements lorsque les deux parties prenantes ont des objectifs similaires. En effet, les

initiatives de Solon et du Parc des Gorilles ont bénéficié de la collaboration avec l'arrondissement car ces projets cadraient avec des projets que RPP avait déjà planifié mettre de l'avant, comme l'expliquent les participants de ces initiatives. Cette logique de collaboration est différente de la première perspective. Elle l'est aussi des expérimentateurs qui inscrivent leurs actions parfois en contradiction avec la Ville ou tout simplement dans une orientation différente des projets de cette dernière.

3.12.4 D'une transformation localisée à la gouvernance urbaine climatique

Invités à partager leur perception sur ce que leur action pouvait initier comme transformation de la manière de gouverner la question environnementale au sein de l'arrondissement de RPP, les répondants ont, pour la plupart, souligné ne pas savoir. Certains ont dit ne pas chercher à avoir une influence auprès des pouvoirs politiques locaux.

Tout de même, les répondants observent une tendance en faveur d'une multiplication d'interventions citoyennes à l'arrondissement. Même en dehors de RPP, l'ouverture grandissante face aux actions citoyennes encouragerait, selon eux, les citoyens à agir sur leur espace. Les AmiEs du Parc des Gorilles s'avancent croient même que leur mobilisation a permis de mettre une pression sur les élus pour aller de l'avant dans l'expropriation du promoteur immobilier sur l'espace et pour assurer que les citoyens aient un pouvoir pour aménager et co-gérer le futur parc : «RPP they were open to wanting to do a project like that, wanting to really engage the citizens of a community and to see ok, this is like an experiment, how fare can we let residents go with an idea?» (Participante 4).

Un élu de l'arrondissement relate qu'au sein de l'administration municipale, les réactions face aux premières initiatives citoyennes qui se mettaient en place sans nécessairement obtenir une approbation étaient plutôt négatives. Le réflexe premier était davantage de retirer ces initiatives de l'espace public. Cet élu souligne que de laisser l'espace urbain aux citoyens est un processus qui a demandé de l'adaptation et de l'ouverture au sein de l'arrondissement de RPP et des fonctionnaires. Au fil du temps et des bons coups accumulés, les mentalités ont tranquillement changé et l'arrondissement n'est maintenant plus dans la résistance mais dans l'encouragement de ce type d'initiatives. Il soutient par ailleurs que c'est une des fonctions des initiatives citoyennes que d'encourager les pouvoirs politiques à ouvrir la porte à davantage la

porte à ce genre d'initiative :

Le deuxième rôle [de ces initiatives citoyennes], c'est de mettre une pression importante sur les décideurs publics de continuer à avancer, et de ne pas pouvoir reculer sur ces initiatives là. Parce qu'une fois que tu as ouvert la porte et que tu as franchi le seuil, c'est difficile de reculer. Et la pression populaire devient terriblement forte si un élu voulait revenir en arrière. Et donc, je pense que plus les citoyens vont faire des initiatives, plus ils vont avancer, plus ça va être difficile pour des élus de vouloir reculer, ou empêcher ça. Une fois que le train est parti, il est dur à arrêter. (Un élu de RPP)

Par l'engouement, la reconnaissance et le succès de ces initiatives, cet élu perçoit que ces projets citoyens pourraient contribuer à faire changer la mentalité des acteurs politiques et leur manière de gouverner. Il explique aussi que l'administration de l'arrondissement cherche à rayonner et que d'encourager des initiatives citoyennes s'inscrivant dans des objectifs de développement durable amène une certaine reconnaissance institutionnelle. Le nombre grandissant d'initiatives citoyennes favoriserait un changement du cadre urbain sur un territoire plus répandu dans l'arrondissement selon un élu :

Quand on voit un voisin qui fait un aménagement par exemple sur l'espace public, il va se dire: «Ok, on a le droit de faire ça?» Oui oui, l'arrondissement veut! Eh bien inévitablement ça fait boule de neige et les gens commencent à le faire, parce qu'ils se disent: «Dans Rosemont-La Petite Patrie on peut faire ça». Je pense qu'on est rendu à un niveau aussi où on a un peu perdu le contrôle, il y a plein de choses qui se font, et on n'est pas nécessairement au courant, mais c'est correct, ça veut dire qu'il y a un très fort dynamisme de mobilisation citoyenne dans l'arrondissement. (Élu de RPP)

Ces propos laissent croire que c'est l'attitude d'ouverture de l'arrondissement qui permet aux initiatives de prendre place, plutôt que la mise en place de ces initiatives qui inspire l'arrondissement à leur laisser davantage la possibilité d'exister. Selon l'élu, l'action concrète et directe des citoyens est garante de changements durables dans l'arrondissement. Bien qu'il reconnaisse la valeur des démarches institutionnelles, il encourage ces projets citoyens qui permettent aux citoyens d'avoir un impact sur leur environnement :

Des actions concrètes, donc des gestes d'initiatives citoyennes qui vont véritablement avoir un impact sur un quartier, sur un voisinage, je pense que ça a beaucoup plus d'impact, de viabilité de citoyens qui se réunissent et qui décident de transformer une ruelle complète, l'impact va perdurer et il va être beaucoup plus profond que de participer à une consultation publique pour dire qu'est-ce qu'on aimerait comme aménagement dans une ruelle verte. [...] Ce n'est pas peut-être, c'est «j'ai un impact sur mon environnement». (Élu de RPP)

Les initiatives de ce type permettent ainsi l'expression d'une volonté citoyenne et une forme de participation à la démocratie urbaine différente de celle qui occupe les canaux plus institutionnels. Tous les répondants favorisent ou encouragent la mise en place de projets collectifs concrets, qu'ils distinguent d'autres formes de participation citoyenne plus institutionnalisées comme des démarches de consultations, afin de collaborer à la démocratie urbaine.

Ces propos invitent à questionner le type de changement apporté par les initiatives citoyennes au sein des institutions politiques et de l'établissement de politiques publiques. Un risque apparaît, alors qu'on peut observer l'arrondissement qui remet des responsabilités aux citoyens, sans nécessairement leur accorder plus de pouvoir au sein des instances décisionnelles. Ces initiatives citoyennes n'apparaissent ainsi pas nécessairement comme étant garantes d'une transformation de l'espace citoyen au sein de l'arrondissement de RPP, ce qu'elles ne recherchent pas non plus dans la majorité des cas étudiés. Cette forme d'initiative réalisée au sein de l'arrondissement invite à transformer la conception faite des citoyens comme acteurs dans des projets urbains. Les attentes envers les citoyens se transforment ainsi que la perception des pouvoirs publics envers cet acteur urbain qui peut accomplir par lui-même des aménagements et changements dans l'espace urbain.

3.12.5 Des changements limités de l'ordre climatique

Dans un autre ordre d'idées, les participants ne sont pas non plus certains de l'impact de leurs initiatives sur l'environnement ou sur les changements climatiques. Ils aspirent davantage à réaliser des initiatives qui démontrent des alternatives qui s'inscrivent dans une transition vers des villes moins polluantes. Pour la plupart des cas, l'impact visé est indéterminé et cette notion

fait partie de leur identité. Il semble qu'elles puissent avoir un potentiel d'impact si leur action est réalisée de manière plus systémique qu'isolée :

Mais on ne peut pas réévaluer l'impact de ces mesures là ou des ces initiatives [sur l'environnement] avant un certain nombre d'années, et après une cumulation d'un certain nombre de ces initiatives là. C'est pour ça qu'il faut agir de façon systémique, sur l'ensemble du territoire, sur un ensemble de mesures, qui vont avoir un impact global plutôt qu'isolé. (Élu de RPP)

Le fait que les initiatives citoyennes s'inscrivent dans des thématiques environnementales et réalisent des projets agréables comme du verdissement et de l'agriculture urbaine facilite l'acceptation de tels projets auprès des politiciens. Toutefois, certains participants ont la perception que ces actions ne sont pas suffisantes pour réellement avoir un impact sur des enjeux climatiques à plus grande échelle :

J'ai l'impression qu'on a tendance à voir l'agriculture urbaine comme quelque chose de beau, de «cute», de l'fun, mais ce n'est pas suffisant! Si on veut réagir au niveau urbain aux changements climatiques, ce n'est pas juste l'agriculture urbaine. Ça c'est minuscule. Et personne ne va être contre l'agriculture urbaine, tout le monde aime ça l'agriculture urbaine, n'importe quel politicien va dire oui à un jardin. C'est beaucoup trop beau et «cute». Mais quand on parle de changements climatiques au niveau urbain, ce n'est pas l'agriculture urbaine [qui va faire une différence], c'est plein d'autres questions! (Participante 1)

L'interaction entre les diverses échelles d'intervention met en place des transformations qui font l'objet de diverses perceptions. Un consensus général parmi les résultats obtenus permet de constater les changements concrets et visibles matérialisés dans le cadre urbain immédiat et local par les initiatives étudiées. Leur capacité pour transformer des niveaux supérieurs d'action demeure ambiguë bien qu'il y ait un espoir pour certains répondants que ces initiatives puissent engendrer un changement plus grand qu'elles-mêmes.

3.13 Le rapprochement graduel des actions citoyennes et des institutions

Les résultats mettent en lumière une tendance similaire des initiatives citoyennes en ce qui a trait à l'évolution de leur dynamique avec les institutions. À l'étape de la mise en place, les opérations ressemblent à des actions davantage qu'à des projets. Le type et la nature des interventions menées sont souvent réfléchis et planifiés. C'est le cas notamment du parc des Gorilles ou du parc Ken Saro Wiva, pour lesquels les expérimentateurs avaient comme objectif d'offrir un espace d'animation ou de détente aux riverains.

Néanmoins, les premières actions posées sont plutôt spontanées et fragmentées. Elles suivent l'élan d'un ou de quelques individus. Puis, si l'élan persiste, la réflexion se déploie et invite à faire une coordination des actions. Cette coordination s'effectue à deux échelles. Dans un premier temps, il y a mise en commun des ressources et des idées des citoyens entre eux, lors de la première année (habituellement le premier été) d'existence de l'initiative. Dans un second temps, lorsque l'initiative se poursuit et s'étend sur plus d'un été, on observe une coordination des expérimentateurs avec d'autres acteurs, représentants de la société civile, mais aussi des commerçants et représentants de l'administration municipale.

3.13.1 La coordination entre citoyens «expérimentateurs»

Au départ, dans la plupart des cas, des citoyens occupent et animent des espaces sans plan déterminé ou direction claire et établie. Les initiatives se mettent en place de manière naturelle et plutôt spontanée. Le caractère imprévisible de l'évolution de la démarche est même recherché par les opérateurs. Les expérimentateurs valorisent la créativité et ils voient l'absence d'encadrement ou de contrôle des actions comme une affirmation de leur caractère créatif :

À la base le but c'était vraiment d'avoir un petit hub d'expérimentations et d'événements. Ça a toujours été un projet où on ouvrait un espace puis on ne savait pas ce qui allait se passer. Où on n'avait jamais rien prévu d'avance dans le fond. On était une gang à collectivement installer l'espace, alors on était comme quatre au centre de ça, à coordonner ça, mais il y a plein de monde qui nous ont aidé, qui ont installé des choses sur le site, qui ont contribué, qui ont amené des idées... (Participante 1)

Cette approche suivant l'inspiration du moment et sans but précis rappelle la démarche des Situationnistes (Chollet 2004). Elle porte une volonté de revoir les manières de faire la ville, mais sans séparer l'aménagement de l'espace de l'art, du vivre ensemble, de la politique. Les leaders du Parc Ken Saro Wiwa et du Parc Sans Nom font même de l'absence de cadre un élément fondamental de leur identité : ils invitent les citoyens à intervenir spontanément sur le site qu'ils ont investi :

Justement là hop, des pots sont apparus, et le jour d'après quelqu'un avait fait une petite sculpture là, ou qui avait collé des affiches, des oeuvres d'art sur le mur... et ça sortait un peu de nous-même, c'est ça l'idéal, que le projet te dépasse et que ça devienne quelque chose de beaucoup plus grand et que ça ait un impact plus grand. (Participant 3)

Les cas du Fridge et de Solon divergent de ces débuts aléatoires, alors que leurs actions se mettent davantage en place dans une direction plus affichée et cohérente dès le départ.

Dans la majorité des cas, on observe une transition au fil de l'évolution des initiatives vers une manière plus coordonnée et plus transparente de réaliser leurs actions. Certains « indicateurs » nous amènent à voir que la coordination, qui se fait graduellement, se solidifie dans le temps. Cette structuration va, évidemment, avec la durabilité du projet. Elle va aussi avec l'apprentissage, l'expérience et la compréhension que certaines démarches peuvent contribuer à faciliter le déploiement de l'initiative locale. Ainsi, la coordination des citoyens expérimentateurs et de leur projet est perceptible à travers la stratégie de diffusion des activités, à travers le choix d'un nom pour l'expérimentation et à travers l'enregistrement du groupe d'expérimentateurs en organisme.

3.13.2 La diffusion comme indicateur de coordination entre citoyens

Au sein de l'Espace Ex, une programmation plus établie se met en place au cours de la deuxième année. La création de la Coopérative Bioma et la mise en place des Jardins Cra-

Terre par le même groupe permettent de mettre en visibilité leurs activités et de donner une direction plus concertée aux actions entreprises dans cette deuxième initiative. Les Jardins Cra-Terre voient également leur fonctionnement s'ancrer de manière plus formelle dès leur deuxième année d'existence, par exemple en instaurant une journée établie de bénévolat et en créant des mini-marchés sur le site.

À la suite de la destruction du Parc des Gorilles, la création des AmiEs du Parc des Gorilles permet de coordonner et de rendre visibles les actions subséquentes de ce groupe pour réclamer l'espace détruit. Si d'abord leur organisation est plus décousue et les actions entreprises sont réalisées de manière informelle sur le site de l'ancien parc, les AmiEs du Parc des Gorilles s'organisent progressivement et adoptent par la suite des façons plus formelles de revendiquer l'espace. Par exemple, les instigateurs prendront part à la période de question des séances du conseil municipal.

3.13.3 Devenir un organisme en bonne et due forme

La moitié des initiatives étudiées rendent également leur démarche plus intelligible en accolant un nom puis un statut au groupe d'individus qui y sont mobilisés. Par exemple, après la mise en place de l'Espace Ex, le groupe d'amis crée et rassemble leur projet sous la coopérative de travail Bioma. Cette appellation plus officielle facilitera l'obtention d'un espace sur le futur campus Outremont de l'Université de Montréal pour y réaliser les jardins Cra-Terre. On note le même scénario auprès des citoyens d'une ruelle de RPP qui se regroupent sous l'appellation de Solon, puis des AmiEs du Parc des Gorilles, tous deux se constituant en organisme à but non lucratif. Les projets du Fridge, de la pépinière anarchiste, des parcs Ken Saro Wiwa et Sans Nom demeurent sans appellation spécifique au niveau de leur organisation interne et n'ont pas fait ce transfert vers une organisation plus formelle.

Deux visions s'affrontent parmi les initiatives étudiées quant au fait de donner une structure plus formelle à leur démarche. Pour les expérimentateurs ayant formalisé leur initiative, cela permet d'être plus crédibles auprès des décideurs. L'enregistrement en organisme à but non lucratif permet à ces groupes d'amener plus loin leurs projets citoyens ou d'en réaliser de nouveaux. Donner un nom au groupe ainsi qu'à l'initiative menée rallie les citoyens autour d'une mission

plus tangible. Pour une répondante, le fait d'officialiser l'opération comme une organisation sans but lucratif a permis d'établir des partenariats avec d'autres organisations et avec l'administration municipale. Cela est perçu comme étant plus difficile à faire lorsque des citoyens agissent à titre individuel, sans organisation officielle. Autrement dit, pour les tenants de la stratégie, officialiser leur organisation comme une OBNL a pour effet d'être pris au sérieux par l'arrondissement et de pouvoir mettre en place plus facilement un système de co-gestion éventuelle du parc avec l'arrondissement.

Pour les porteurs des initiatives étudiées qui ont préféré garder le modèle de la spontanéité non organisée, il importe de distinguer l'opération citoyenne de celle des groupes et organismes. Il en va de la préservation de la nature même de l'action et de sa revendication. Ce choix de ne pas s'enregistrer en tant que groupe ou organisme est présenté comme allant de pair avec l'horizontalité de la démarche : tant qu'il n'y a personne d'identifié comme étant leader du projet, il est possible de stimuler une appropriation de l'initiative par un plus grand nombre de citoyens.

3.13.4 La coordination vers l'extérieur : avec les autres acteurs et avec les représentants institutionnels

Dans la suite de la séquence, les initiatives qui se maintiennent dans le temps se rapprochent d'au moins une institution au fil de leur évolution. Par exemple, la Coopérative Bioma collabore avec l'Université de Montréal pour réaliser le projet des Jardins Cra-Terre, les AmiEs du Parc des Gorilles tissent des liens avec la SODER et avec l'arrondissement de RPP et Solon multiplie les partenariats pour réaliser ses projets. Les seules initiatives qui dérogent à cette tendance sont celles des parcs Sans Nom et Ken Saro Wiwa qui ont refusé toute collaboration avec une institution. Il demeure important de souligner que l'initiative de la Pépinière anarchiste, qui est la troisième action entreprise par les initiateurs des deux parcs ci-mentionnés, se rapproche doucement d'une institution. En effet, la Pépinière anarchiste prend place aux Jardins Cra-Terre et collabore avec la Coopérative Bioma. Elle bénéficie, par extension, du partenariat entre la Coopérative et l'Université de Montréal, ce qui assure en quelque sorte la mise en place et le maintien de cette initiative.

Si les initiatives citoyennes se rapprochent des institutions, elles ne tissent pas les mêmes liens ou partenariats avec celles-ci, dépendamment du type d'espace que ces initiatives occupent et de la vision de ses leaders. S'établissent ainsi des scénarios divers, suite à ces rapprochements entre initiative et institutions : des partenariats financiers, des relations de cohabitation d'espace et des ententes de co-gestion d'espace. Ces relations multiformes et multi-acteurs offrent la possibilité aux citoyens d'entrer dans des dynamiques de gouvernance diverses dans le but de réaliser leurs initiatives et de les maintenir dans le paysage urbain.

Bien qu'employé de manière générale dans les paragraphes précédents, le terme « institution » englobe une diversité d'acteurs. Par exemple, certaines initiatives ont privilégié un rapprochement avec l'administration municipale locale. Celles qui n'ont pas collaboré avec l'arrondissement ont soit établi des partenariats avec des acteurs privés ou semi-publics pour occuper des espaces dans la ville et développer leurs projets, soit simplement commencé à occuper des terrains de manière informelle sans demander d'autorisation aux propriétaires des terrains, qu'ils soient privés ou publics. Chaque initiative étudiée relève ainsi d'un cas de figure différent de partenariats et de rapprochement institutionnel, qui s'expliquent par diverses motivations.

Un facteur expliquant le désir des participants de collaborer ou non avec l'administration municipale relève de l'endroit où prennent place ces initiatives, à savoir s'il s'agit d'un terrain public ou privé. Certains ne collaborent pas avec l'administration municipale car les initiatives sont déployées dans l'espace privé et il n'y a pas de nécessité de faire appel à ou d'établir de partenariats avec les pouvoirs publics. Pour certaines initiatives qui se déploient dans l'espace public, l'autorisation de la Ville est recherchée dans le but de mener à terme les projets et d'avoir accès aux permis nécessaires pour le bon déroulement du projet:

En fait pour que le projet soit un succès, il faut qu'on intègre l'arrondissement dès le départ [...] parce qu'il va y avoir une série d'enjeux qui vont se poser, du point de vue réglementaire, du point de vue réglementation de l'espace. C'est quand même un espace public la ruelle, il ne faut pas l'oublier, donc a besoin d'une relation forte avec l'arrondissement, donc on veut une relation de travail proche, et c'est ce que eux sont près à faire aussi. (Participant 2)

Un autre facteur qui explique l'envie des participants de collaborer ou non avec l'administration municipale relève de leur perception des capacités et du rôle de cette dernière pour accompagner des initiatives citoyennes. Sans prêter attention au type d'espace occupé, des participants ne veulent pas collaborer avec l'administration municipale, qu'ils perçoivent comme une grosse structure complexe qui n'innove pas et qui prend beaucoup de temps à mettre de l'avant des projets. À leurs yeux, la machine municipale risque même de venir modifier l'idée de base de ces initiatives :

Il y avait une amie qui avait fait des demandes à la ville pour avoir accès à un petit terrain dans un autre arrondissement, ils avaient fait des demandes pendant comme un an et demi... C'est dommage que tu passes par tout ça pour finalement que ok mais il faut mettre une bâche de plastique en dessous. Comme ok, oui, tu peux passer un an et demi à faire ça, et avoir un projet où tu mets une bâche en dessous, ou tu peux te mettre à creuser et faire un jardin en deux jours. Et après deux jours tu as un jardin. Mais, son jardin est encore là, moi il n'est plus là! (Participant 3)

Tel que soulevé ici, bien que cette façon de faire sans demander l'approbation de la Ville permette une mise en place rapide des projets, elle n'assure pas son maintien dans le temps. Ainsi, les initiatives étudiées qui prennent place de manière plus informelles préfèrent agir directement dans leur milieu plutôt que de demander l'approbation de la ville, car elles peuvent donc se réaliser quand et où elles le veulent, et de la manière souhaitée par ses initiateurs.

Ces résultats démontrent une ambition de vouloir agir de manière autonome sans se rapprocher des institutions nécessairement. Ce cas de figure est également associé à la perception que les citoyens sont prêts et capables de créer des projets et des espaces qui répondent à leurs besoins, et que la Ville doit être plus invisible et laisser aller ces initiatives.

Je pourrais faire des demandes et passer par la bureaucratie, et qu'on mette du gazon et qu'on mette des clôtures... mais moi je ne crois fortement pas à cette manière de fonctionner, qui est comme la bureaucratie urbaine, je ne sais pas... Je pense que les gens se réapproprient les lieux en les travaillant. Et je pense que la meilleure chose que la ville peut faire c'est de laisser place aux gens de créer leur propres choses, parce qu'ils vont vraiment faire des choses qui sont plus profondes et qui vont faire plus de sens qu'un parc qui ne reflète pas nécessairement les vrais besoins des gens qui y

habitent. Et des fois je trouve ça absurde, la ville va mettre je ne sais pas combien de millions dans un parc. Et je ne sais pas, si vous voulez mettre des millions, ok, achetez un terrain quelque part... Mais les gens sont prêts et veulent, et qu'ils se fassent mettre des bâtons dans les roues parce que la ville veut que ce soit fait d'une certaine manière, je trouve que c'est très nocif. (Participant 3)

L'autre moitié des cas favorisent au contraire d'établir des partenariats avec l'arrondissement, car celui-ci peut leur apporter diverses ressources: crédibilité pour mener des projets, expertise technique, soutien financier et autorisation réglementaire pour réaliser des initiatives dans l'espace urbain. Il apparaît ici nécessaire de collaborer avec l'administration municipale locale afin de s'assurer que les initiatives répondent à des orientations urbanistiques plus larges:

On refuse l'idée qu'on développe un projet de notre côté, et quand c'est fait on va voir l'arrondissement pour lui imposer. Quand on parle de co-création, on veut faire oui avec les citoyens mais en intégrant aussi dès le départ, les parties prenantes, comme les pouvoirs publics ou les institutions financières. S'assurer qu'on rentre bien dans les priorités urbanistiques et les priorités démocratiques de l'arrondissement dans lequel on s'insère, on s'inscrit... On n'est pas de ceux qui pensent que «ah, on va faire une coopérative, donc notre volonté prime sur celle de l'arrondissement parce qu'on est collectif». Oui on est collectif, mais l'arrondissement c'est le dépositaire de l'intérêt public. Et donc notre intérêt collectif à nous, rentre dans un intérêt public de l'arrondissement qui a été élu pour remplir ces fonctions. Donc on veut s'assurer qu'on s'intègre bien dans les priorités urbanistiques de l'arrondissement. (Participant 2)

On observe ainsi ici deux visions qui s'affrontent: des participants perçoivent que les citoyens ont la légitimité d'intervenir dans l'espace urbain de par leur connaissance du milieu, sans s'assurer que cela s'insère dans les orientations de l'arrondissement, alors que d'autres perçoivent cela comme une manière de s'imposer dans le paysage urbain, et qu'une collaboration est nécessaire pour réellement répondre aux besoins de la collectivité.

Pour sa part, l'élu de l'arrondissement perçoit de manière positive les partenariats avec les citoyens pour mener des initiatives liées à l'environnement. En effet, il explique dans l'entretien sa vision que les citoyens sont des partenaires qui peuvent avoir l'expertise et les connaissances nécessaires pour mener des projets dans leur milieu. Il a l'impression qu'il y a

une plus grande capacité de réalisation et de succès lorsque des partenariats se forment avec les citoyens que lorsque l'administration de la ville agit de son côté seulement. Il conçoit cela comme étant positif de céder des pouvoirs et des tâches aux citoyens qui deviennent ainsi des «promoteurs de l'arrondissement» sur le terrain. De manière générale, plus de collaboration avec les citoyens représente un idéal selon cet élu, afin que l'acteur politique soit perçu différemment et que les citoyens n'attendent pas après la ville pour initier ou réaliser des projets.

Bien que les initiatives étudiées dans le cadre de ce mémoire aient d'abord été retenues pour leur aspect autonome et indépendant, elles entrent au fil de leur séquence en relation avec diverses institutions. Cela dit, rien dans le discours des répondants n'invite à croire que la mission fondamentale de leur initiative déroge suite à ces mises en relations, une tendance associée au phénomène d'institutionnalisation d'initiatives citoyennes. Au contraire, cette relation entre institution et initiatives citoyenne apparaît ici comme facilitant la mise en place et le maintien des initiatives. On observe toutefois une transition dans la manière d'organiser les diverses actions des initiatives : une qui soit plus intuitives et libre au commencement, vers une qui soit plus organisée et formelle au fil du temps. Tel que mentionné, plusieurs motivations expliquent les rapprochements ou non des initiatives avec des institutions. De manière générale, le constat suivant peut être dressé: le rapprochement avec les institutions apparaît ici comme une stratégie pour permettre aux initiatives de se maintenir dans le temps et l'espace, ce qui rappelle la notion d'ajustement métabolique de Bulkeley, Castan Broto et Edwards (2015).

Synthèse

Cette section du mémoire a présenté en détail les résultats de la recherche, en intégrant également des éléments d'analyse. Ainsi, on observe que la Ville de Montréal et l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie ont mis de l'avant des programmes et plans d'action en matière d'environnement et certaines initiatives plus concrètes en matière d'environnement. Les divers programmes établis par la Ville de Montréal place l'acteur citoyen dans un processus large de consultation et lui propose davantage des mesures pour changer des comportements et le sensibiliser aux enjeux environnementaux, bien qu'une tendance à la collaboration accrue avec les citoyens semble se tracer. À l'échelle de l'arrondissement, des programmes ont été mis en place pour interpeller les citoyens à agir directement dans leur milieu en posant notamment des actions collectives de verdissement. On observe ainsi un rapport accru de proximité et d'action directe avec les citoyens à l'échelle du pouvoir de

l'arrondissement que de celui de la Ville de Montréal. Cette première partie de chapitre visait à jeter un regard sur les divers mécanismes existants au sein des autorités municipales pour solliciter la participation des citoyens dans l'enjeu des changements climatiques et du développement durable à Montréal et dans RPP.

La suite du chapitre a présenté les huit cas concrets des initiatives retenues menées par des citoyens dans l'arrondissement de RPP (et à ses abords) afin de comprendre leur contexte d'émergence et de mise en place, et d'explorer le champ des possibles de ce moyen d'intervenir dans l'espace urbain par rapport à l'enjeu des changements climatiques. Chacun des cas s'inscrit dans une thématique similaire large d'action favorisant la réduction de l'impact des villes sur le climat, mais chacun d'eux démontre également les autres motifs qui les poussent à se mettre en place.

La dernière section du chapitre a abordé par thématique les diverses initiatives et les mets ainsi en relation pour dégager des tendances qui les caractérisent. D'abord, les cas retenus prennent place à l'échelle du quartier et s'inspirent d'un espace urbain disponible pour créer leur projet. Cet ancrage local permet de mobiliser les citoyens pour participer à la réalisation des projets, à l'appropriation de l'espace urbain et à la matérialisation d'impacts concrets, immédiats et de proximité. C'est d'ailleurs une volonté d'animer le milieu, de créer des espaces sociaux et des communautés qui guident avant tout les initiatives. Si celles-ci ont été retenues entre autres pour leur critère environnemental, un motif à l'action de ces initiatives consiste avant tout à créer des projets collectifs par et pour les citoyens dans le but de transformer l'espace urbain immédiat et de créer des milieux de vie. Elles demeurent quand même animées par un désir de démonstration d'alternatives pour utiliser l'espace urbain et favoriser la réduction de l'empreinte écologique des villes. La question climatique représente ici un levier légitimant ce type d'action citoyenne.

Ensuite, les initiatives offrent divers portraits quant à leur rapport au changement et à la transformation. Si certaines initiatives visent à se maintenir dans le temps, d'autres visent avant tout simplement à se mettre en place et à exister pour un moment afin de démontrer ce qu'il est possible de réaliser en tant que citoyen dans la ville. La plupart ne cherchent pas et n'ont pas la capacité à se répliquer dans l'espace urbain. La moitié des initiatives misent sur la diversité des tactiques et moyens d'action pour espérer quelque changements au sein des institutions politiques et sur le climat, alors que l'autre moitié mise davantage sur une collaboration avec ces institutions pour espérer un potentiel de transformation.

Finalement, on observe que les initiatives citoyennes étudiées se rapprochent graduellement des institutions dans leur séquence de maintien. Certaines initiatives établissent de nombreux partenariats et tendent à se formaliser, alors que d'autres agissent davantage de manière spontanée et informelle, générant d'autres types de liens avec d'autres acteurs et d'autres manières de se structurer pour exister. Diverses dynamiques de gouvernance sont ainsi créées par ces initiatives citoyennes guidées par des motivations distinctes à établir des liens ou non avec certaines institutions. Ce type d'initiative en lien avec la question climatique permet de donner une forme de légitimité au citoyen en tant qu'acteur dans la transformation et la planification de la ville. De manière générale, l'arrondissement de RPP semble encourager ce type d'initiative, et il est possible de dire que les discours de nombreux participants témoignent du climat d'ouverture présent au sein de l'arrondissement envers les initiatives citoyennes qui agissent sur le verdissement et l'amélioration des milieux de vie.

CHAPITRE 4 : RETOUR THÉORIQUE SUR LES INITIATIVES LOCALES DE LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PERCEPTIONS ET INTERPRÉTATION

À la lumière des résultats et de l'analyse de ceux-ci dans le chapitre précédent, il est maintenant possible de voir de grandes tendances se dessiner qui permettent de répondre à la question centrale de ce mémoire pour comprendre quel est le rôle des initiatives citoyennes dans la gouvernance urbaine des changements climatiques dans une perspective de transition sociotechnique. Les cas retenus dans Rosemont-La Petite-Patrie permettent d'amener des éléments de réponse à cette question large en explorant d'autres sous-questions qui cherchent à comprendre : 1) comment et dans quelle optique les initiatives citoyennes en lien avec l'enjeu climatique se mettent-elles en place et se maintiennent-elles dans l'espace urbain, 2) le rôle qu'elles jouent auprès d'autres citoyens dans une perspective de participation citoyenne dans l'enjeu de la gouvernance urbaine climatique et 3) le rôle qu'elles jouent auprès d'acteurs institutionnels et des autorités locales dans une perspective de transition sociotechnique et quelle relation s'établie entre eux.

Cette section de chapitre vise à mettre l'accent sur les constats qui émergent de l'analyse et à les mettre en relation avec d'autres écrits et théories afin d'aborder de manière plus critique le potentiel que revêtent les initiatives citoyennes dans une perspective de transition écologique.

En utilisant les cadres conceptuels de la gouvernance urbaine climatique, des expérimentations et des niches et «grassroot innovations», les initiatives citoyennes à visée environnementales dans RPP révèlent divers constats. D'abord, elles se caractérisent par leur potentiel de démonstration d'alternatives sociales et écologiques comme moyen d'action citoyenne dans l'enjeu climatique. Ensuite, elles mobilisent les citoyens grâce à la réalisation de projets qui agissent directement sur leur milieu de vie. Puis, celles qui s'insèrent dans les cadres institutionnels de gouvernance urbaine existants et qui réalisent des partenariats divers assurent une mise en place ainsi qu'un plus grand maintien de leur projet. Finalement, elles représentent des créneaux (ou niche) d'innovation qui révèlent un potentiel de changement des régimes en place.

Le rôle que jouent ces initiatives se déploie en divers volets et il est complexe. Loin d'afficher une direction claire et linéaire, les cas étudiés permettent tout de même de faire certaines généralisations et d'abonder dans le même sens que certains constats de recherches portant sur la gouvernance et les expérimentations urbaines climatiques. L'innovation qu'apportent ces cas dans ce champ de recherche est notamment que la participation informelle des citoyens par l'appropriation de l'espace participe à la fois à la gouvernance climatique urbaine dans ses objectifs à court terme d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques tout en générant une forme de cobénéfices pour tous les acteurs urbains impliqués. Pour les citoyens, ces initiatives constituent les racines pour une transition de plus grande ampleur vers des villes post-carbone.

4.1 Des initiatives citoyennes en guise de démonstration des changements attendus

Les initiatives citoyennes retenues dans le cadre de ce mémoire mettent en place de manière concrète et active dans l'espace urbain des projets qui ont un impact sur leur environnement immédiat. Elles jouent un rôle de démonstration d'alternatives. La valeur d'être de ces initiatives réside dans leur aptitude à être un exemple d'autres usages des espaces urbains possibles ou d'autres modes de vie pouvant être matérialisés (Walker 2011). Elles manifestent ainsi des changements qui sont souhaités en termes de planification urbaine. Elles servent de bancs d'essai pour des projets collectifs et des milieux de vie plus agréables, qui contribuent par la

bande à faire de la ville un espace moins polluant et pollué. Les auteurs de ces initiatives n'ont pas la prétention de contribuer à réduire directement l'impact des villes sur le climat par leurs interventions. À cet égard, l'enjeu environnemental, central à la problématique de ce mémoire, se révèle être un levier, un moyen, mais pas vraiment un objectif ou une fin en soi.

Les initiatives citoyennes de verdissement et d'agriculture urbaine représentent ainsi un potentiel pour imaginer, développer et aménager la ville autrement. À la suite de Certoma et Tornaghi (2015), les cas retenus amènent à voir ces initiatives comme des catalyseurs de transformation dans les quartiers, qui représentent des opportunités pour mettre en place des politiques publiques différentes. Au plan procédural, ces manières alternatives se différencient des approches néolibérales de concevoir l'espace urbain ou des méthodes de planification urbaine plus rationnelles (Bacqué et Gauthier 2011).

Cette façon de penser le milieu urbain par l'action et la démonstration de changements espérés est en phase avec les principes associés à l'urbanisme tactique ou encore au «Do it yourself urbanism – DIY » (Iveson 2013; Lydon 2012). Les initiatives citoyennes environnementales observées dans RPP représentent une forme de mobilisation collective territorialisée basée essentiellement sur une appartenance géographique et orientée vers un enjeu spécifique (Graham, Phillips et Maslove 1998).

À cet égard, les expérimentations dans RPP se différencient d'autres formes plus conventionnelles de participation publique (Folmann et Viehoff 2014). La démonstration concrète dans le paysage urbain se base sur un savoir et une pratique citoyenne qui demeure une manière légitime d'agir dans la démocratie urbaine, mais elle se distingue d'autres dispositifs de participation dont les assemblées, audiences et consultations publiques, les référendums populaires ou encore les conseils de quartiers (Bacqué et Gauthier 2011; Breux, Bherer et Collin 2004; Fisher et Kling 1993). Ces mécanismes plus institutionnels sont pertinents car ils permettent par exemple de développer des compétences civiques et visent à inclure les besoins des communautés dans les politiques publiques (Dubuc Dumas 2007). Les initiatives étudiées dans le cadre de ce mémoire offrent, pour leur part, aux citoyens le potentiel de devenir des acteurs de changements concrètement. La démonstration à travers les expérimentations leur donne un pouvoir effectif d'action, qui contraste avec d'autres formes de participation telles la consultation. Le caractère visible des actions tactiques n'est pas sans

pouvoir d'attraction et d'influence, tant pour les citoyens qui cherchent à expérimenter que pour la prise de décisions (Arnstein 1969; Aylett 2013; De Souza 2006; Wamsler 2016). La démonstration du changement souhaité par la mise en place des initiatives semble s'imposer comme un nouveau registre parmi les formes de participation du public disponibles. L'évaluation de la portée de cette participation reste toutefois encore à faire.

D'un point de vue critique, les limites associées à l'urbanisme tactique s'appliquent aussi aux cas étudiés. En effet, dans les initiatives au cœur de cette recherche comme pour celles qu'ont étudiées Douay et Prévot (2014), il apparaît que les processus de démonstration des changements attendus tendent à laisser place à un «activisme édulcoré» (Douay et Prévot 2014). Progressivement, l'accent est mis davantage sur une forme de mise en scène de l'activisme urbain. Le projet favorise l'animation du milieu et l'aspect évènementiel plutôt qu'une réelle forme d'engagement politique :

Il ne s'agit plus de remettre en cause l'organisation de la société en rejetant, par exemple, le modèle néocapitaliste. La dimension politique et possiblement conflictuelle s'efface au profit de l'évènementiel et du divertissement qui permet de fédérer des militants qui partagent la même vision du monde et de la ville et un mode de vie similaire. (Douay et Prévot, 2014, 16)

Bien que ces initiatives démontrent d'une façon un changement attendu sur un espace, les expérimentateurs ressentent la nécessité de combiner leur action à d'autres tactiques de mobilisation à d'autres échelles politiques ou encore de collaborer avec les autorités municipales afin de mettre en place leurs projets et pour réaliser un changement plus grand et durable.

Le seul cas étudié qui permette de noter que la démonstration réalisée par la mise en place d'une initiative citoyenne puisse entraîner des changements d'ordre plus structurel est celui du Parc des Gorilles. La combinaison de l'ouverture de l'arrondissement envers une participation citoyenne pour l'aménagement du parc ainsi que diverses actions soutenues et réalisées par les citoyens pour réclamer ce lieu a permis la mise en place d'une co-gestion pour transformer cet espace de manière définitive. On assiste ici à un rapprochement entre la démonstration

spontanée des changements attendus par un groupe de citoyens à un changement d'ordre structurel et sur le long terme des manières de planifier la ville. Sans en avoir fait l'étude approfondie, on observe également ce rapprochement dans les cas de Jardin de rue et du programme des Ruelles vertes.

Dans cette optique, les initiatives citoyennes permettent de voir un changement se matérialiser dans l'espace urbain, spécialement lorsqu'elles s'ancrent dans le paysage urbain sur un plus long terme (Benner 2013). Toutefois, elles ne symbolisent pas nécessairement un potentiel de changement plus profond des structures existantes ou des orientations politiques municipales en matière d'aménagement plus durable du territoire.

Par rapport à l'enjeu des changements climatiques, les initiatives citoyennes dans RPP agissent comme des exemples inspirants. Il reste difficile de mesurer réellement une réduction de l'impact des villes sur le climat à partir de la plantation de quelques arbustes et plantes comestibles. Leurs répercussions directes sur le climat sont incontestablement limitées. C'est plutôt dans la manière de passer à l'action et dans la révélation de ce que les citoyens sont prêts à accepter comme changements dans leur cadre de vie quotidien que ces interventions peuvent avoir une influence. En ce sens, elles constituent une indication des façons de mobiliser plus efficacement les citoyens, en agissant directement et concrètement dans leur milieu (Seyfang et Haxeltine 2012).

4.2 L'échelle de la vie quotidienne comme échelle mobilisatrice autour des questions d'adaptation du milieu aux changements climatiques

Les initiatives citoyennes étudiées prennent place à une échelle très localisée. Les résultats démontrent que chaque initiative valorise d'abord l'action immédiate, concrète et de proximité dans le but de transformer un milieu de vie pour en faire un espace plus agréable. Cette notion de milieu de vie plus agréable est souvent associée à des initiatives de verdissement, mais également à l'animation de l'espace, à la création de communauté d'intérêts similaires et de mise en place d'innovations environnementales. Elles génèrent ainsi des impacts visibles et rapides (Lydon 2012).

À l'instar ce que soutiennent plusieurs recherches, les interventions citoyennes dans RPP

s'ancrent au niveau du quartier et font ainsi appel à un sens d'appartenance géographique et se basent sur une expertise locale (Middlemiss et Parrish 2010; Rogers et al. 2012; Walker 2011). Elles offrent le potentiel de motiver et de mobiliser les citoyens à participer à ces initiatives puisque ceux-ci perçoivent le changement qu'ils mettent en place tout en bénéficiant souvent directement des retombées de leurs actions (Jouve 2004). Ceci apparaît important notamment dans un enjeu comme celui des changements climatiques qui semble parfois lointain et où les solutions semblent souvent inatteignables. Tel que soulevé par Seyfang et Haxeltine (2012), en mettant l'accent sur des transformations de petite échelle, l'objectif des initiatives citoyennes de RPP apparaît plus compréhensible et atteignable pour les citoyens qui y prennent part. Tel que souligné par quelques participants, ces initiatives ont ainsi le potentiel d'augmenter les capacités des communautés et les stimuler à réaliser d'autres projets de la sorte (Aylett 2014; Simard 2000).

L'échelle locale apparaît ici comme un niveau privilégié qui permet à des résidents d'un quartier montréalais d'exercer d'une citoyenneté active où tester de nouvelles formes de démocraties et de mobilisation citoyenne (Dubuc Dumas 2007; Merklen et Pleyer 2010). Que ce soit en réponse à une insatisfaction face aux pouvoirs publics ou en réaction à un sentiment d'impuissance face à des enjeux qui semblent appartenir à d'autres échelles d'actions, l'action directe et locale devient une échelle et une manière de mobilisation qui fait du sens pour les citoyens qui prennent part aux initiatives étudiées dans RPP (Benner 2013; Cloutier, Papin et Bizier 2018). Des créneaux d'innovation citoyenne apparaissent ainsi, permettant la création de réseaux sociaux qui proposent des façons novatrices de réaliser des projets dans l'espace urbain (Geels 2005).

Ces initiatives deviennent également des lieux d'éducation et d'apprentissages envers des enjeux socio-environnementaux et des modes de vie alternatifs pour les communautés s'y impliquant (Walker 2011). Ces apprentissages sont davantage de l'ordre de l'expérience par l'action qu'ils ne relèvent d'une théorie cognitive par un changement comportemental : c'est d'abord en réalisant des actions concrètes et non en étant informés ou sollicités que les citoyens se mobilisent autour d'enjeux environnementaux (Seyfang et Haxeltine 2012). C'est suite à ces implications concrètes qu'il est plus efficace d'apporter des réflexions pour des transformations plus profondes des modes de vie et systèmes actuels.

Bien que les actions documentées soient localisées, leurs résultats ne sont pas restreints à la

même logique d'échelle. En effet, l'intervention très localisée est un prétexte idéal pour passer à l'action face à un enjeu comme les changements climatiques, qui semblent hors de portée pour plusieurs. En générant des initiatives ayant des impacts locaux, tangibles et immédiats qui soient en lien de près ou de loin avec des thématiques environnementales (réduction des déchets, changements de comportements contribuant à la diminution de consommation de certaines ressources, verdissement, création d'énergies alternatives, etc.), les citoyens participent de manière délibérée ou non à des projets environnementaux et s'investissent à leur façon dans une transition qui dépasse l'échelle des ruelles ou des bordures de rue. Le changement - immesurable mais bien réel, visible et invisible à la fois, court terme et avec le potentiel d'être de long terme - transcende ainsi les limites géographiques et de ce fait, ce type d'action est totalement cohérent à la problématique sans frontière qu'il cible : les changements climatiques.

4.2.1 Une mobilisation ancrée dans une appropriation urbaine

Par leur mise en place concrète, les résultats démontrent que les initiatives ont le potentiel de générer un sentiment d'appropriation plus grand de la communauté envers les espaces investis (Kivimaa et al. 2105; Walker 2011). Elles permettent cette appropriation grâce à la participation des citoyens dans la conception et la réalisation de projets locaux (Simard 2000).

Les citoyens initiateurs des expérimentations étudiées voient leur rôle comme une démarche par et pour les citoyens afin de créer des milieux de vie et des espaces collectifs et alternatifs. Ceci invite ainsi à concevoir les initiatives d'agriculture urbaine ou de verdissement comme une expression du droit à la ville telle que conçue par Henri Lefebvre (Purcell et Tyman 2015). Les citoyens procèdent à des interventions dans l'espace urbain pour matérialiser et manifester leur existence et pour affirmer la place de la société civile dans la ville et pour participer à la création de la ville (Follmaan et Vihoff 2014). Les espaces aménagés deviennent des lieux « auto-gérés » d'échanges et de rencontres. Dans certains cas, l'occupation du lieu porte une revendication de solidarité citoyenne et s'oppose à une conception néolibérale du développement urbain où la privatisation des espaces urbains est préconisée. Comme ailleurs, les initiatives ayant émergé dans RPP cherchent d'une certaine façon à remettre en question la forme par laquelle se déploie la propriété dans la ville (Certoma et Tornaghi 2015).

La mobilisation autour d'enjeux locaux communs permet également de développer un sens

d'appartenance à un groupe ou une cause commune (Merklen et Pleyers 2010). Pour les répondants, les espaces investis représentent une communauté de citoyens ayant comme intérêt partagé de souhaiter une ville alternative et écologique. Toutefois, le développement de ce type de communauté favorise également la création d'un certains entre-soi. En effet, bien qu'elles se veuillent inclusives, ces communautés créées sont parfois source d'exclusion, que cela soit fait de manière volontaire ou non. Une incohérence se dégage de la volonté d'être des initiatives pour tous et par tous, alors qu'il est souhaité que ces espaces mobilisent et incluent tous les citoyens, tant et aussi longtemps toutefois qu'ils partagent certains traits avec le groupe déjà établi. Ceci rappelle des défis rencontrés dans l'approche collaborative de planification urbaine, comme le soulignent Bacqué et Gauthier (2011). En effet, malgré la volonté de participation de tous, les citoyens collaborant aux projets urbains sont relativement homogènes dans leur profil.

4.2.2 Des initiatives symboles d'un mouvement social ?

Les initiatives citoyennes à visée environnementale peuvent être vue comme une forme de mouvement social témoignant de critiques politiques et écologiques plus larges (Castells 1972). Tel que soulevé par plusieurs auteurs, elles peuvent être comprises comme étant des initiatives qui soient politiques, reflétant des manifestations concrètes d'un idéal citoyen, qui se différencient d'autres formes de participation citoyenne. Elles correspondent à une forme d'activisme urbain (Certoma et Tornaghi 2015; Wekerley et Classens 2015). Les initiatives venant de la base participent à un mouvement social contribuant à la vie démocratique urbaine (Fisher et Kling 1993; Merklen et Pleyers 2010; Simard 2000).

Les initiatives citoyennes étudiées peuvent s'inscrire dans une théorie des nouveaux mouvements sociaux, où l'accent est mis sur la transformation de la vie quotidienne plutôt que sur l'ambition de modifier les enjeux d'ordres plus structurels (Hamel 1991). Cette façon de prioriser un bien-être immédiat et de proximité offre d'une part la possibilité à ce que davantage de citoyens se mobilisent et prennent action dans des initiatives qui peuvent éventuellement réduire le bilan carbone des villes. D'autre part, le fait de ne pas voir l'impact de son action immédiate peut être décourageant pour les citoyens mobilisés dans les luttes environnementales, alors que la problématique est globale et que des actions locales ou menées par des individus peuvent sembler futiles. On peut avancer l'hypothèse que de localiser

l'action de manière concrète par des initiatives citoyennes est une forme de mobilisation citoyenne effective dans l'enjeu des changements climatiques, ou du moins que cette forme d'action est encourageante pour les citoyens qui peuvent voir directement la portée de leur action, tel que démontré dans les résultats. Toutefois, il est possible de dire que la multiplicité des interventions urbaines citoyennes dans RPP diffuse et dissout la mobilisation pour des enjeux communs. Tel que décrit dans d'autres recherches, ces initiatives n'apporteraient ainsi que des changements cosmétiques dans l'immédiat et le concret, sans mobilisation collective ou sans portée sur le système en place (Bherer et Breux 2002; Kivimaa et Kern 2016).

4.3 Un ajustement des manières de faire qui innovent dans une certaine continuité, plutôt qu'en rupture abrupte avec les pratiques traditionnelles

À l'instar des travaux de Bulkeley, Castan Broto et Edwards (2015), les résultats démontrent que les initiatives citoyennes qui parviennent à se maintenir dans le temps dans RPP s'ajustent au cadre urbain et aux façons de gouverner déjà en place. La séquence de leur évolution illustre qu'au départ, leurs actions sont davantage spontanées et qu'au fil du temps, elles deviennent plus concertées et organisées. La plupart des cas évoluent en rapprochant les expérimentateurs d'une institution d'une façon ou d'une autre. Certaines initiatives tentent de rendre légitime leur action auprès de l'arrondissement. Les liens avec l'institution renforcent l'efficacité et un relais plus optimal de la mobilisation (Neveu 2002).

Les résultats démontrent qu'un rapport de mutualisme peut s'observer entre les pouvoirs locaux et certaines initiatives, alors que les deux bénéficient de l'existence et du support de l'autre. Par exemple, les institutions obtiennent une reconnaissance pour leur engagement civique et environnementale, alors que les initiatives citoyennes reçoivent des ressources comme un support financier et une légitimité qui leur permet de continuer à exister (Walker 2011). Comme l'avancent les travaux sur l'urbanisme tactique (Lydon 2012), les interventions citoyennes dans RPP sont plus efficaces pour opérer un changement si elles travaillent de pair avec les objectifs de planification urbaine sur un plus long terme (Lydon 2012). La création de réseaux sociaux forts est également garant du succès des initiatives et des innovations développées (Kemp et al. 1998).

Toutefois, certains cas ne cherchent pas à collaborer et à s'ajuster à la structure politique. Une

des raisons évoquées est la crainte de voir leur idée de base se transformer par l'intervention des autorités municipales (De Souza 2006; Seyfang et Smith 2007). Les résultats démontrent ainsi que ces initiatives préfèrent «mourir» plutôt que de s'adapter. Les moyens évoqués se révèlent plus importants que les résultats à proprement dit. Ces initiatives qui se considèrent plus radicales ne veulent ainsi pas être contraintes par les conjonctures politiques établies (Castán Broto et al. 2015; Smith 2012;). On observe ici deux tendances en parallèle, où des initiatives refusent de s'adapter au cadre institutionnel existant pour maintenir leur aspect plus revendicateur alors que d'autres cherchent à s'y intégrer pour légitimer, réaliser et maintenir leurs actions (Pradel 2005).

4.3.1 Une tendance collaborative

Les résultats permettent de dire que le cas de RPP démontre que les initiatives qui se sont ajustées au cadre urbain ont cherché à rester à l'écoute des institutions. En retour, cette ouverture leur a permis d'acquérir une forme de légitimité sociale et institutionnelle. On remarque que, pour leur part, ces institutions font également preuve d'une ouverture envers ces projets citoyens, ce qui a été noté par l'ensemble des participants. On observe notamment cette ouverture de l'arrondissement qui avec la création du projet «Faites comme chez vous» vise directement à permettre aux citoyens de participer activement à la transformation du quartier (Jolion-David 2016).

Ceci rappelle une approche collaborative de gouvernance urbaine ou encore de co-construction ou d'urbanisme participatif décrite par plusieurs recherches (Boyd et Juhola 2015; Bulkeley 2010; Schroeder, Burch et Rayner 2013; Scanu et Cloutier 2015). La planification urbaine collaborative mise sur le partage d'information, la communication et l'interaction entre divers acteurs pour arriver à une forme d'entente pour réaliser les divers projets urbains (Bacqué et Gauthier 2011). Cette forme de gouvernance répond par ailleurs à l'enjeu du pouvoir restreint des municipalités dans la gouvernance climatique relié par exemple à leur limite financière pour intervenir sur cette question (Aylett 2015a).

Des relations de partenariats émergent ainsi entre les institutions politiques et groupes de citoyens, ce qui peut permettre aux projets et actions collectives de se réaliser où les membres

de la société civile jouent un rôle actif dans la fabrique de la ville (Graham, Phillips et Maslove 1998). Les résultats démontrent que les citoyens considèrent qu'ils ont la légitimité d'intervenir directement pour mettre en place des initiatives de par leur connaissance du milieu dans lequel ils interviennent et de par leur capacité à réaliser des projets innovants (Smith 2012). Les acteurs civiques représentent ici un élément clé d'une gouvernance collaborative pour planifier la ville. Une volonté de passer à l'action plutôt que de participer à des consultations est exprimée pour prendre part à la démocratie urbaine et se mobiliser dans l'enjeu climatique. Dans cette perspective, le citoyen n'est plus confiné au rôle d'électeur ou de contribuable, mais bien à celui d'acteur participant à la création de la ville et des projets urbains (Purcell et Tyman 2015).

Ces interventions correspondent également aux nouvelles dynamiques de gouvernance entre acteurs, qui peuvent s'observer dans une planification urbaine faisant appel au développement durable. Ce cadre de développement urbain durable permet de concevoir de nouvelles façons de faire participer les citoyens dans la planification urbaine de manière plus inclusive (Berke 2002). Les résultats démontrent que bien que les initiatives ne cherchent pas nécessairement à avoir un impact environnemental, elles agissent sur des thématiques liées à l'environnement qui pourraient leur permettre d'être plus facilement acceptées et encouragées par les autres citoyens et les administrations locales. Ouvrant ainsi dans un cadre de planification urbaine durable, ces initiatives laissent entrevoir la possibilité d'actualiser les rôles attribués aux citoyens et aux acteurs de l'administration locale.

4.3.2 Un potentiel de transformation incertain

Des recherches tentent de comprendre comment ces initiatives permettent d'influencer ou de réaliser une transformation dans les structures politiques et économiques en place (Davidson et Frickel 2010). Bien que l'ambition première des initiatives étudiées ne soit pas d'inscrire un changement à plus haute échelle, il a été soulevé par quelques participants que cette forme d'action citoyenne pouvait constituer un moyen de pression pour que l'arrondissement adopte de nouvelles politiques ambitieuses en environnement et changement climatique (Aylett 2013; Rogers et al. 2012; Smith 2012). On observe notamment qu'à Montréal, les initiatives d'agriculture urbaine deviennent rapidement légalisées et autorisées par la Ville (Gobeille 2014). Il est difficile de dire si cela est attribuable aux actions citoyennes posées par le passé.

Ces formes d'interventions citoyennes ne requièrent pas beaucoup d'investissements de la part des institutions et des pouvoirs politiques. Elles sont également souvent éphémères, ce qui représente un faible risque pour les institutions qui laissent ces initiatives exister (Benner 2013). Les pouvoirs politiques en place peuvent être plus enclin à laisser se réaliser ces initiatives vues comme des expérimentations, car elles ne les engagent pas à engendrer des changements plus profonds de leurs manières de faire et des régimes en place (Kivimaa et al. 2015). Les partenariats créés pour réaliser les initiatives ne seraient pas nécessairement garants d'une transformation plus profonde des systèmes en place et des manières de gouverner (Arnstein 1969; Castán Broto et al. 2015).

Il demeure également difficile de déterminer si les initiatives ont un plus grand pouvoir de transformation des politiques publiques en environnement en déstabilisant le système en se matérialisant sans approbation préalable ou si elles sont plus efficaces en utilisant des canaux établis. Le cas du Parc des Gorilles permet d'observer un tel effet de changement auprès des autorités municipales ou du moins d'une adaptation mutuelle. La co-gestion est un résultat de l'expérimentation des AmiEs du Parc des Gorilles, mais l'administration était déjà ouverte au projet du groupe de citoyen.

Ces initiatives promettent-elles la création de nouvel espace politique et peuvent-elles réellement contribuer à modifier la façon de gouverner la question climatique, tel que suggéré par Bulkeley et Castán Broto (2012) ? S'inscrivent-elles au contraire dans une dérive néolibérale de gouvernance (Rosol 2012; Whitehead 2013), où les outils pour faire participer les citoyens sont instrumentalisés par les pouvoirs dominants (Bacqué et Gauthier 2011) ?

On observe un risque que les pouvoirs locaux se déresponsabilisent de certaines fonctions et délèguent des tâches moindres aux citoyens. Un article paru dans le journal du quartier soulevait d'ailleurs le mécontentement exprimé par certains résidents dans une situation où l'arrondissement de RPP a pris l'initiative de léguer l'aménagement des saillis de trottoirs aux riverains. Si les autorités municipales perçoivent ce geste comme une opportunité pour favoriser l'appropriation citoyenne des espaces publics, des citoyens le ressentent davantage comme un désinvestissement de la part de l'arrondissement qui relègue l'entretien aux résidents du

quartier (Prévost 2017). La future co-gestion du Parc des Gorilles entre les citoyens et l'arrondissement n'est pas à l'abri de ce type de conflit quant au mode de collaboration qui se met en place entre les parties prenantes. Inclure les citoyens de cette façon ne les engagerait pas nécessairement dans un processus de participation active à la démocratie urbaine liée notamment à l'enjeu climatique (Audet 2015).

4.3.3 Des partenariats différents pour un objectif commun

Tel que mentionné précédemment, les résultats démontrent que plusieurs types de partenariats se créent pour permettre aux citoyens d'agir dans l'enjeu climatique (Aylett 2013). Certaines initiatives citoyennes n'ont pas collaboré avec les autorités municipales pour diverses raisons. Chacun des cas a un parcours différent par rapport aux institutions. Des initiatives permettent d'observer un autre modèle de gouvernance où des partenariats sont réalisés avec des acteurs privés ou institutionnels pour transformer des espaces privés ou semi-privés en espace pour le public (Werkele et Classens 2015). Ceci donne lieu à une relation de collaboration entre des acteurs qui contribuent à repenser la manière de concevoir et d'utiliser les espaces de propriété privée. L'occupation de terrains privés pour réaliser des projets d'agriculture urbaine est un phénomène en expansion dans les villes du Nord et invite par ailleurs à remettre en question les limites entre espace public et privé (Johnson 2010). Ceci invite à jeter un regard sur la mise en contact d'acteurs en dehors de la sphère politique traditionnelle. Pour certains auteurs, on serait à l'aube d'une ère post-politique, dans laquelle les citoyens ne collaborent pas nécessairement avec les autorités politiques pour mener leurs projets (Certoma et Tornaghi 2015; Massey 1999).

Les ententes sous cette forme de partenariat reposent souvent sur un contrat fait à l'amiable entre les parties prenantes, ce qui diffère des ententes plus officielles avec les autorités politiques municipales. Dans une perspective où les structures politiques peuvent être plus limitées ou lentes à mettre en place un changement (Aylett 2015), une collaboration avec des partenaires privés peut s'avérer plus rapide et efficace pour permettre aux initiatives de se réaliser dans l'espace urbain (Werkele et Classens 2015).

Ainsi, bien que certains éléments s'inscrivent dans la continuité des structures existantes, on

observe tout de même de nouveaux réseaux et partenariats qui émergent dans l'arrondissement de RPP et donnent lieu à des façons inédites de gouverner la question des changements climatiques en faisant interagir divers acteurs pour mobiliser des ressources et compétences (Aylett 2015b; Schroeder, Burch et Rayner 2013)

4.4 Des initiatives comme créneau d'innovation locale

Les initiatives citoyennes montréalaises dans RPP trouvent, comme d'autres initiatives ailleurs, une valeur dans l'innovation qu'elles proposent (Walker 2011). Elles représentent des créneaux, ou ce que les recherches appellent des «niches» d'innovation, qui s'insèrent dans une théorie de transition durable des réseaux sociotechniques (Audet 2015; Schot et Geels 2008). Cette association s'appuie sur le constat que les cas d'étude reflètent une volonté de sortir des cadres de diverses manières. D'abord, bien qu'elles prennent place dans un certain système et qu'elles s'ajustent à ce système, elles en démontrent tout de même des alternatives dans l'espace urbain en testant des processus autant sociaux qu'écologiques (Geels 2005). Elles sont indépendantes et s'inscrivent d'une certaine façon en réaction aux systèmes dominants (Smith 2012). Ensuite, elles témoignent d'une grande liberté d'action et d'une certaine prise de risque. Elles permettent à diverses interventions de prendre place dans un site urbain, sans objectif financier ou de rendement, le projet étant mené par une volonté d'explorer des manières alternatives de faire (Aylett 2013). Les résultats démontrent que, comme les «grassroot innovations», les initiatives citoyennes dans RPP ont permis à une communauté de mettre en place concrètement des alternatives et de générer des retombées perceptibles sur une petite échelle (Seyfang et Smith 2007). Ces créneaux d'innovation peuvent également être conçus comme des expérimentations qui visent à tester certains modèles de gouvernance et participer à une transition (Kivimaa et al. 2015).

4.4.1 De la perception du succès des niches

Les résultats démontrent que tous les participants ont leur propre vision de ce qui fait qu'une initiative est une réussite ou non. Afin de cadrer les cas étudiés dans une perspective de transition, des critères d'évaluation tirés de la théorie des niches d'innovation et quelques-uns empruntés à celle des expérimentations sont utilisés, tels la mise en place d'objectifs clairs et réalistes, de réseaux et les apprentissages réalisés.

En premier lieu, les résultats démontrent que les initiatives agissent localement et rapidement et proposent ainsi des changements concrets, spécifiques et atteignables. Ceci contribue à bien gérer les attentes et générer une forme de succès des initiatives conformément aux conclusions d'autres recherches (Kemp et al. 1998). Ces attentes deviennent plus claires au fil du temps. La majorité des initiatives misent sur une formation organique de leurs activités à leur commencement. Au fil de leur évolution, la plupart se dotent d'une appellation plus officielle et d'une organisation plus établie. Ceci contribue à rendre leur démarche plus intelligible et à gérer les attentes de manière adéquate.

En second lieu, les initiatives dans RPP développent toutes à leur manière une forme de réseau qui répond aux besoins de leur réalisation (Kemp et al. 1998). Elles établissent des partenariats formels ou informels avec divers acteurs urbains pour pouvoir concrétiser le projet. Les initiatives citoyennes de l'arrondissement de RPP se réalisent de manière indépendante et autonome l'une de l'autre, bien que certaines d'entre elles collaborent ensemble dans certains cas. À ce titre, on observe un maillage entre certaines initiatives, par exemple entre les Jardins Cra-Terre et la Pépinière anarchiste. D'autres liens plus informels existent aussi entre diverses initiatives pour partager des ressources par exemple.

Toutefois, ces initiatives ne s'articulent pas sous une bannière commune comme on peut le voir dans le mouvement des villes en transition (Transition Town Movement) (Hopkins 2008; Seyfang et Haxeltine 2012). Elles apparaissent davantage comme des actions disparates et non concertées et il appert plus complexe de pouvoir tracer la tendance claire qu'elles affichent car il n'est pas possible de les regrouper sous un mouvement commun. Elles représentent toutes des créneaux d'innovations distincts, mais qui s'articulent dans une même direction de transition, à l'image de la théorie du rhizome de Deleuze et Guattari (1980). Bien qu'il y ait une volonté de systémiser l'action, on se retrouve devant des actions isolées plutôt qu'une démarche citoyenne concertée ou réflexive dans laquelle les savoirs-faire sont partagés (Bacqué et Gauthier 2011). Tel que soulevé par certains auteurs, relier les actions citoyennes et participer à un réseau plus large dans RPP enclencherait davantage des transitions systémiques plus larges (Kivimaa et al. 2015).

En troisième lieu, le processus d'apprentissage nécessaire aux niches d'innovation (Kemp et al. 1998) n'est pas nécessairement optimisé dans les initiatives citoyennes de RPP. Bien qu'elles inscrivent leurs actions dans une critique systémique plus large, elles visent avant tout à

transformer un milieu immédiat. Les apprentissages qui sont réalisés sont souvent d'un premier ordre plus pratique, sur des techniques concrètes d'alternatives (agriculture, ateliers de fabrication de toutes sortes, développement d'énergies alternatives, etc.). Des réflexions ou apprentissages de second ordre se réalisent de manière informelle entre les participants ou lors d'évènements ponctuels (présentation de documentaires, discussions) sans s'ancrer dans l'identité même des initiatives (Brown and Vergragt 2008).

4.4.2 De la niche à la transition

Puisque les initiatives citoyennes dans RPP étudiées ici présentent des traits similaires aux niches d'innovation, il est possible de se questionner à savoir si elles représentent réellement une opportunité de modifier les «régimes» ou «paysages» en place et peuvent participer à une transition sociotechnique durable et donc de se questionner sur leur nature véritable de « niches » (Audet 2015). Afin d'amplifier leur potentiel de participer à une transition, les niches doivent présenter certains critères, comme le fait qu'elles puissent se répliquer ou se multiplier dans l'espace ou qu'elles prennent une ampleur en terme de participation à leur réalisation.

D'abord, Les résultats démontrent que la capacité des initiatives à se répliquer dans l'espace urbain est variable selon les critères propres aux divers cas. Cette capacité ou non à se répliquer et se multiplier influence leur propension à pouvoir participer à une réelle transition durable des systèmes en place (Grin et al. 2010). En effet, leur caractère très local et leur ancrage dans le voisinage représentent les fondements même de leur identité et de leur succès. Cependant, puisqu'elles répondent souvent au besoin d'un espace précis, il appert plus complexe de les reproduire en d'autres lieux. Il est également pertinent de souligner que la majorité des initiateurs des projets n'ont pas l'ambition de voir leur projet se reproduire dans l'espace urbain.

Néanmoins, certaines initiatives offrent le potentiel de se répliquer plus facilement que d'autres car elles se développent en des lieux qui possèdent des caractéristiques typiques, comme un espace urbain inutilisé ou vacant ou une ruelle verte, ou encore car elles viennent répondre à des besoins similaires. Par exemple, dans le cas des projets de réfrigérateur communautaires, l'idée du Fridge s'est reproduite de manière différente dans plusieurs quartiers de l'arrondissement (Gladel 2016), à la suite de l'initiative spontanée d'autres résidents. Aussi, Solon cherche à répliquer les projets Celsius de géothermie et ceux de création de milieux de

vie dans différentes ruelles et dans divers quartiers. Un effet boule de neige de ce type d'initiative peut s'observer dans RPP alors que des résidents s'inspirent ou répliquent des actions réalisées ailleurs. Le projet de l'arrondissement «Faites comme chez vous» tente justement de répertorier les initiatives citoyennes de verdissement sur une carte, ce qui permet de témoigner d'une reproduction d'un certain type d'action citoyenne. En offrant un regard plus englobant des diverses initiatives réalisées dans RPP, l'arrondissement a l'espoir de créer des liens entre résidents et de les inciter à prendre action dans leur environnement, autrement dit de multiplier ces niches d'innovation locale. Les conditions gagnantes pour que les initiatives citoyennes se répliquent sont entre autres choses la disponibilité d'un espace à transformer, la mobilisation de citoyens, la collaboration de l'arrondissement et des pouvoirs locaux et des besoins similaires retrouvés dans d'autres lieux. En répliquant les initiatives, une certaine culture d'expérimentation peut ainsi se mettre en place qui ait le potentiel de diminuer les freins du régime face aux changements (Kivimaa et al 2015).

Ensuite, les résultats démontrent que toutes les initiatives tentent de mobiliser le plus de citoyens possibles pour se réaliser et tentent de prendre une certaine ampleur, que ce soit en termes de participation citoyenne ou d'organisation d'activité ou de transformations réalisées. Les initiatives sont démarrées par un petit groupe de citoyens, mais un engouement d'un plus grand nombre de personnes se fait percevoir au fur et à mesure que l'initiative se développe dans la plupart des cas. De par cette ambition d'optimiser leur existence et d'amplifier leurs activités, elles offrent un potentiel de participer à une transition tel que décrit par Kemp et al. (1998). Toutefois, une problématique soulevée est celle de la diversité des participants à ces initiatives. Si des individus se mobilisent, ils semblent souvent correspondre au même profil, ce qui confine la portée d'impact de telles initiatives. Il y a tout de même une impression partagée que la nature de ces initiatives stimule une participation citoyenne.

Finalement, la plupart des cas étudiés ne recherchent pas forcément à inscrire un changement dans le régime en place. Tel qu'exemplifié dans le chapitre 3, l'objectif premier des initiatives est avant tout de réaliser un changement dans le milieu immédiat et de proximité. Bien que les résultats témoignent de la perception comme quoi les initiatives citoyennes mettent une certaine pression sur les autorités municipales pour réaliser certains changements, il est difficile de pouvoir confirmer cette perception bien que l'hypothèse d'une certaine influence auprès du régime peut être faite. Des liens de partenariats s'établissent entre les projets citoyens et l'arrondissement dans certains cas, mais il n'est pas possible de dire si ces projets influencent

réellement les cadres de fonctionnement institutionnels établis. Pour survivre, ces initiatives se rapprochent ainsi des régimes en place pour obtenir des ressources pour se réaliser plutôt que pour espérer transformer les dits régimes. Même si des rapprochements peuvent se faire, la part de changements associés à une certaine culture politique du temps ou à celle associée aux initiatives étudiées n'est pas facile à départager et un lien de causalité ne peut être établi. On remarque tout de même que l'arrondissement se base dans certains cas sur des initiatives réalisées pour mettre en place des projets, comme celui de la plateforme «Faites comme chez vous». Trois initiatives se rapprochent également de l'échelle du régime et permettent de voir se dessiner des nouvelles façons de réaliser des projets alternatifs dans l'espace urbain (Cra-Terre et l'Université de Montréal pour l'occupation contractuelle d'un site inoccupé, Solon et l'arrondissement de RPP comme partenaire du projet Celsius, les AmiEs du Parc des Gorilles comme co-gestionnaire d'un espace public avec l'arrondissement). Ces rapprochements entre niche et régime sont notamment facilités par un partage de vision et d'objectifs similaires et d'une ouverture entre les parties prenantes.

Il est intéressant de rappeler ici les trois programmes soutenus par l'arrondissement de RPP qui sollicitent la participation concrète des citoyens : Jardin de rue, Faites comme chez vous et les Ruelles Vertes. Ces trois programmes mettent en lumière la capacité de certaines interventions ayant de près ou de loin une origine citoyennes à pouvoir se répliquer et à exercer une transformation dans les décisions des autorités municipales. Ces interventions révèlent un potentiel de transformation associé aux niches à l'échelle du régime grâce à leur capacité à se multiplier et à leur passage vers une institutionnalisation avec le régime en place.

À la lumière des résultats et tel qu'observé dans d'autres recherche, les initiatives citoyennes environnementales dans RPP révèlent un potentiel pour participer à une transition sociotechnique 1) parce que certaines peuvent se répliquer dans l'espace urbain et ainsi accumuler une somme d'effets, 2) parce qu'elles stimulent une participation citoyenne et cherchent à prendre une ampleur dans les actions qu'elles réalisent et 3) parce qu'elles offrent une possibilité de transformer certaines méthodes au sein du régime en place. Toutefois, l'existence seule des niches d'innovation ne serait pas suffisante pour engendrer une transition sociotechnique durable. Leur action se révèle pertinente mais doivent s'accompagner d'ouverture de la part des régimes en place pour créer l'opportunité réelle d'inscrire un quelconque changement au sein de ce niveau de décision. Leur effet sur les régimes en place n'est pas assuré et s'appuie davantage sur la perception d'un changement plus que sur

l'observation d'une réelle intégration des éléments de ces créneaux au sein des institutions. D'autres recherches sur le sujet démontrent que pour avoir un effet de transition sur les régimes en place, ces initiatives avaient avantage à se répliquer dans l'espace et les systèmes plutôt qu'espérer voir leurs actions avoir un impact sur les régimes et politiques publiques (Kivimaa et al. 2015). Cette façon de concevoir un changement de régime serait ainsi plus réalisable par la mise en place d'un «design dominant» (Geels 2005).

Synthèse

Les initiatives étudiées permettent d'observer l'interaction et l'action de divers acteurs urbains dans une optique de gouvernance urbaine du climat (Anguelovski et Carmin 2011, 169). Dans une perspective de transition sociotechnique durable, elles révèlent un certain potentiel pour placer le citoyen comme un acteur de changement (Seyfang et Haxeltine 2012). Les initiatives citoyennes dans RPP veulent d'abord démontrer quel changement il est possible de matérialiser et de réaliser concrètement et localement dans l'espace urbain. À ce titre elles agissent comme des «niches d'innovations locales». Elles permettent aux citoyens d'un quartier de prendre part à ce changement en les mobilisant autour d'enjeux de proximité et de bénéficier directement des impacts de leurs actions.

Toutefois, leur potentiel de transformation à plus grande échelle et dans les structures politiques demeure limité, ou du moins n'est pas recherché forcément. Le bénéfice pour les communautés locales et la création de milieu de vie est davantage recherché que la participation à une transition sociotechnique ou à un mouvement plus grand qui puisse réellement contribuer à réduire l'impact des villes sur les changements climatiques. Elles agissent ainsi davantage au niveau de l'individu et de petits groupes plutôt qu'à l'échelle des systèmes ou régimes. Si elles se rapprochent des institutions, c'est pour avoir accès à certaines ressources et pour pouvoir se réaliser plutôt que pour espérer un changement de paradigme. Un lien entre la portée des initiatives et des décisions prises par les régimes en place peut être fait sans toutefois établir un lien de causalité ou mesurer à quel degré ces actions citoyennes contribuent à une transition sociotechnique durable, ou si elles ne s'insèrent pas simplement dans des cadres déjà en mouvance (Kivimaa et al. 2015). Cela laisse tout de même entrevoir le potentiel du rôle de ces initiatives auprès des institutions.

En ce sens, ces initiatives permettent de voir des impacts sur des transformations concrètes et des apprentissages de premier ordre, mais il demeure difficile d'évaluer leur portée sur une transition plus grande. Dans tous les cas, les diverses parties prenantes dans l'arrondissement de RPP semblent exprimer le souhait de se diriger dans une direction similaire mais avec des moyens parfois différents.

Par rapport à l'enjeu des changements climatiques, tel que démontré, bien que la motivation première des initiatives étudiées ne soit pas de réduire directement l'impact des villes sur les changements climatiques, les individus qui les mettent en place sont motivés par l'idée de créer une manière innovante de fabriquer et de tester des alternatives en direction pour une transition écolo-socio-technique. Telles des semences, les initiatives citoyennes urbaines représentent un potentiel de se répandre, de s'ancrer en profondeur comme une réponse face à la conjoncture actuelle, et de laisser fleurir un nouveau paradigme qui passe inéluctablement par un monde plus vert. Les effets collatéraux de telles volontés citoyennes deviennent ainsi une bonne nouvelle pour le climat et la planète.

Les résultats permettent de mettre en lumière trois facteurs-clés contribuant au maintien des initiatives et à leur potentiel de transformation plus large dans une perspective de transition sociotechnique : 1) qu'elles tissent des liens avec les institutions et créent des partenariats avec divers acteurs urbains, 2) qu'elles puissent se répliquer dans l'espace urbain grâce à des contextes semblables et des solutions relativement généralisables à l'échelle du quartier et 3) qu'elles mobilisent un nombre grandissant de citoyens dans leur démarche. La mise en place des initiatives révèle différents potentiels qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans un changement inscrit dans un plus grand espace temps mais qui permettent tout de même de démontrer diverses alternatives environnementales, de générer des retombées locales et de mobiliser une communauté de proximité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La gouvernance des changements climatiques donne lieu à des interactions à diverses échelles géographiques et de pouvoir, ainsi qu'entre de nombreux acteurs qui cherchent à répondre aux multiples défis que présente cet enjeu du 21^e siècle qui transcende les frontières du temps et de l'espace. Les villes jouent un rôle grandissant et reconnu sur la scène internationale afin d'agir face à cette problématique. Au cœur de ce niveau d'action, les citoyens apparaissent comme des acteurs essentiels. Ils peuvent se mobiliser pour participer à une transition afin de transformer les espaces urbains et créer de nouveaux paradigmes face à l'enjeu climatique par le biais de multiples facteurs cumulés. Si la société civile est appelée à agir par l'entremise de mécanismes de participation citoyenne institutionnalisés, elle peut également être porteuse d'initiatives concrètes, indépendantes et tangibles dans la ville qui vont au-delà de l'atténuation ou de l'adaptation face aux changements climatiques. Ces initiatives venant de la communauté peuvent ainsi être analysées comme des expérimentations urbaines ou comme des niches d'innovations sociales et parfois techniques, s'inscrivant dans une transition sociotechnique vers des systèmes et des villes plus durables (Bulkeley, Castan Broto et Edwards 2015; Smith 2012). En se basant sur l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie dans la Ville de Montréal, cette recherche visait à faire l'état d'un cas spécifique afin de comprendre plus précisément quel rôle les initiatives citoyennes urbaines jouent dans la gouvernance urbaine des changements climatiques dans une perspective de transition sociotechnique durable.

Une tendance de gouvernance plus participative et collaborative avec les citoyens s'observe au sein de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en matière d'environnement. Les citoyens sont par exemple invités à participer à l'élaboration de certaines politiques lors de consultations publiques ou à prendre part directement à une certaine transformation de leur milieu de vie. On observe également une volonté de la part des citoyens de mener des actions concrètes et indépendantes des institutions pour intervenir de manière innovante sur leur environnement immédiat à l'échelle du quartier.

Les huit initiatives citoyennes menées dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et retenues pour l'étude ont d'abord été analysées individuellement afin de comprendre pourquoi et comment elles se déploient et se maintiennent dans l'espace urbain. Cette compréhension était nécessaire dans le but de les mettre en relation et de comprendre leur rôle dans la gouvernance urbaine climatique. Elle a ensuite permis de comprendre leur rapport aux acteurs

institutionnels. Enfin, leur analyse a mené à évaluer la dynamique établie et sa proximité de la perspective de transition sociotechnique des villes face aux enjeux climatiques. En utilisant les cadres conceptuels de la gouvernance urbaine climatique, des expérimentations et des niches d'innovation «grassroots», divers constats émergent et répondent à ces questions.

Les initiatives citoyennes dans Rosemont-La Petite-Patrie permettent des actions en lien direct avec l'environnement et ont été sélectionnées pour leur potentiel perçu de pouvoir ultimement réduire l'impact des villes sur les changements climatiques, dans une compréhension de leur nature comme étant des manières alternatives de participer à une citoyenneté active pour enclencher une transition écologique. Toutefois, elles se mettent avant tout en place pour créer des projets et des espaces par et pour les citoyens qui transforment et améliorent les milieux de vie urbains immédiats. Elles jouent ainsi un rôle de démonstration et d'expérimentation d'alternatives parfois éphémères qui s'inscrivent dans une transition pour réduire l'impact des villes sur le climat. L'environnement et les changements climatiques représentent ici un levier symbolique pour mobiliser les citoyens ou les représentants de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie plutôt qu'un objectif ou une fin en soi.

Les initiatives citoyennes «environnementales» dans RPP jouent un rôle mobilisateur auprès d'autres citoyens grâce à leur niveau d'intervention qui s'articule à l'échelle du quartier. Elles sollicitent des savoirs locaux et font participer des riverains. Ces derniers sont motivés par la possibilité de réaliser des actions concrètes, qui génèrent des impacts de proximité immédiats et perceptibles. Cette manière d'intervenir s'inscrit ainsi comme une forme novatrice de participation citoyenne pour planifier la ville. Cette participation est d'ailleurs essentielle à la réussite et au maintien des initiatives. En effet, elle permet, d'une part, d'accomplir les tâches reliées à la mise en place des projets et, d'autre part, de favoriser une appropriation citoyenne de l'espace urbain, ce qui est recherché dans la majorité des cas. Bien que leurs impacts immédiats soient localisés et relèvent d'une transformation visible d'un environnement de proximité, leurs impacts sur le long terme s'enracinent tranquillement tout en se diffusant à travers les échelles et offrent un potentiel de transition sur l'environnement global qui demeure encore inédit.

Les initiatives citoyennes étudiées, qui cherchent et parviennent à se maintenir dans le temps et l'espace, sont caractérisées par un fort réseau de contacts et de partenaires. Ces derniers procurent les ressources nécessaires à une certaine continuité des expériences. Les leaders

des expérimentations tissent également des liens avec les institutions et s'adaptent d'une certaine façon aux cadres urbains existants. Ces liens avec les autorités locales font émerger diverses dynamiques. Dans certains cas, les citoyens deviennent acteurs de transformations du paysage urbain. Ce potentiel est toutefois l'apanage des initiatives qui correspondent aux objectifs et valeurs de l'arrondissement. À cet égard, les leaders les plus sensibles à garder leur autonomie et leur vision radicale du changement à initier préfèrent rester à distance des institutions.

La dynamique qui s'établit entre les initiatives citoyennes et les autorités municipales ou autres institutions varie d'un cas à l'autre. De manière générale, on observe au cours de leur séquence d'existence que les initiatives se rapprochent des institutions en place, créant diverses formes de partenariats allant même jusqu'à établir une co-gestion des projets urbains entre les parties prenantes. Ce rapprochement se réalise afin d'avoir accès à certaines ressources pour que les initiatives se maintiennent dans l'espace urbain plutôt que pour espérer une transformation plus grande des paradigmes décisionnels de planification urbaine.

Ainsi, de manière générale, les initiatives citoyennes dans RPP jouent un rôle de démonstration d'expérimentations environnementales et de transformation de l'espace urbain. Elles jouent aussi un rôle de mobilisation et de participation citoyenne à l'échelle locale. Elles se rapprochent, s'ajustent et créent divers liens avec les institutions politiques.

Dans une perspective de gouvernance urbaine climatique, les résultats démontrent que les initiatives citoyennes de RPP peuvent agir comme des niches d'innovation citoyennes qui ont le potentiel de participer à une transition sociotechnique durable si: 1) elles parviennent à se répliquer dans l'espace urbain, 2) elles font participer un plus grand nombre de citoyens et 3) elles tissent des liens et partenariats avec les autorités locales. Les initiatives qui se répliquent le plus facilement sont celles qui s'inscrivent dans les mêmes orientations que l'administration municipale en place. Ce sont aussi celles qui prennent place sur des espaces caractéristiques du tissu urbain (ruelle, saillie de trottoir, etc) et qui proposent des solutions encadrées, généralisables et flexibles. Les expérimentations étudiées ne sont toutefois pas égales en ce qui a trait à leur caractère innovant et à leur potentiel d'agir à titre de niches dans la gouvernance climatique et dans la transition vers des systèmes plus soutenables. Néanmoins, tous ces cas représentent des expérimentations qui s'inscrivent dans une tendance à vouloir réaliser la ville et concevoir des espaces par et pour les citoyens ainsi que des milieux de vie à l'échelle locale

qui visent à améliorer l'environnement et le tissu social urbain de manière générale.

Les résultats présentés dans ce mémoire ne prétendent pas être exhaustifs et sont le reflet d'une démarche exploratoire pour aborder les divers rôles que jouent des initiatives citoyennes à visée environnementales dans une perspective de gouvernance urbaine des changements climatiques et de transition sociotechnique durable. L'étude de cas de Rosemont-La Petite-Patrie et ses abords permet d'offrir un aperçu d'un moment précis de la dynamique qui caractérise des initiatives citoyennes en lien avec la gouvernance urbaine des changements climatiques. Les diverses conclusions se basent sur des cas spécifiques dans un espace-temps défini dans l'arrondissement de RPP et permet d'alimenter les connaissances sur cet enjeu dans un contexte montréalais.

Ce mémoire a favorisé l'analyse de plusieurs cas différents pour tenter de cerner des tendances générales qui pourront guider de futures recherches. Cela dit, les conclusions de cette recherche concernent précisément les initiatives et l'arrondissement retenus et ne peuvent ainsi être généralisées ou s'appliquer à d'autres arrondissements montréalais, ou servir d'expression métonymique à la Ville de Montréal. Dans cette optique, il serait intéressant dans une recherche éventuelle d'observer quelles dynamiques se mettent en place dans un autre arrondissement de Montréal afin de pouvoir faire une lecture plus critique et comparative des initiatives citoyennes à visée environnementale entreprises dans RPP.

L'étude des initiatives de RPP ne s'effectue pas avec un temps de recul important et empêche certainement de prendre le réel pouls du potentiel de transformation qui peut être accompli. Il serait intéressant de mener une recherche similaire dans quelques années afin de pouvoir comparer deux situations dans le temps et pour évaluer davantage le potentiel de transformation de ces initiatives. Cette recherche n'a pas non plus observé comment ces initiatives se comparent à l'action d'acteurs intermédiaires comme des organisations communautaires ou des tables de quartier. Dans de futures recherches, il s'avèrerait intéressant d'observer et de comparer les limites et opportunités en relation à d'autres acteurs qui misent également sur une forme d'action citoyenne directe dans l'enjeu climatique urbain.

La méthode des entretiens semi-dirigés comme principal outils de collecte de données permet d'obtenir des informations privilégiées sur chacun des cas étudiés. Tel que décrit dans les limites méthodologiques reliées à cet outil de collecte de données, ces informations demeurent toutefois l'objet de la perception des participants sollicités. Les résultats obtenus ne sont ainsi pas des faits vérifiables ni quantifiables mais reflètent des discours d'acteurs-clés. Dans le cadre de cette recherche, aucun entretien n'a été réalisé auprès de citoyens participants aux initiatives, et l'effet sur ceux-ci est donc une supposition des initiateurs des projets et de leur perception suite à leurs expériences avec les citoyens s'impliquant dans leurs initiatives. Ce regard sur des citoyens participants mais externes à ceux ayant mis en place les initiatives pourrait être réalisé dans de futures recherches. D'autres outils de collecte de données pourraient s'avérer intéressants pour enrichir ce type d'étude, comme l'observation participante pour prendre part aux diverses initiatives et davantage comprendre leur mode de fonctionnement.

Il serait également intéressant d'explorer ces initiatives en termes de justice environnementale et de comprendre leur impact social, à savoir si elles génèrent réellement des climats d'inclusion citoyens ou si elles tendent à créer des espaces exclusifs de communautés similaires, pouvant même contribuer à gentrifier certains quartiers. Il serait également intéressant de creuser davantage l'aspect de ces initiatives citoyennes comme espace de participation à la vie démocratique urbaine ou comme espace d'expression du droit à la ville.

Ces initiatives présentent tout de même une avenue intéressante pour répondre à l'enjeu climatique. Leur potentiel demeure encore difficile à estimer et leur somme ou leur multiplication pourrait contribuer à une transition sociotechnique plus durable en influençant les régimes en place. Ces initiatives citoyennes méritent ainsi de faire l'objet d'une attention particulière dans les domaines de la recherche afin de continuer à documenter le rôle qu'elles continueront de jouer dans la gouvernance urbaine climatique

L'enjeu de la gouvernance des changements climatiques demeure très complexe, que ce soit par rapport aux manières de répondre et de s'adapter aux impacts du réchauffement climatique, que par les façons d'anticiper, de prévenir et d'atténuer les effets des populations humaines urbaines sur le climat. Les citoyens ont une possibilité d'agir concrètement et la capacité de mettre en place rapidement des initiatives intéressantes qui construisent une alternative réaliste pour assurer une transition écologique. Ce type d'effort est pertinent et doit certes être combiné

à plusieurs autres. L'action concertée et cumulée de divers acteurs à diverses échelles et la reconnaissance du potentiel des initiatives citoyennes locales se révèlent nécessaires pour mettre en marche une réelle transition pour une gouvernance urbaine climatique permettant une transformation pour diminuer l'impact des villes sur le climat.

Le rhizome est la partie invisible de la plante, une tige souterraine résiliente qui sert de réserve alimentaire pour les végétaux. Une forme de racine qui se développe sous la terre, qui semble sans direction mais qui devient complètement cohérente pour qui sait la comprendre. Deleuze et Guattari (1980) utilise le rhizome comme métaphore pour décrire toute forme de développement social qui ne suit pas une ligne de subordination hiérarchique, où chaque maillon de la chaîne représente un « potentiel en devenir », où tout élément existant peut en influencer un autre. Rester à l'affût des maillons à venir, ou qui sont déjà là, et qui n'attendent qu'à éclore un printemps venu est une bonne idée.

Pour terminer, le mot «radical» dérive de la même origine que le mot «racine», et signifie quelque chose comme «agir sur une cause profonde qui se doit d'être modifiée». En mon sens, c'est un synonyme de transition, ou de résistance. Comme une «inception» sans fin que la nature tente de nous expliquer depuis longtemps, pour nous permettre à nous, humains éphémères, de trouver l'équilibre sans tourner en rond, à toutes les échelles et à tous les niveaux, tranquillement.

BIBLIOGRAPHIE

- Adger, Neil. 2003. « Social capital, collective action, and adaptation to climate change. » *Economic Geography* 79 (4) : 387–404.
- Agnew, John. 2014. « Le piège territorial. Les présupposés géographiques de la théorie des relations internationales. » *Raisons politiques* 54 : 23-52.
- Anguelovski, Isabelle et JoAnn Carmin. 2011. «Something borrowed, everything new : Innovation and institutionalization in urban climate governance. » *Current Opinion in Environmental Sustainability* 3: 169-175.
- Andreani, Jean-Claude et Françoise Conchon. 2005. « Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : état de l'art en marketing. » Communication présentée au IVe Congrès International sur les tendances du marketing en Europe, Paris, 21-22 janvier.
- Ansell, Chris et Alison Gash. 2008. « Collaborative governance in theory and practice. » *Journal of Public Administration Research and Theory* 18 (4): 543–571. doi: 10.1093/jopart/mum032.
- Antikainen, Riina, Katriina Alhola et Tiina Jääskeläinen. 2017. «Experiments as a means towards sustainable societies e lessons learnt and future outlooks from a Finnish perspective. » *Journal of Cleaner Production* 169 : 216-224. doi : <http://dx.doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.06.184>.
- Armitage, Derek, Ryan Plummer, Fikret Berkes, Robert Arthur, Anthony Charles, Iain Davidson-Hunt, Alan Diduck, Nancy Doubleday, Derek Johnson, Melissa Marschke, Patrick McConney, Evelyn Pinkerton et Eva Wollenberg. 2009. « Adaptive co-management for social–ecological complexity. » *Frontiers in Ecology and the Environment* 7(2): 95–102. doi:10.1890/070089.
- Arnstein, Sherry. 1969. « A ladder of citizen participation. » *Journal of the American Planning Association* 35(4): 216-224.
- Audet, René. 2015. « Le champ des *sustainability transitions* : origines, analyses et pratiques de recherche ». *Cahiers de recherche sociologique* 58: 73-93.
- Avelino, Flor et John Grin. 2017. «Beyond deconstruction. A reconstructive perspective on sustainability transition governance. » *Environmental Innovation and Social Transition* 22 : 15- 25. DOI : <http://dx.doi.org/10.1016/j.eist.2016.07.003>.
- Ayers, Jessica. 2011. «Understanding the adaptation paradox : can global climate change adaptation policy be locally inclusive? ». Thèse de doctorat, London school of Economics and Political Science.
- Ayers, Jessica et Tim Forsyth. 2009. «Community-based adaptation to climate change. » *Environment: Science and Policy for Sustainable Development* 51 (4): 22-31.

- Aylett, Alexander. 2013. «Networked urban climate governance: Neighborhood-scale residential solar energy systems and the example of Solarize Portland». *Environment and Planning C: Government and Policy* 31(5): 858-875.
- _____. 2014. *Progress and Challenges in the Urban Governance of Climate Change: Results of a Global Survey*. Rapport de recherche. Cambridge, Massachusetts: Massachusetts Institute of Technology.
- _____. 2015a. «Institutionalizing the urban governance of climate change adaptation: Results of an international survey. » *Urban Climate* 14: 4-16.
- _____. 2015b. «Relational Agency and the Local Governance of Climate Change: International Trends and an American Exemplar». In *The Urban Climate Challenge: Rethinking the Role of Cities in the Global Climate Regime*, sous la directions de Craig Johnson, Noah Toly et Heike Schroeder, 156-179. Londres et New York : Routledge.
- Bacqué, Marie-Hélène et Mario Gauthier. 2011. «Participation, urbanisme et études urbaines. » *Participations* 1(1), 36-66. doi : 10.3917/parti.001.0036.
- Baird, Julia, Ryan Plummer et Kerrie Pickering. 2014. «Priming the governance system for climate change adaptation: the application of a social-ecological inventory to engage actors in Niagara, Canada. » *Ecology and Society* 19(1). doi: 10.5751/ES-06152-190103.
- Baribeau, Colette et Chantal Royer. 2012. «L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. » *Revue des sciences de l'éducation* 38 (1): 23-45.
- Batliwala, Srilatha. 2002. «Grassroots movements as transnational actors: implications for global civil society. » *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations* 13 (4): 393-409.
- Benner, Sophia Michelle. 2013. «Tactical urbanism: from civil disobedience to civic improvement.» Rapport professionnel de maîtrise, University of Texas.
- Berg, Sven. 2006. «Snowball Sampling—I. Sequential estimation of the mean in finite populations to Steiner's most frequent value. » *Encyclopedia of Statistical Sciences* 12.
- Berkhout, Frans, Adrian Smith et Andy Stirling. 2004. «Socio-technical regimes and transition contexts. » In *System Innovation and the Transition to Sustainability*, 48-75. Cheltenham: Edward Elgar.
- Berke, Philip. 2002. « Does sustainable development offer a new direction for planning ? Challenges for the twenty-first century. » *Journal of Planning Literature* 17 (1): 21-36.
- Berkes Fikret, Carl Folke et Johan Colding. 2003. «Introduction» In *Navigating Social-Ecological Systems: Building Resilience for Complexity and Change*, sous la supervision de Berkes Fikret, Carl Folke et Johan Colding, 1-30. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Bernstien, Jaela. 2016. «Rosemont-La Petite-Patrie alley could get geothermal heating.» *CBC news*, 20 avril. <http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/rosemont-la-petite-patrie-geothermal-montreal-1.3545318>.

- Betsill, Michele et Harriette Bulkeley. 2006. «Cities and the multilevel governance of global climate change. » *Global Governance* 12 (2): 141–159.
- Bherer, Laurence et Sandra Breux. 2012. « The diversity of participation tools: complementing or competing with one another? » *Canadian journal of political science* 45 (02) : 379-403.
- Blais, Mireille et Stéphane Martineau. 2006. « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. » *Recherche qualitative* 26 (2): 1-18.
- Bourdillon, Rémy. 2013. «Le parc des Gorilles renaîtra de ses cendres.» Rue Masson, 30 mai. <http://ruemasson.com/2013/05/30/le-parc-des-gorilles-renaitra-de-ses-cendres/>.
- Boyd, Emily et Sirkku Juhola. 2015. «Adaptive climate change governance for urban resilience.» *Urban Studies* 52 (7): 1234-1264.
- Bremer, Scott. 2015. «The tracks approach to place-based climate knowledge co-production. Unpacking the co-production of knowledge in adaptation to climate change.» In *European Conference on Climate Change Adaptation (ECCA)*: Copenhagen, Denmark. 12-14 mai.
- Brown, Halina Szejnwald et Philip Vergragt. 2008. «Bounded socio-technical experiments as agents of systemic change: The case of a zero-energy residential building. » *Technological Forecasting & Social Change* 75: 107–130.
- Bulkeley, Harriett. 2005. «Reconfiguring environmental governance: Towards a politics of scales and networks». *Political Geography* 24 (8): 875-902.
- _____. 2010. «Cities and the governing of climate change. » *Annual Review of Environment and Resources* 35 (1): 229-253.
- Bulkeley, Harriett et Vanesa Castan Broto. 2012. « Government by experiment? Global cities and the governing of climate change. » *Transactions of the Institute of British Geographers* 38 (3): 361-375.
- _____. 2013. « A Survey of Urban Climate Change Experiment in 100 Cities. » *Global Environmental Change* 23(1): 92-102.
- Bulkeley, Harriett, Vanesa Castan Broto et Gareth Edwards. 2015. *An urban politics of climate change; Experimentation and the governing of socio-technical transitions*. New York: Routledge.
- Sarah Burch, Alison Shaw, Ann Dale et John Robinson. 2014. «Triggering transformative change: a development path approach to climate change response in communities.» *Climate Policy* 14 (4): 467-487. doi: 10.1080/14693062.2014.876342.
- Burgun, Isabelle. 2017. «La géothermie chauffe à l'énergie citoyenne.» *Le Devoir*, 12 juin. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/500984/la->

geothermie-chauffe-a-l-energie-citoyenne.

Castan Broto, Vanesa, Domingos Augusto Macucule, Emily Boyd, Jonathan Ensor et Charlotte Allen. 2015. «Building collaborative partnerships for climate change action in Maputo, Mozambique. » *Environment and Planning A* 47 (3): 571-587.

Castells, Manuel. 1972. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. Paris : Maspéro.

Caza, Pierre-Étienne. 2015. «La Gouvernance urbaine autrement». *Actualités UQAM*, 7 mai. <http://www.actualites.uqam.ca/2015/francois-croteau-gouvernance-urbaine-autrement>.

Certomà, Chiara et Chiara Tornaghi. 2015. «Political gardening. Transforming cities and political agency» *Local Environment* 20 (10): 1123-1131.

Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec. 2017. C-11-4. http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11.4?langCont=fr#ga:l_ii-gb:l_ii-h1.

Chat de ruelle. 2015. « 5 à 7 festif et familial au parc Ken Saro Wiwa (parc pirate) coin Beaubien et Christophe-Colomb. » *À qui la ville*, 23 août. <http://www.aquilaville.net/5-a-7-festif-et-familial-au-parc-ken-saro-wiwa-parc-pirate-coin-beaubien-et-christophe-colomb/>.

Chat de ruelle. 2015. « Le parc pirate, Parc Ken Saro Wiwa, le parc «tsé là là... en face du Jean Coutu.» *À qui la ville*, 11 septembre. <http://www.aquilaville.net/le-parc-pirate-parc-ken-saro-wiwa-parc-de-la-station-service-le-parc-tse-la-la-en-face-du-jean-coutu/>.

Chollet, Laurent. 2004. *Les situationnistes, l'utopie incarnée*. Paris : Gallimard.

Cloutier, Geneviève, Florent Joerin, Catherine Dubois, Martial Labarthe, Christelle Legay et Dominique Viens. 2015. « Planning adaptation based on local actors' knowledge and participation: a climate governance experiment. » *Climate Policy* 15(4): 458-474. doi : 10.1080/14693062.2014.937388.

Cloutier, Geneviève, Marielle Papin-Manjarrez et Christia Bizier. 2018. «Do-it-yourself (DIY) adaptation: Civic initiatives as drivers to address climate change at the urban scale. » *Cities* 74. doi : 10.1016/j.cities.2017.12.018.

Cohen, Jean et Andrew Arato. 1992. *Civil Society and Political Theory*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.

Collège de Rosemont. 2018. «Transformer les modèles d'affaires par l'entrepreneuriat social. » *Collège de Rosemont*. Consulté le 24 mars 2018. <http://www.crosemont.qc.ca/erse/projets>.

Commission européenne. 2017. «Accord de Paris. » *Action pour le climat*. https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr.

Commision mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies. 1987. Rapport Brundtland: Notre avenir à tous. Rapport rédigé pour l'Organisation

des Nations Unies.

Coop Bioma. 2018. *Coop Bioma*. Consulté le 25 mars 2018. <http://www.coopbioma.com/fr/space-ex/>.

Cormier, François. 2016. «De l'énergie sous les ruelles. » *Radio-Canada*, s.d. <http://ici.radio-canada.ca/audio-video/media-7491543/de-lenergie-sous-les-ruelles>.

Corriveau, Jeanne. 2017. «Montréal exproprie le Parc des Gorilles. » *Le Devoir*, 14 mars. <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/493912/montreal-exproprie-le-parc-des-gorilles>.

Cournoyer-Gendron, Maude. 2014. « La notion de développement urbain durable : mise en œuvre et définition. Le regard des acteurs communautaires du quartier Rosemont à Montréal. » Mémoire de maîtrise, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique.

Davidson, Debra et Scott Frickel. 2010. «Understanding environmental governance: a critical review. » *Organisation & Environment* 17 (4): 471-492.

Deleuze, Gilles et Félix Guattari. 1980. *Capitalisme et Schizophrénie 2. Mille Plateaux*. Paris: Minuit.

Desjardins, Stéphane. 2016. «Le parc sans nom prend vie». Pamplémousse Le Plateau, 14 septembre. <http://plateau.pamplémousse.ca/2016/09/le-parc-sans-nom-prend-vie/>.

De Souza, Marcelo Lopes. 2006. «Social movements as “critical urban planning agents”». *City* 10 (3): 327-342.

Dilling, Lisa. 2007. « Toward carbon governance: Challenges across scales in the United States. » *Global Environmental Politics* 7(2) : 28–44.

Douay, Nicolas et Maryvonne Prevot. 2014. «Park(ing) day : label international d'un activisme édulcoré? » *Environnement Urbain / Urban Environment* 8 : 2-20.

Dubuc Dumas, Evelyne. 2007. «Action collective micro-locale: articulation entre mobilisations et instances de participation à Québec. » Mémoire de maîtrise, Université de Montréal. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/18259/Dubuc_Dumas_Evelyne_2007_memoire.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Dupuits, Émilie et Géraldine Pflieger. 2017. «How do transnational grassroots networks reframe the global norms of water and forests governance? » *Développement durable et territoire* 8 (1) :1-23.

Élection Montréal. 2017. «Rosemont-La Petite-Patrie. » *Carte électorale*. Consulté le 24 mars 2018. <http://election-montreal.qc.ca/cadre-electoral-districts/cadre-electoral/arrondissements/rpp.fr.html>.

Evans, J.P. 2011. «Resilience, ecology and adaptation in the experimental city: resilience, ecology and adaptation. » *Transactions of the Institute of British Geographers* 36 (2):

223-237. doi : [http:// dx.doi.org/10.1111/j.1475-5661.2010.00420.x](http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-5661.2010.00420.x).

Faites comme chez vous. 2018. «Verdir. » *Faites comme chez vous*. Consulté le 24 mars 2018. <https://faitescommechezvous.org/fr/verdir/>.

Farla, Jacco, Jochen Markard, Rob Raven et Lars Coenen. 2012. « Sustainability transitions in the making: a closer look at actors, strategies and resources. » *Technological Forecasting & Social Change* 79 (6): 991-998.

Faire Montréal. 2017. « À propos » *Faire Montréal*. Consulté en ligne le 24 mars 2018. <https://fairemtnl.ca/fr/a-propos>.

Finn, Donovan. 2014. «DIY urbanism: Implications for cities. » *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* 7 (4): 381–398.

Fisher, Robert et Joseph Kling. 1993. *Mobilising the Community. Local Politics in the Era of the Global City*. Urban Affairs Annual Review 41. Newbury Park: Sage Publications.

Folke, Carl, Thomas Hahn, Per Olsson et Jon Norberg. 2005. « Adaptive governance of social-ecological systems. » *Annual Review of Environment and Resources* 30: 441-473.

Follmann, Alexander et Valérie Viehoff. 2014 « A green garden on red clay: creating a new urban common as a form of political gardening in Cologne, Germany. » *Local Environment* 20 (10): 1148-1174.

Ford, Lucy. 2003. «Challenging global environmental governance: social movement agency and global civil society. » *Global Environmental Politics* 3 (2): 120-134.

Forsyth, Tim. 2014. « How is community-based adaptation “scaled-up” in environmental risk assessment? Lessons from ecosystem-based adaptation. » In *Community-Based Adaptation to Climate Change*, 88-102. London: Taylor & Francis.

Gagnon, Yves-Chantal. 2012. *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gariépy, Michel et Olivier Roy-Baillargeon. 2017. *Gouvernance et planification collaborative. Cinq métropoles canadiennes*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gausset, Quentin et Jens Hoff. 2013. «Citizen driven environmental action: guest editorial. » *Journal of Transdisciplinary Environmental Studies* 12(1): 2–3.

Geels, Frank. 2005. «Processes and patterns in transitions and system innovations: Refining the co-evolutionary multi-level perspective. » *Technological Forecasting & Social Change* 72: 681- 696.

Geels, Frank et Johan Schot. 2007. « Typology of sociotechnical transition pathways. »

Research Policy 36 (3) 399-417.

Giest, Sarah et Michael Howlett. 2013. « Comparative climate change governance: lessons from european transnational municipal network management efforts. » *Environmental Policy and Governance* 23 (6): 341-353.

Gladel, Cécile. 2016. «Chauffer et climatiser en utilisant le sous-sol des ruelles. » *Rue Masson*, 20 avril. <http://ruemasson.com/2016/04/20/systeme-geothermie-ruelles-rosemont-la-petite-patrie/>.

_____. 2016. «Un nouveau frigo communautaire voit le jour dans une ruelle de Rosemont. » *Rue Masson*, 9 mai. <http://ruemasson.com/2016/05/09/nouveau-frigo-communautaire-ruelle-rosemont/>.

Graham, Katherine, Susan Phillips et Sllan Maslove. 1998. *Urban governance in Canada. Representation, Ressources and Restructuring*. Toronto: Hartcourt Brace Canada.

Gobeille, Lise. 2014. « Le point sur l'agriculture urbaine ». *Le Devoir*, 10 mai. <http://www.ledevoir.com/plaisirs/jardinage/407605/le-point-sur-l-agriculture-urbaine>.

Goldsmith, Stephen et William Eggers. 2004. *Governing by Network, the New Shape of the Public Sector*. Washington, DC: Brookings Institution Press.

Gore, Christopher, Pamela Robinson et Richard Stren. 2012. «Governance and climate change: assessing and learning from Canadian cities». In *Cities and climate change: Responding to an Urgent Agenda*: 498-523.

Gouvernement du Québec. 2010. «Conseil municipal et conseil d'arrondissement. » *Affaires municipales et Occupation du territoire*. Consulté en ligne le 24 mars 2018. <https://www.mamot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/conseil-municipal-et-conseil-darrondissement/>.

_____. 2010b. Organisation territoriale. «Quel est le rôle du conseil municipal et des élus? » *Affaires municipales et Occupation du territoire*. Consulté en ligne le 24 mars 2018. <https://www.mamot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/instances-municipales/conseil-et-elus/>.

Grin, John, Jan Rotmans et Johan Schot. 2010. *Transitions to Sustainable Development New Directions in the Study of Long term transformative change*. New York: Routledge.

Habiter Montréal. 2017. «Habiter Rosemont-La Petite-Patrie». *Ville de Montréal*. <https://habitermontreal.com/habiter-rosemont-la-petite-patrie>.

Hargreaves T, Haxeltine A, Longhurst N, Gill Seyfang. 2011. «Sustainability transitions from the bottom up: civil society, the multi-level perspective and practice theory. » Rapport fait pour le *Centre for Social and Economic Research on the Global Environment*, Norwich.

- Hess, David. 2007. *Alternative Pathways in Science and Industry: Activism, Innovation and the Environment in an Era of Globalization*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Hoffman, Matthew. 2011. *Climate governance at the crossroads: experimenting with a global response*. New York : Oxford University Press.
- Hooghe, Liesbet et Gary Marks. 2001. *Multi-level governance and European integration*. Oxford: Rowman & Littlefield Publishers.
- _____. 2003. « Unraveling the central state, but how? Types of multilevel governance. » *The American Political Science Review* 97 : 233–243.
- Hoornweg, Daniel, Lorraine Sugar et Claudia Lorena Trejos Gomez. 2011. «Cities and greenhouse gas emissions: moving forward. » *Environment and urbanization* 23 (1): 207-227.
- Hopkins, Rob. 2008. *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*. Totnes, England: Green Books.
- Hsieh, Hsiu-Fang et Sarah Shannon. 2005. « Three Approaches to Qualitative Content Analysis. Qualitative. » *Health Research* 15 (9) : 1277-1288.
- Hufty, Marc. 2007. «La gouvernance est-elle un concept opérationnel? Proposition pour un cadre analytique. » *Fédéralisme Régionalisme* 7:2.
- Iveson, Kurt. 2013. «Cities within the city: do-it-yourself urbanism and the right to the city. » *International Journal of Urban and Regional Research* 37(3): 941-956. doi: 10.1111/1468- 2427.12053.
- Jalas, Mikko, Hyysalo Sampsa, Eva Heiskanen, Raimo Lovio, Ari Nissinen, Maija Mattinen, Jenny Rinkinen, Jouni Juntunen, Pasi Tainio, Heli 2017. «Everyday experimentation in energy transition: a practice-theoretical view. » *Journal of cleaner production* 169: 77-84.
- Jolion-David, Hugo. 2015. «Encore plus d'espaces publics pour les citoyens. » *Journal Métro*, 25 mai. <http://journalmetro.com/local/rosemont-la-petite-patrie/actualites/969253/encore-plus-despaces-publics-pour-les-citoyens/>.
- _____. 2016. «Le Frigo des Ratons de Rosemont a déménagé. » *Journal Métro*, 20 mai. <http://journalmetro.com/local/rosemont-la-petite-patrie/actualites/966993/le-frigo-des-ratons-de-rosemont-a-demenage/>.
- Jonas Andrew et Gavin Bridge. 2003. «Governing nature: The re-regulation of resources, land-use planning, and nature conservation. » *Social Science Quarterly* 84: 958–962.
- Jouve, Bernard. 2004. «Démocraties métropolitaines. De la grande transformation à la grande illusion? » In *Démocraties métropolitaines*, sous la direction de Bernard Jouve et Philip

- Booth, 293-328. Québec: Presse de l'Université du Québec.
- Johnson, Lorraine. 2010. *City farmer: adventures in urban food growing*. Toronto: D&M Publishers.
- Kemp, René, Johan Schot et Remco Hoogma. 1998. «Regime shifts to sustainability through processes of niche formation: the approach of strategic Niche management. » *Technology Analysis and Strategic Management* 10 (2): 175–196.
- Kern, Kristine et Harriett Bulkeley. 2009. «Cities, Europeanization and multi-level governance: governing climate change through transnational municipal networks. » *Journal of Common Market Studies* 47 (2): 309–332.
- Kettl, Donald. 2000. «The transformation of governance: globalization, devolution, and the role of government. » *Public Administration Review* 60: 488-497.
- Kivimaa, Paula et Florian Kern. 2016. «Creative destruction or mere niche support? Innovation policy mixes for sustainability transitions. » *Research Policy* 45 (1): 205-217.
- Kivimaa, Paula, Mikael Hilden, Dave Huitema, Andrew Jordan, Jens Newig. 2017. «Experiments in climate governance e a systematic review of research on energy and built environment transitions. » *Journal of Cleaner Production* 169 : 17-29.
- Lawhon, Mary et James Murphy. 2011. «Socio-technical regimes and sustainability transitions : Insights from political ecology. » *Progress in Human Geography* 36 (3): 354-378.
- Lee, Taedong et Susan Van de Meene. 2012. «Who Teaches and Who Learns? Policy Learning through the C40 Cities Climate Network. » *Policy Sciences* 45 (3) :199-220. doi: 10.1007/s11077-012-9159-5.
- Le Galès, Patrick. 1995. «Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. » *Revue française de science politique* 45 (1) : 57-95.
- Loorbach, Derk. 2007. *Transition Management: New Mode of Governance for Sustainable Development*. Utrecht, Pays-Bas: International Books.
- Lovell, Heather. 2007. «The governance of innovation in sociotechnical systems: the difficulties of strategic niche management in practice. » *Science and Public Policy* 34 (1): 35 – 44.
- Lydon, Mike. 2012. *Tactical Urbanism: Short Term action, Long Term Change*. Brooklyn, USA Street Plan Collaborative, Volume 1. https://issuu.com/streetplanscollaborative/docs/tactical_urbanism_vol.1.
- _____. 2012b. *Tactical Urbanism: Short Term action, Long Term Change*. Brooklyn, USA Street Plan Collaborative, Volume 2. [https://issuu.com/streetplanscollaborative/docs/tactical_urbanism_vol_2_final?background](https://issuu.com/streetplanscollaborative/docs/tactical_urbanism_vol_2_final?backgroundColor=)
- Maire de Montréal. 2017. «Metropolis : les villes du monde s'engagent pour mettre en œuvre l'accord de Paris. » Maire de Montréal. Consulté le 10 octobre 2017 :

<https://mairedemontreal.ca/metropolis-les-villes-du-monde-sengagent-mettre-en-oeuvre-laccord-de-paris>.

- Massey, Doreen. 1999. «Spaces of politics. » In *Human Geograpy Today*, sous la direction de Doreen Massey, John Allen et Phil Sarre. 279-294. Cambridge Polity Press, 279–294.
- Matschoss, Kaisa et Eva Heiskanen, 2017. «Making it experimental in several ways: the work of intermediaries in raising the ambition level in local climate initiatives. » *Journal of Cleaner Production* 169: 85-93.
- Maunay, Stéphanie. 2016. «Rosemont: nourrir un quartier avec un frigo. » *Journal Métro*, 16 mars. <http://journalmetro.com/local/rosemont-la-petite-patrie/actualites/937234/rosemont-nourrir-un-quartier-avec-un-frigo/>.
- McFadgen, Belinda et Dave Huitema. 2017. «Experimentation at the interface of science and policy: a multi-case analysis of how policy experiments influence political decision-makers.» *Policy Science* : 1-27. Doi: <http://dx.doi.org/10.1007/s11077-017-9276-2>.
- Merklen, Denis et Geoffrey Pleyer. 2010. «La localisation des mouvements sociaux. » *Cahiers des Amériques latines* 66 : 25-37.
- Middlemiss, Lucie et Bryony Parrish. 2010. «Building capacity for low-carbon communities: The role of grassroots initiatives». *Energy Policy* 38 (12): 7559-7566.
- Millard-Ball, Adam. 2012. «Do city climate plans reduce emissions? » *Journal of Urban Economics* 71 (3): 289–311.
- Mould, Oli. 2014. «Tactical Urbanism: The New Vernacular of the Creative City. » *Geography Compass* 8(8): 529-539. doi : 10.1111/gec3.12146.
- Moser, Susanne et Julia Ekstrom. 2010. «A framework to diagnose barriers to climate change adaptation. » *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 107 (51): 22026–22031.
- Moss, Timothy. 2009. «Intermediaries and the governance of sociotechnical networks in transition. » *Environment and Planning A* 41(6): 1480-1495.
- Neveu, Érik. 2002. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris: La Découverte, Troisième édition.
- Newig, Jens et Jan-Peter Voß et Jochen Monstadt. 2007 «Editorial: governance for sustainable development in the face of ambivalence, uncertainty and distributed power: an introduction. » *Journal of Environmental Policy and Planning* 9 (3-4): 185–192.
- Nicolosi, Emiliy et Giuseppe Feola. 2016. « Transition in place: dynamics, possibilities, and constraints. » *Geoforum* 76: 153-163.
- Nill, Jan et René Kemp. 2009. «Evolutionary approaches for sustainable innovation policies: from niche to paradigm? » *Research Policy* 38 (4) : 668–680.
- O'Brien, Karen. 2012. «Global environmental change II: from adaptation to deliberate

- transformation. » *Progress in Human Geography* 36(5): 667–676.
- Ollivier, Guillaume et Gaël Plumecocq. «La Transition Socio-Technique : un courant théorique dynamique. In *Mobiliser les approches par les transitions dans la recherche sur les changements agricoles et alimentaires : pourquoi et comment ?* Sète, France.
- Olsson, Per, Lancer Gunderson, Steve Carpenter, Paul Ryan, Louis Lebel, Carl Folke et C.S. Holling. 2006. «Shooting the rapids: Navigating transitions to adaptive governance of social-ecological systems. » *Ecology and Society* 11(1): Article 18.
- Organisation des Nations Unies. 2014. «Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes. » *Développement*. Consulté le 25 mars 2018. <http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/world-urbanization-prospects.html>.
- Paillé, Pierre. 2007. « La recherche qualitative : une méthodologie de proximité. » In *Problèmes sociaux. Tome III : Théories et méthodologies de la recherche*, sous la direction de Henri Dorvil, 409-443. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Parc des Gorilles. 2015. *Les AmiEs du Parc des Gorilles*. Consulté le 25 mars 2018 : <http://parcdesgorilles.blogspot.ca/>.
- Paré, Isabelle. 2015. « Le Fridge : le Frigo de la faim dans Rosemont. » *Le Devoir*, 22 avril. <http://www.ledevoir.com/opinion/blogues/le-blogue-urbain/438094/the-fridge-le-frigo-de-la-faim-du-monde-dans-rosemont>.
- Pelling, Mark. 2011. *Adaptation to Climate Change: From Resilience to Transformation*. Abingdon: Routledge.
- Pelling, Mark, Karen O'Brien et David Matyas. 2015). « Adaptation and transformation. » *Climatic Change* 133 (1): 113-127.
- Perrin, Catherine. 2017. «Raoul Duguay révèle l'origine de l'expression "tôuttt est dans tôuttt".» *Radio-Canada*, 3 octobre. <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/medium-large/segments/chronique/40842/raoul-duguay-touttt-est-dans-touttt>
- Poupart, Jean. 1997. «L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. » In *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la direction de Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer et Pires. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin éditeur.
- Pradel, Benjamin. 2005 « Entre institutionnalisation et clandestinité : Le graffiti ou l'hydre à deux têtes . » *Consommations et société* : 177-189.
- Prévost, Lindsay-Anne. 2017. «Du verdissement qui ne fait pas l'unanimité. » *Pamplemousse Petite-Patrie*, 22 août. <http://petite-patrie.pamplemousse.ca/2017/08/du-verdissement-qui-ne-fait-pas-lunanimite/>.
- _____. 2017. «Plus de cent ruelles vertes pour Rosemont. » *Pamplemousse Petite-Patrie*, 1^{er} mars. <http://petite-patrie.pamplemousse.ca/2017/03/plus-de-cent-ruelles-vertes-pour-rosemont-la-petite-patrie/>.

- _____. 2017b. «Parc des Gorilles : la fin d'une longue saga. » *Pamplemousse Petite-Patrie*, 15 mars. <http://petite-patrie.pamplemousse.ca/2017/03/le-parc-des-gorilles-sera-exproprie/>.
- Projet Montréal. 2017. «Plateforme locale dans Rosemont-La Petite-Patrie. » Plateforme. Consulté le 25 mars 2018. http://www.projetmontreal.org/plateforme_rpp.
- Radio-Canada. 2017. «Montréal obtient son statut de métropole. » Radio-Canada, 21 septembre. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1057218/montreal-statut-metropole-projet-loi-121-assemblee-nationale-quebec-pouvoirs-autonomie>.
- Raven, Rob. 2005. «Strategic niche management for biomass. » Thèse de doctorat, Eindhoven University of Technology, Pays-Bas.
- Reid, Hannah. 2016. «Ecosystem and community-based adaptation: learning from community-based natural resource management. » *Climate and Development* 8 (1): 4-9.
- Reid, Hanna. et Lisa Schipper. 2014. «Upscaling community- based adaptation: An introduction to the edited volume. » In *Community-Based Adaptation to Climate Change: scaling it up*, sous la supervision de Lisa Schipper, Jessica Ayers, Hannah Reid, Saleemul Huq et Atiq Rahman. New York: Routledge.
- Rip, Arie et René Kemp. 1998. «Technological, Change. » In *Human Choice and Climate Change II, Resources and Technology*. 327–399. Columbus, Ohio: Battelle Press.
- Robinson, Pamela et Christopher Gore. 2011. «The spaces in between: a comparative analysis of municipal climate governance and action. » *American Political Science Association, Annual Conference*, Seattle. 1-4 Septembre.
- Rogers, Jennifer, Eunice Simmons, Ian Convery et Andrew Weatherall. 2012. «What factors enable community leadership of renewable energy projects? Lessons from a woodfuel heating initiative. » *Local Economy* 27 (2): 209-222.
- Rohrschneider, Robert et Rusell Dalton. 2002. «A global network? Transnational cooperation among environmental groups. » *The journal of politics* 64 (2): 510–533.
- Romero-Lankao, Patricia et Daniel Gnatz. 2013. «Exploring urban transformations in Latin America. » *Current Opinion in Environmental Sustainability* 5 (3-4): 358-367.
- Rosol, Marit. 2012. «Community volunteering as neoliberal strategy? Green space production in Berlin. » *Antipode* 44 (1): 239–257.
- Ross, Helen, Sylvie Shaw, David Rissik, Neil Cliffe, Susie Chapman, Vanessa Hounsell, James Udy, Nghia Trong Trinh et Jess Schoeman. 2015. «A participatory systems approach to understanding climate adaptation needs. » *Climatic Change* 129 (1-2): 27-42.
- Rotmans, Jan, René Kemp et Marjolein van Asselt. 2001. «More evolution than revolution:

- Transition management in public policy. » *Foresight* 3(1): 15-31.
- Scanu, Emiliano et Geneviève Cloutier. 2015. «Why do cities get involved in climate governance? Insights from Canada and Italy. » *Environnement Urbain* 9: 1-19.
- Schroeder, Heike, Sarah Burch et Steve Rayner. 2013. «Novel multisector networks and entrepreneurship in urban climate governance. » *Environment and Planning C: Government and Policy* 31 (5): 761-768.
- Seyfang, Gill et Adrian Smith. 2007. «Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda. » *Environmental Politics* 16(4): 584-603.
- Seyfang, Gill et Alex Haxeltine. 2012. «Growing grassroots innovations: Exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions. » *Environment and Planning C: Government and Policy* 30 (3): 381-400.
- Seyfang, Gill, Alex Haxeltine, Tom Hargreaves et Noel Longhurst. 2010. *Energy and Communities in Transition – Towards a New Research Agenda on Agency and Civil Society in Sustainability Transitions*. Norwich: Centre for Social and Economic Research on the Global Environment Working Paper. 1-21.
- Simard, Martin. 2000. «Développement local et identité communautaire: l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec. » *Cahiers de géographie du Québec* 44(122): 167-188.
- Simonet, Guillaume. 2011. «Enjeux et dynamiques de la mise en oeuvre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain: Les cas de Montréal et Paris. » Thèse de doctorat - Université du Québec à Montréal. Consultée le 26 mars 2018: <http://www.archipel.uqam.ca/4138/7/D2175-1.pdf>.
- Schot, Johan et Frank Geels. 2008. «Strategic niche management and sustainable innovation journeys: theory, findings, research agenda and policy. » *Technology Analysis and Strategic Management* 20(5): 537 – 554.
- Schreurs, Miranda. 2010. «Multi-level governance and global climate change in East Asia. » *Asian Economic Policy Review* 5(1): 88–105.
- Sippel, Maïke et Till Jenssen. 2009. *What About Local Climate Governance? A Review of Promise and Problems*. Allemagne: Institute of Energy Economics and Rational Energy Use. Consulté le 26 mars 2018.
- Smedby, Nora. 2016. «Assessing local governance experiments for building energy efficiency—the case of Malmö, Sweden. » *Environment and Planning C: Government and Policy* 34(2): 299-319.
- Smith, Adrian. 2012. «Civil society in sustainable energy transitions» In *Governing the energy transition*, sous la direction de Derk Loorbach et Geert Verbong. New York: Routledge.
- Société de développement environnemental de Rosemont. 2017. «Mission. » SODER. Consulté le 26 mars 2018. <http://www.soder.qc.ca/mission>.

- Solon. 2018. «Événement Page facebook» Solon. Consulté le 26 mars 2018. www.facebook.com/pg/soloncollectif/events/.
- _____. 2018b. «Histoire et Mission» et «Milieux de vie». Solon Collectif. Consulté le 26 mars 2018. <http://www.solon-collectif.org/histoire/> et <http://www.solon-collectif.org/nos-milieux-de-vie/>.
- _____. 2017. «Des actions pour être en sécurité dans sa ruelle. » Solon Collectif. Consulté le 26 mars 2018. <http://www.solon-collectif.org/news/2017/8/9/des-actions-pour-tre-en-scurit-dans-sa-ruelle>.
- _____. 2016. «Rosemont- La Petite-Patrie souhaite accueillir le premier réseau énergétique de ruelle. » *Communiqué de Presse Solon*, s.d. https://static1.squarespace.com/static/56cfb9d6b654f9decd1741c5/t/5719765245bf21f020856019/1461286487355/Solon_Communique+de+presse_20+avril+2016.pdf.
- Université de Montréal. 2017. «Projets éphémères. » Consulté le 26 mars 2018. <http://campusmil.umontreal.ca/projets-ephemeres/>.
- Uvin, Peter et David Miller. 1996. «Paths to Scaling-up: alternative strategies for local non-governmental organizations. » *Human Organization* 55(3): 344–354.
- Van den Heiligenberg, Harm, Gaston Heimeriks, M.P Hekkert et Frank van Oort. 2017. «A habitat for sustainability experiments: success factors for innovations in their local and regional contexts. » *Journal of Cleaner Production*. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.06.177>.
- Van Vliet, Simon. 2017. «Ilôts de chaleur: la lutte passe par le verdissement. » Pamplemousse Petite-Patrie 31 juillet. http://petite-patrie.pamplemousse.ca/2017/07/ilots-de-chaleur-la-lutte-passe-par-le-verdissement/?utm_source=All&utm_campaign=%2ALa+Petite+Patrie&utm_medium=email.
- Verbong, Geert et Derk Loorbach. 2012. «Introduction. » In *Governing the energy transition*, sous la supervision de Geert Verbon et Derk Loorbach. 1-25. New York: Routledge.
- Ville de Montréal. 2010. «Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise». Consulté le 26 mars 2018 : http://servicesenligne.ville.montreal.qc.ca/sel/publications/PorteAccesTelechargement?In g=Fr&systemName=72135795&client=Serv_corp.
- Ville de Montréal. 2013. « Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable. » Consulté le 26 mars 2018 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CHARTE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DEVELOPPEMENT_DURABLE_2003.PDF.
- Ville de Montréal. 2013. «Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020». Consulté le 26 mars 2018 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_COLLECTIVITE_2013-2020_VF.PDF.

- Ville de Montréal. 2013. « Plan de développement urbain, économique et social. » Consulté le 26 mars 2018 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLAN_URBANISME_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDUES.PDF.
- Ville de Montréal. 2014a. «Atlas sociodémographique, Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. » Consulté le 26 mars 2018 : file:///Users/alexandranadeau/Downloads/ATLAS_2011_ROSEMONTLA-PETITE-PATRIE.PDF.
- Ville de Montréal. 2014b. «Quartiers sociologiques.» Consulté le 26 mars 2018 : <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/quartiers-sociologiques>.
- Ville de Montréal. 2015a. «Le projet de stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. » Consulté le 26 mars 2018 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_durable_fr/media/documents/Memoire_SGDD_2015-2020_F.pdf.
- Ville de Montréal. 2015b. «Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal: synthèse. » Consulté le 26 mars 2018 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PAC_CAM_2015-020_SYNTHESE.PDF.
- Ville de Montréal. 2015c. «Début de la consultation publique de l'OCPM pour réduire la dépendance aux énergies fossiles. ». Consulté en ligne: http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=25860.
- Ville de Montréal. 2016. «Montréal durable 2016-2020. » Consulté le 26 mars 2018 : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/d_durable_fr/media/documents/plan_montreal_durable_2016_2020.pdf.
- Ville de Montréal 2017. «Comité exécutif. » Consulté le 26 mars 2018. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85931587&_dad=portal&_schema=PORTAL.
- Ville de Montréal 2017b. «Conseil municipal. » Consulté le 26 mars 2018. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85933596&_dad=portal&_schema=PORTAL.
- Ville de Montréal 2017c. «Conseil d'arrondissement. » Consulté le 26 mars 2018. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85975579&_dad=portal&_schema=PORTAL.
- Ville de Montréal 2017d. «Conseil d'agglomération. » Consulté le 26 mars 2018. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,86001592&_dad=portal&_schema=PORTAL.

- Ville de Montréal. 2017e. «Parc des Gorilles. » Consulté le 26 mars 2018. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=28172.
- Ville de Montréal. 2018. « Montréal à la carte. » Consulté le 26 mars 2018. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/lib_arr_fr/media/documents/carte_arr_rpp.pdf.
- Visbeck, Martin. 2008. «From climate assessment to climate services. » *Nature Geoscience* 1(1): 2–3.
- Walker, Brian, C.S. Holling, Stephen Carpenter et Ann Kinzig. 2004. «Resilience, adaptability and transformability in social–ecological systems. » *Ecology and Society* 9(2): 5.
- Walker, Gordon. 2011. «The role for “community” in carbon governance. » *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change* 2 (5): 777-782.
- Wamsler, Christine. 2016. «From risk governance to city-citizen collaboration : capitalizing on individual adaptation to climate change. » *Environmental Policy and Governance* 26 (3) 184-204.
- Wekerle, Gerda et Michael Classens. 2015. «Food production in the city : (re)negotiating land, food and property. » *Local Environment* 5(2) : 139-151.
- Whitehead, Mark. 2013. «Neoliberal urban environmentalism and the adaptive city: towards a critical urban theory and climate change». *Urban Studies* 50 (7): 1348-1367.
- Yin, Robert. 1984. *Case study research: Design and methods*. Beverly Hills, Californie: Sage Publishing. 1ère édition.
- Young, Jasminka et Marleen Brans. 2017. «Analysis of factors affecting a shift in a local energy system towards 100% renewable energy community. » *Journal of Cleaner Production* 169 : 117-124. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.08.023>.

ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN – CITOYENS

QUESTIONS GÉNÉRALES

1. Expliquez brièvement en quoi consiste votre initiative.
 1. Lieux d'intervention dans la ville
 2. Nature de l'initiative/sphère d'intervention par rapport à la question climatique/ besoin répondu par le projet
 3. Durée d'existence
2. Quelle est votre fonction dans ce projet?
3. Qui est impliqué directement dans cette initiative?
 1. Dans sa conception
 2. Dans sa réalisation
 3. Dans la participation sur le terrain
4. Quels sont les partenaires extérieurs du projet et quel rôle jouent-ils dans votre initiative?
 1. Quelle fonction viennent-ils remplir? À quel(s) besoin(s) répondent-ils?
5. Qui participe au financement de ce projet? Quel est l'ordre de leur contribution?
 1. Y a-t-il engagement à fournir de la part des instigateurs du projet en échange de ce financement?
6. Portée/Impacts du projet jusqu'à maintenant?
7. Principaux défis et facteurs de réussite jusqu'à maintenant?
8. Quels sont vos objectifs futurs ou vos prochains accomplissements souhaités en lien avec votre initiative?

QUESTIONS EN LIEN AVEC L'ARRONDISSEMENT

9. Comment décririez-vous votre relation avec l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie?
 1. Position d'ouverture, de fermeture?
 2. L'arrondissement encourage-t-il la réalisation de votre initiative? Si oui ou non, de quelle façon (type de support, rôle?)
 3. À quelle(s) étape(s) du projet l'arrondissement a-t-il été impliqué dans votre projet?
 4. Nature du partenariat/quels besoins comblés?
 5. Quels sont les avantages/risques/impacts de ce partenariat pour votre initiative? Et pour l'arrondissement?
10. Quels sont les changements qu'amène ce genre d'initiative concrète sur les manières dont

l'arrondissement gère la question des changements climatiques? Par exemple, de nouveaux intervenants sont-ils inclus ou semblent-ils avoir une influence dans les prises de décisions ou la mise en place de certaines actions plus environnementales?

11. Plus généralement, dans la question de la gouvernance des changements climatiques, comment percevez-vous le rôle des citoyens dans l'arrondissement? Dans la ville?

12. Selon vous, comment le contexte actuel dans lequel les villes doivent réagir aux changements climatiques permet ou non aux initiatives citoyennes qui ont une visée environnementale d'avoir plus d'impact ou d'être mieux reçues au sein des autorités locales?

QUESTIONS EN LIEN AVEC LES INITIATIVES CITOYENNES

13. Selon vous, pourquoi votre initiative provient-elle de citoyens de l'arrondissement plutôt qu'être une initiative instaurée par les élus municipaux?

1. Quelles sont les avantages/inconvénients de cette forme d'action/participation citoyenne dans la ville par rapport à l'enjeu des changements climatiques?

14. Quelle est votre perception de l'implication des résidents du quartier dans votre projet?

1. Comment s'impliquent-ils?

2. Quelle est leur réception face au projet?

15. Quelle est l'influence de cette initiative sur la réalisation de nouvelles initiatives environnementales dans le quartier?

16. Ce genre d'initiative environnementale qui permet aux citoyens d'intervenir concrètement dans la ville permet-elle à ceux-ci de s'approprier davantage l'espace urbain?

17. Selon vous, que doit posséder comme qualité une initiative citoyenne à visée environnementale pour qu'elle puisse a) être réalisée concrètement b) se reproduire dans d'autres endroits c) modifier ou influencer les modes de gouvernance en lien avec la question climatique.

ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTRETIEN – ARRONDISSEMENT

QUESTIONS GÉNÉRALES

1. Quelle est votre fonction au sein de l'arrondissement?
2. De manière générale, quelle place occupe la question de l'environnement - spécifiquement en lien avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques - au sein de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie?
3. Comment décririez-vous la manière dont l'arrondissement gère les enjeux reliés à la question climatique (émissions de gaz à effet de serre reliées aux transports, aménagement de nouveaux espaces verts, réduction de la consommation énergétique, gestion des eaux de surface, etc.)? Quels intervenants prennent part à la gestion des changements climatiques? Quel est le rôle ou la place de ces intervenants/acteurs?

QUESTIONS SUR LES INITIATIVES CITOYENNES QUI RÉDUISENT LES ÉMISSIONS DE CARBONE DES VILLES

4. De manière générale, quel est l'appui ou le support de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie face aux initiatives citoyennes tentant de réaliser des projets concrets, parfois innovants (au besoin, donner des exemples) qui soient en lien avec une réduction de l'impact carbone des villes ?
5. Quels sont les avantages et inconvénients de ce type d'intervention citoyenne (par des initiatives concrètes) dans la ville plutôt que d'autres formes de consultation ou de participation dans les instances municipales par exemple ?
6. De manière générale, quel type d'initiative citoyenne l'arrondissement est-il plus enclin à supporter?
 1. De quelle manière se fait ce support?
 2. Pourquoi?
7. De quelle manière supportez-vous spécifiquement des initiatives qui ont un impact sur la réduction de la ville dans ses émissions de gaz à effet de serre? Et quel est le rôle de l'arrondissement dans les initiatives de ce type?
8. Quels sont les avantages/inconvénients à supporter ce genre d'initiatives citoyennes «vertes» pour la ville?
9. L'arrondissement a réalisé des partenariats avec diverses initiatives citoyennes à visée environnementale... Parlez moi de ces partenariats:
 1. Pourquoi un tel partenariat?
 2. Quel intérêt pour l'arrondissement, et quel y est selon vous l'intérêt pour les initiatives citoyennes?
 3. Nature du partenariat/besoins comblés?
 4. Avantages et risques?

5. Impacts sur la réalisation de ces initiatives?

10. Quel impact a ce genre d'initiative sur les manières de gouverner de l'arrondissement, autrement dit, sur la manière de gérer la question climatique?

1. Comment ce genre d'initiative peut-elle permettre de changer les structures en place ou les relations entre les divers intervenants en aménagement et développement urbain?

11. Dans quelle mesure ce genre d'initiative vient modifier le rôle de l'acteur citoyen au sein de l'arrondissement dans la question climatique?

12. De manière générale, quel est selon vous le rôle des initiatives de la société civile dans la gouvernance urbaine des changements climatiques?

13. Le contexte actuel dans lequel les villes doivent réagir aux changements climatique permet-il aux initiatives citoyennes qui ont une visée «verte» d'avoir plus de portée ou d'être mieux reçues au sein des autorités locales?

QUESTIONS D'OUVERTURE

14. Quelles sont les limites et opportunités de l'arrondissement pour gérer la question des changements climatiques?

15. Quelles leçons d'autres arrondissements de Montréal pourraient-ils tirer de la façon dont Rosemont-La Petite Patrie gouverne la question des changements climatiques?

ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATION



Lettre d'information sur la recherche et formulaire de consentement

Gouvernance urbaine des changements climatiques: le rôle des initiatives citoyennes

Le cas de Montréal

Recherche menée par Alexandra Nadeau, au Centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de recherche scientifique (INRS).

Le 15 septembre 2016,

Je m'appelle Alexandra Nadeau et je suis étudiante à la maîtrise en études urbaines à l'INRS-UCS. Je vous contacte afin de vous transmettre de l'information sur la recherche à laquelle vous êtes invité à participer. Pour réaliser cette étude, je souhaite rencontrer des citoyens ayant pris part à la réalisation d'initiatives dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et qui ont le potentiel d'améliorer le bilan carbone des villes, c'est-à-dire de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Je souhaite également rencontrer des élus et des conseillers municipaux du dit arrondissement. Je vous contacte aujourd'hui en raison du rôle-clé que vous jouez dans l'un ou l'autre de ces secteurs mentionnés.

Cette recherche porte sur les initiatives citoyennes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des villes, comme par exemple des projets de verdissement ou d'énergie alternative. Le but de cette recherche est de mieux comprendre le rôle et la place des citoyens dans la gestion urbaine des changements climatiques. Spécifiquement je m'intéresse aux initiatives prises par les citoyens afin de voir comment celles-ci peuvent influencer les autorités locales dans leur dynamique de prise de décision et dans leurs stratégies pour s'attaquer à la question climatique. Je tenterai également de comprendre comment ces initiatives permettent aux citoyens de s'approprier davantage leur ville et de mettre de l'avant des solutions innovantes pour réduire les effets du développement urbain sur le climat.

Si vous êtes intéressé et disponible, nous voudrions vous rencontrer pour un entretien d'environ une heure et demie qui portera sur la dynamique entre les instigateurs d'initiatives citoyennes à portée environnementale et les autorités municipales dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. L'accent sera mis sur les processus et les retombées pour les citoyens et l'arrondissement de la mise en forme de telles initiatives. Les informations collectées lors de cette entrevue seront utilisées dans le cadre de la rédaction d'un mémoire maîtrise. Elles pourront aussi servir à la rédaction d'articles dans des revues spécialisées ou de communications présentées dans le milieu universitaire.

En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension du rôle et de la place des citoyens dans la gouvernance des changements climatiques au sein des villes. Les données recueillies seront utiles pour comprendre en profondeur le contexte montréalais et enrichir les connaissances. Par ailleurs, l'entrevue ne vous expose pas à des risques différents que ceux auxquels vous vous exposez dans votre vie de tous les jours. Toutefois, l'entrevue comporte un risque minimal d'identification indirecte. Le principal inconvénient est le temps passé à participer au projet.

S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez pas ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait

libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient ou conséquences négatives. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment.

L'entretien sera enregistré de manière audio mais votre participation restera anonyme : votre nom ne figurera dans aucun des rapports et publications issus de cette recherche. Un code de chiffres et de lettres sera utilisé pour identifier les divers participants à la recherche. Ce code permettra tout de même de savoir de quelle initiative citoyenne le participant fait partie, ou quelle fonction il occupe au conseil d'arrondissement.

Une fois retranscrites, les entrevues seront conservées dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Les retranscriptions ne seront accessibles qu'aux chercheurs qui participent à la recherche. Les enregistrements audio seront détruits une fois le mémoire déposé, mais les données anonymisées seront conservées pour servir à d'autres études similaires menées par la même chercheuse si l'opportunité se présente.

Vous trouverez ci-joint deux (2) exemplaires du formulaire de consentement que nous vous demandons de signer, si vous acceptez de participer à cette recherche et de nous accorder une entrevue. Ce formulaire pourra être signé lors de l'entretien. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander à la chercheuse toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez sur la recherche. Vous pouvez aussi contacter Claire Poitras, la directrice de cette recherche, dont les coordonnées apparaissent au bas de la page. Vous pouvez également contacter le président du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, Gilles Sénécal, qui peut vous renseigner sur vos droits en tant que participant à cette recherche.

J'espère que ce projet vous intéressera et que vous accepterez d'y participer. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions.

Je vous remercie de votre collaboration,

Alexandra Nadeau
Étudiante à la maîtrise en Études Urbaines - INRS-UCS
alexandra.nadeau@ucs.inrs.ca

Personne contact :

Claire Poitras

claire.poitras@ucs.inrs.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :

Monsieur Gilles Sénécal

Président du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains

INRS

490, rue de la Couronne

Québec (Québec) G1K 9A9

Téléphone : (418) 650-7436

Courriel: gilles.senecal@ucs.inrs.ca

ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Gouvernance urbaine des changements climatiques: le rôle des initiatives citoyennes - Le cas de Montréal

J'ai pris connaissance de la recherche décrite dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs de la recherche, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- a) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et protégeront les renseignements recueillis;
- b) de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions;
- c) de mon droit, à titre de participant volontaire à cette étude, de me retirer à tout moment sans conséquence négative;
- d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet Claire Poitras (claire.poitras@ucs.inrs.ca)

J'ai compris que j'ai la possibilité de me retirer de la recherche en tout temps ou de ne pas répondre à certaines questions, sans avoir à fournir d'explications et sans subir d'inconvénients.

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront conservés de façon confidentielle et traités de façon anonyme. Cependant, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié de manière indirecte.

J'autorise le chercheur principal, désigné ci-dessous, à citer certains extraits de l'entretien, et ce, exclusivement à des fins de recherche.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature du participant

Date

Alexandra Nadeau

Candidate à la maîtrise en Études Urbaines - INRS-UCS

alexandra.nadeau@ucs.inrs.ca

Personne contact - Directrice de recherche

Claire Poitras

claire.poitras@ucs.inrs.ca

Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :

Monsieur Gilles Sénécal

Président du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains

INRS

490, rue de la Couronne

Québec (Québec) G1K 9A9

Téléphone : (418) 650-7436

Courriel: gilles.senecal@ucs.inrs.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS : ****